

LES SECOURS S'ORGANISENT DIFFICILEMENT EN ITALIE

# ON A MÊME ÉGARÉ 700 ENFANTS DANS LE NORD

■ Neuf jours après la catastrophe du Mezzogiorno, la confusion la plus totale semble régner parmi les 200,000 sinistrés, qui ne savent où aller, ce qu'il leur faut faire, ou même ce dont ils ont besoin. L'envoyée spéciale de LA PRESSE, Hugette LAPRISE, rapporte par exemple que le préfet de l'arrondissement d'Avellino a envoyé 700 enfants dans le nord du pays, mais qu'on ne

les retrouve plus... Des bébés auraient même été volés. Quant au plan d'évacuation, on se demande pourquoi il n'a pas été appliqué depuis le début, puisque les secouristes se poursuivent et que le danger d'épidémies se fait de plus en plus réel, même si le gouvernement nie qu'il existe. A cela s'ajoute la corruption sans cesse croissante qui rend l'acheminement des secours dif-

ficile. On prétend même que les quelque 250 milliards de liras constituant le fonds de secours aux sinistrés des séismes survenus en 1962 en Sicile et en Campanie n'ont jamais été distribués aux victimes. Les observateurs s'accordent pour dire que le gouvernement italien a omis de révéler au monde l'ampleur du sinistre.

pages F1 et F2



25 CENTS MONTRÉAL, MERCREDI 3 DÉCEMBRE 1980, 96e ANNÉE, no 284, 144 PAGES, 12 CAHIERS

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.75  
ÉDITION NATIONALE LUNDI AU SAMEDI \$2.00  
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE LA TUQUE 30¢



LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

## la presse

LE COMITÉ MIXTE: JUSQU'EN FÉVRIER

# LES LIBÉRAUX CÈDENT AUX PRESSIONS

■ En dépit de l'opposition du ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, le gouvernement Trudeau a fait volte-face hier et cédé aux pressions des conservateurs et néo-démocrates en acceptant de prolonger le mandat du comité mixte des Communes et du Sénat sur la constitution jusqu'au 6 février. Cette décision, prise vraisemblablement au niveau de M. Trudeau lui-même, s'est faite sur le dos du ministre Chrétien, pourtant responsable du dossier, qui s'est battu jusqu'à la dernière minute pour que le gouvernement s'en tienne à la date limite du 9 décembre imposée au comité pour faire rapport au Parlement.

page A 2



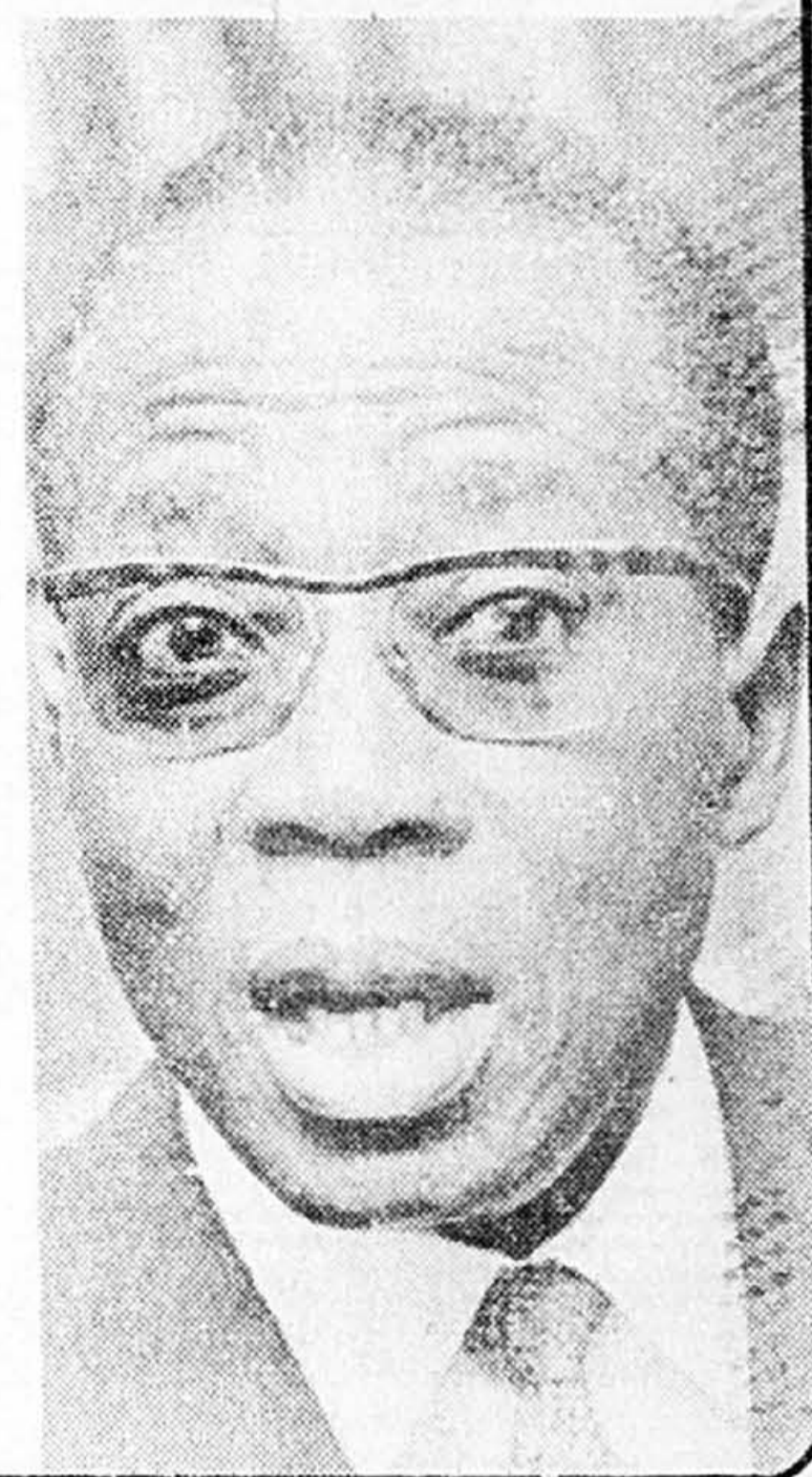
# DAKAR

## Sommet remis à une date indéterminée

■ Le gouvernement du Sénégal a décidé hier de contremander le sommet de la communauté organique des pays francophones qui devait se tenir à Dakar la semaine prochaine. Une dépêche en provenance de Dakar précise que cette réunion des ministres des Affaires étrangères des pays francophones est annulée pour «laisser le temps aux parties de trouver un accord sur le problème de la représentation du Québec».

page A 4

Le président du Sénégal, Léopold Senghor



# LES NAVETS DE LA RUÉE VERS L'OR RELANÇENT QUAND MÊME LE CINÉMA

■ La «ruée vers l'or» de l'an dernier, alors que «n'importe qui pouvait tourner un film» au Canada, a débouché sur «50 pour cent» d'échecs. Mais cette moisson de «navets» a permis de nettoyer l'industrie, les «investisseurs mécontents» ont fait rouler des têtes et le cinéma canadien «est en train de connaître une reprise». Même s'il décèle ce «tournant», le président Pierre David, de Filmplan international et de la Corporation des films mutuels, n'en reconnaît pas moins les «blessures très sérieuses» infligées à l'industrie du cinéma au Canada. Ouvrant depuis 15 ans dans le domaine de la radio, de la télévision et du cinéma, M. David a été «ahuri» de voir en 1979 des «courtiers amis» accepter de mettre sur le marché des émissions d'unités pour des films condamnés d'avance.

page D 1



# PARENTS CONTRE LA FERMETURE DE 35 ÉCOLES

■ La fermeture de 35 écoles à Montréal l'automne prochain provoque déjà une levée de boucliers chez les parents: six groupes ont déjà résolu de s'y opposer fermement, et le feront savoir ce soir aux commissaires de la CECM. Dans l'ensemble, les contestataires réfutent les arguments de la Commission des écoles catholiques selon lesquels la baisse de la clientèle scolaire justifie la fermeture de ces écoles, presque toutes de niveau primaire.

page A 17

## AUX ÉTATS-UNIS LES TAUX D'INTÉRÊT À 18.5 P.C.

page D 1



# LA BOMBE ISLAMIQUE IMPORTATIONS ILLÉGALES DE MONTRÉAL

■ Le gouvernement du Pakistan, qui chercherait malgré ses démentis à construire sa propre bombe atomique, a réussi à se procurer à Montréal du matériel électronique dont l'exportation est illégale. De hauts fonctionnaires pakistanais après avoir connu plusieurs déboires en Europe ont finalement fait appel à un ingénieur montréalais, pour obtenir au Canada des pièces essentielles à leur projet.

page A 19



page D 20

### SOMMAIRE

Annonces classées: G 1 à G 8, H 16 à H 18  
Arts et spectacles: C 1 à C 6  
— Horaires: C 3  
Bandes dessinées: I 6  
Carrières et professions: D 13 à D 18  
Décès, naissances, etc.: H 19  
Économie: D 1 à D 8  
Êtes-vous observateur?: G 4  
FEUILLETON «Ennemis»: G 3  
Le bridge: L 3  
Le monde: B 1 à B 7  
Médecine d'aujourd'hui: E 8  
Météo: A 2  
Mots croisés: I 6  
Pleins Feux: A 8  
Quoi faire aujourd'hui: C 3  
Radio et télévision: C 2, C 3  
Sciences: Cahiers I, J, K  
Sports: H 1 à H 14  
Tribune libre: A 7  
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 17

### À LAVAL

## LE TAUX DE TAXE NE BOUGE PAS; L'ÉVALUATION MONTE DE 5 p.c.

■ L'administration municipale de Laval présentera à la mi-décembre un budget d'environ \$153 millions qui ne comportera pas d'augmentation du taux de la taxe foncière qui restera à \$2.77 du \$100. Mais la hausse moyenne de l'évaluation sera de 5 pour cent.

page A 5

### ÉDITO

## LE BLUFF EXTRÊMEMENT RISQUÉ DE LA SYRIE

PAR JEAN PELLERIN

page A 6



Nous les maîtres épiciers MÉTRO  
**On connaît not'monde!**



Voyez nos spéciaux en pages F4 à F5

# Les Indiens boycottent le comité mixte

■ OTTAWA 9 Après quatre jours de discussions animées, les membres de la Fraternité nationale des Indiens ont décidé hier de boycotter les travaux du comité mixte du Sénat et des Communes sur la constitution.

**GILBERT LAVOIE**  
(de notre bureau de d'Ottawa)

La Fraternité, qui représente les 300.000 Indiens du Canada, devait présenter son mémoire cet après-midi devant les députés et sénateurs. Sa décision a suivi de quelques heures celle des 500 Indiens du «train de la constitution» qui étaient arrivés de Vancouver vendredi dernier et qui devaient témoigner devant le comité hier après-midi. Leurs représentants ont décliné l'invitation à la toute dernière minute, en expliquant que le comité ne constituait par un interlocuteur approprié, n'ayant qu'un pouvoir de recommandation auprès du gouvernement. Ils ont fait valoir qu'ils ne discuteraient qu'avec le premier ministre canadien ou le chef du gouvernement britannique.

Ce pied-de-nez servi par les Indiens au comité a suivi la plus grande réunion autochtone de l'histoire à Ottawa. En tout, pas moins de 4.000 Amérindiens étaient dans la capitale nationale au cours des derniers jours. Leurs réunions, qui se sont tenues dans un désordre assez remarquable à l'hôtel Skyline de la capitale, visaient à créer un gouvernement indien. 400 chefs de tribus et 500 autres participants ont adopté hier une déclaration établissant leur identité en tant que nation, mais ils n'ont pu s'entendre sur les détails de ce que devrait être leur futur gouvernement. A la suite de leur refus de témoigner devant le comité mixte sur la constitution, ils n'ont pu s'entendre sur la nécessité d'aller présenter leur cas devant les Nations Unies à New York.

**Les femmes**  
Tous ces débats n'ont pas empêché deux groupes de femmes autochtones, l'Association des femmes autochtones du Canada et l'Association des droits des femmes indiennes, d'aller présenter leurs cas devant le comité mixte. Leurs représentants ont réclamé que la nouvelle constitution abolisse les

sections de la loi actuelle qui prive les femmes indiennes de leurs droits lorsqu'elles marient un Blanc.

Le député de Mercier, Mme Céline Hervieux-Payette, s'est attiré une réponse courroucée de la part des femmes autochtones, lorsqu'elle leur a fait remarquer que leur mémoire n'avait pas été traduit de l'anglais au français. «On pourra toujours nous reprocher de ne pas traduire nos documents en français, mais nous n'avons pas les moyens de le faire», lui a rétorqué sèchement la présidente de l'association Mme Marlene Pierre-Aggamaway. Mme Hervieux-Payette n'a pas amélioré le climat en demandant aux femmes autochtones si elles se considéraient canadiennes en dépit de leurs demandes pour obtenir le droit à l'auto-détermination. Mme Pierre-Aggamaway lui a fait remarquer que le nom Canada avait été donné à ce pays par des colons européens, et non par les Indiens. «Vous pouvez m'appeler ce que vous voulez, mais je suis une autochtone nord-américaine» a-t-elle ajouté, sur un ton qui ne prêtait pas à la réplique.

## Buchanan veut négocier

Autre intervenant de la journée, le premier ministre de la Nouvelle Ecosse, M. John Buchanan, a demandé au premier ministre Trudeau de mettre fin à son action unilatérale, et de reprendre les négociations avec les provinces. Il a fait valoir que le geste que s'approprie à poser Ottawa pourrait causer des divisions encore plus graves que celles connues jusqu'à maintenant. Il s'est dit d'accord avec le premier ministre de l'Île du Prince Édouard, M. Angus MacLean, qui a déclaré la semaine dernière que des progrès avaient été accomplis dans les négociations de l'été dernier, et qu'il n'y avait pas véritablement impasse entre les interlocuteurs. La Nouvelle-Ecosse a refusé jusqu'à maintenant, de se joindre aux six provinces qui ont décidé de porter appel devant les tribunaux contre l'action d'Ottawa. M. Buchanan a révélé hier qu'il n'a pas encore décidé s'il se rendrait à Londres pour protester. Néanmoins, le premier ministre Buchanan s'oppose à ce que le gouvernement modifie unilatéralement la constitution. Il a dit ne pas avoir décidé encore s'il irait à Londres pour tenter de faire opposition au projet fédéral.

# Les libéraux se voient forcés de prolonger le mandat du comité constitutionnel jusqu'au 6 février

■ OTTAWA — En dépit de l'opposition du ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, le gouvernement Trudeau a fait volte-face hier et cédé aux pressions des conservateurs et néo-démocrates en acceptant de pro-

**GILLES PAQUIN et GILBERT LAVOIE**  
de notre bureau d'Ottawa

longer le mandat du comité mixte des Communes et du Sénat sur la constitution jusqu'au 6 février.

Cette décision, prise vraisemblablement au niveau de M. Trudeau lui-même, s'est faite sur le dos du ministre Chrétien, pourtant responsable du dossier, qui s'est battu jusqu'à la dernière minute pour que le gouvernement s'en tienne à la date limite du 9 décembre imposée au comité pour faire rapport au Parlement.

En fait, c'est à contrecœur et parce qu'il a été victime de sa propre stratégie que le gouvernement a prolongé le mandat du comité. Des le dépôt de son projet de rapatriement unilatéral le premier ministre avait indiqué que le groupe de travail aurait seulement jusqu'au 9 décembre pour remettre son rapport. Depuis, il a insisté pour maintenir cet objectif tout en se disant prêt à donner quelques jours de plus aux députés et sénateurs. Mais le retard du Sénat et de la Chambre à approuver la formation du comité et les nombreuses querelles de procédures au sein de l'organisme une fois ses travaux



Joe Clark

amorçés ont eu vite fait de réduire le temps disponible à l'audition des témoins et à l'étude du projet de résolution. Si bien qu'au premier décembre, une vingtaine de groupes ou organismes seulement avaient été entendus, alors que plus de 400 avaient demandé à témoigner, et que plus de 600 mémoires écrits avaient été reçus par le greffier du comité. Devant l'impossibilité d'imposer une «clôture» aux Canadiens comme celle servie aux députés de la Chambre des communes, le gouvernement n'a pas eu le choix et a cédé aux pressions de l'opposition en apportant une prolongation du mandat jusqu'au 6 février. Les libéraux auraient aimé une prolongation de deux semaines ou au mois, mais il leur aurait fallu retourner devant la Chambre et le Sénat pour



Yvon Pinard

décréter unilatéralement une telle mesure, et ils avaient été avertis de s'attendre à un flibuster de la part de l'opposition.

## Clark

Hier après-midi, le président du Conseil privé, M. Yvon Pinard, est intervenu aux Communes pour annoncer que son gouvernement acceptait d'étendre le mandat du comité jusqu'en février. Tous les partis ont endorsed cette proposition, mais le chef de l'Opposition officielle, M. Joe Clark, a tout de même posé certaines conditions. Le 6 février semble acceptable, a-t-il dit, mais on verra en temps et lieu si le comité peut effectuer son travail d'ici là; il est possible que nous demandions un nouveau délai.

Pour les conservateurs, cette

retraite forcée des libéraux pourrait compromettre définitivement l'action unilatérale du gouvernement. Le porte-parole tory au comité, M. Jake Epp, a fait remarquer que la Cour d'appel du Manitoba entendra incessamment la requête du gouvernement de cette province contre l'action du fédéral. Il a émis l'opinion que ce tribunal pourrait bien rendre sa décision avant le rapport du comité, ou avant que la Chambre et le Sénat n'aient adopté ce rapport et que la requête ne soit envoyée à Londres. «À partir du moment où un tribunal aura condamné un ou plusieurs aspects de la démarche unilatérale du gouvernement, ce dernier ne pourra plus agir, et les Britanniques encore moins», a-t-il expliqué.

## Libéraux en colère

Du côté des libéraux, la colère était évidente. «Quand va-t-on cesser de se conduire comme un gouvernement minoritaire?» a lancé un adjoint du ministre Chrétien. Les membres du comité, qui favorisaient une action rapide, étaient déçus de l'idée de siéger un autre deux mois. «Il va falloir qu'on élabore une stratégie pour répondre à nos adversaires des provinces pendant tout ce temps», a déclaré de son côté le député de Shefford, M. Jean Lapierre. Il a dit espérer également que M. Chrétien présente rapidement ses amendements au projet de résolution, de façon à éviter la répétition des critiques contre le projet actuel, qui ont généralement porté sur les mêmes points.

## Lavoie préfère le rapatriement au «oui»

■ QUEBEC (PC) — La terre va continuer de tourner même si le gouvernement canadien rapatrie la constitution, a affirmé hier le député de Laval à l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie.

M. Lavoie, qui prenait la parole durant le débat sur la réponse au discours inaugural, a affirmé «qu'il ne faut pas paniquer, si le rapatriement se fait, la terre va continuer de tourner. Le Québec va continuer et le Canada également... Je préfère pour ma part vivre dangereusement avec les quelques risques que je vous ai mentionnés tout à l'heure qui existent, au cas — mettons ça au pire — où ça soit rapatrié; je préfère ces risques-là à ceux que nous aurions vécus avec un oui lors du référendum».

Le député libéral a mentionné que les discussions constitutionnelles tournent en rond depuis 50 ans et que tout le monde est d'accord pour que la constitution soit ramenée au Canada.

Au chapitre de la Charte des droits, qui invaliderait une partie de la loi 101, le député de Laval a souligné qu'il préférerait la «Clause-Canada» à la «Clause-Québec» d'autant plus que des modifications peuvent toujours être apportées au projet Trudeau pour que l'article 133 de la constitution s'applique au Nouveau-Brunswick et à l'Ontario, la formule de Victoria adoptée et le droit de veto du Québec protégé.

**La Quotidienne**  
8-8-7

## Kenneth Dye nommé vérificateur général

■ OTTAWA (d'après CP) — M. Kenneth Dye, de Vancouver, vient d'être nommé vérificateur général du Canada, poste qu'il assumera le 1er avril.

Un porte-parole du bureau du premier ministre a précisé que

M. Dye, qui est âgé de 44 ans, succédera à M. James MacDonnell, qui a pris sa retraite le 3 septembre. Jusqu'à l'entrée en fonction de M. Dye, M. Michael Layner conservera son poste de vérificateur général intérimaire.

AUJOURD'HUI DANS **la presse**  
lisez les cahiers suivants:

- STEINBERG
- UNIPRIX

# REOUVERTURE OPÉRA

LES DIAMANTAIRES

Tous les articles en or. Joaillerie de qualité, diamants, bagues, chaînes, bracelets, perles.

**50% DE RABAIS**

Montres pour hommes et dames, articles-cadeaux, valises, cristal, briquets, rasoirs, calculatrices, appareils électriques.

**MONTRES**  
tous les modèles  
**SEIKO À 35% DE RABAIS**

COMPOSANTS DE STÉRÉO ET AUDIO DE MARQUES RÉPUTÉES

<b>STÉRÉO AM-FM</b> LLOYD'S 4 et 8 pistes, haut-parleurs. EXTRA SPÉCIAL \$90	<b>RÉCEPTEUR STÉRÉO AM-FM NAD.</b> 50 watts par canal. Prix courant \$499.95 DÉTAIL \$220	<b>HAUT-PARLEURS KLIPSCH</b> modèle Belle. Prix courant \$1.500 chacun \$1 500 DÉTAIL la paire	<b>AMPLIFICATEUR STÉRÉO FM</b> KENWOOD 600. Prix courant \$849.95 DÉTAIL \$399 DÉTAIL ET NOMBRE D'AUTRES
---	--	---	--

LES DIAMANTAIRES

**OPÉRA** 130 est, rue de Liège (première rue au sud de la rue Crémazie)  
388-4364

master charge  
CHARGE  
VISA

## LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: -8 Maximum: -2  
Nuageux en matinée, dégagement en après-midi

DEMAIN Nuageux

### au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-10		Dégagement	Neige passagère
Outaouais	-8		Nuageux en matinée	Nuageux
Laurentides	-8		Neige (10 à 15 cm)	Neige passagère
Cantons de l'Est	-8		Quelques chutes de neige	Ennuagement
Mauricie	-6		Neige (10 à 15 cm)	Ciel variable
Québec	-8		Neige (10 à 15 cm)	Ciel variable
Lac-Saint-Jean	-6		Neige (10 à 15 cm)	Ciel variable
Rimouski	0		Nei. (10 cm) mêlée de pluie	Dégagement
Gaspésie	0		Nei. (10 cm) mêlée de pluie	Dégagement
Baie-Comeau	-2		Neige (10 à 15 cm)	Dégagement
Sept-Îles	-2		Neige (10 à 15 cm)	Dégagement

### au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	-3	2
Alberta	Neige	Edmonton	-8	-4

## si vous partez...

### aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	3	14	Miami	16	26
Buffalo	6	8	New York	7	12
Chicago	0	8	Nlle-Orléans	6	24
			Pittsburgh	7	12
			San Francisco	12	13
			Washington	8	19

### vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	-4	5	Hong Kong	19	26
Athènes	13	19	Le Caire	-	-
Berlin	-4	-2	Lisbonne	3	11
Bruxelles	-2	0	Londres	2	8
Buenos Aires	19	27	Madrid	0	7
Copenhague	1	2	Moscou	-10	-8
Genève	-2	-2	Mexico	6	22
			Oslo	-2	-1
			Paris	-2	0
			Rome	-3	6
			Séoul	4	8
			Stockholm	3	5
			Tokyo	8	13
			Vienne	-8	1

### vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	23	23	Bermudes	18	21
Barbade	23	30	Nassau	15	26
			San Juan	23	31
			Trinidad	21	31

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2T 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

### TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi \$1.75  
Lundi au vendredi \$1.25  
Samedi seulement 0.75

INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272  
REDACTION 285-7070  
PROMOTION 285-7100  
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

### TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

Nombre de semaines\*

CANADA	13	26	52
Lundi au samedi	\$37.00	\$74.00	\$148.00
Lundi au vendredi	\$24.00	\$48.00	\$96.00
Samedi seulement	\$13.00	\$26.00	\$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

Nombre de semaines\*

	13	26	52
Lundi au samedi	\$72.80	\$145.60	\$291.20
Lundi au vendredi	\$52.00	\$104.00	\$208.00
Samedi seulement	\$20.80	\$41.60	\$83.20

\*Durée minimum 13 semaines

### ANNONCES CLASSÉES

Commandes 285-7111  
du lundi au vendredi 9h à 17h  
Pour changer 285-7205

### GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202  
National, Télé-Presse 285-7306  
Vacances, voyages 285-7265  
Carrières et professions, nominations 285-7320

### COMPTABILITÉ

Grandes annonces 285-6892  
Annonces classées 285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 5h) 285-6911

## Le centre Epic est sauvé

Guy Pinard

■ Même si la solution (intégration à l'Institut de cardiologie de Montréal) aux problèmes financiers du centre Epic n'a pas encore été arrêtée de façon définitive, il me fait plaisir d'apprendre que le centre est sauvé du moins temporairement, et qu'il a pu éviter la vente aux enchères par le shérif de Montréal, lundi dernier.

Mieux encore, c'est grâce à la compréhension de la Ville de Montréal (la requérante au dossier) que l'administration peut aujourd'hui respirer. Les bons gestes du genre de la part de la Ville, du moins ceux qui parviennent à nos oreilles, sont tellement rares qu'il méritait d'être souligné.

Pour le directeur général Lionel Théorêt, c'est évidemment un profond soulagement, et ce répit lui permettra de négocier en toute quiétude l'intégration du centre à l'ICM avec le ministère des Affaires sociales et le Conseil régional métropolitain des services de santé.

La bonne volonté de la Ville de Montréal s'est manifestée de la façon suivante, selon Théorêt. Ce n'est que vendredi dernier que l'administration du centre Epic a présenté son opposition à la vente pour taxes, et la Ville aurait été dans son droit de la refuser puisque les règlements municipaux prévoient qu'une telle demande doit être déposée au moins 10 jours avant la date de la vente par le shérif. Or, ce délai était écoulé.

Advenant un refus de la Ville, l'administration du centre aurait dû se jeter dans les bras des financiers et vraisemblablement renégocier à la hausse son emprunt hypothécaire obtenu jadis à un taux (9.5 pour cent) bien en deçà du marché actuel de l'argent.

Quant à l'intégration à l'Institut de cardiologie de Montréal, Théorêt se dit convaincu qu'elle se concrétisera au cours des prochaines semaines.

L'idée, dit-il, a été acceptée en principe par les fonctionnaires du MAS, mais ces derniers préférèrent que, conformément à la structure, la recommandation vienne du Conseil régional métropolitain des services de santé. Dans un problème de ce genre, il faut que le temps fasse son travail. Théorêt avait donc besoin d'un répit, il l'a obtenu, et il peut maintenant envisager la ronde finale de négociations en toute sérénité.

Pour ceux qui l'ignoraient, le centre Epic risquait d'être vendu par le shérif le 3 décembre.

bre pour non-paiement de taxes s'élevant à \$435,000, capital et intérêts.

### Des idées à la tonne

Le jour n'est pas loin sans doute où les centres de ski du Québec commenceront à se plaindre de l'essor pris par la Station touristique du Mont-Tremblant (ex-Mont Tremblant Lodge), mais ils n'auront qu'eux-mêmes à blâmer s'ils laissent toutes les bonnes idées émaner de la même place.

Depuis son acquisition par la Fédération des caisses d'épargne économique, la Station touristique du Mont-Tremblant a véritablement le vent dans les voiles, sous l'impulsion du président Jean-Paul Tessier et du directeur du marketing Gilles Houde.

Et elle vient de réussir deux bons coups, d'abord en accueillant gratuitement tous les jeunes espoirs de l'équipe de compétition de la Zone de ski laurentienne durant la saison hivernale, et en montrant une préoccupation certaine pour les skieurs du troisième âge, par le biais d'une réduction de 50 pour cent à toutes les personnes âgées de 65 à 70 ans, et d'une passe gratuite pour toutes les personnes âgées de 70 ans et plus.

Et s'il faut en croire Tessier, le jour n'est pas loin où le Mont-Tremblant deviendra une véritable académie du ski pour nos jeunes espoirs.

Enfin, mentionnons que le grand carnaval annuel connu sous le vocable de «Folies d'hiver de Tremblant» se déroulera du 21 février au 1er mars prochain.

### Un dossier sur le transport collectif

J'entreprends demain une série de quatre articles sur le transport collectif et je suis persuadé qu'elle saura vous intéresser grandement puisqu'elle touche quelque chose qui vous est cher... votre porte-monnaie!

Cette série fait le point sur la situation actuelle au dossier des trains de banlieue, lequel pètie essentiellement à cause de la majorité absolue que détient la Ville de Montréal au conseil de la CUM. Et elle vous explique les conséquences tant financières que techniques du refus de l'administration Drapeau d'entériner le projet du ministre Denis de Bevelval.

■ C'est un sapeur de 30 ans, pompier à Hampstead qui, à la surprise générale, a comparu hier, devant le juge André Chaloux, sous l'accusation d'avoir sérieusement blessé le journaliste Bernard Morrier, du Devoir, après avoir fortement endommagé son auto qu'il avait immobilisée de force, sur la voie de service de l'autoroute des Laurentides qui conduit à l'autoroute 440, dimanche matin.

### LÉOPOLD LIZOTTE

La surprise a toutefois fait place à la stupéfaction pure et simple, dans les couloirs du Palais de justice, lorsqu'on a par ailleurs appris que le jeune Gary Young était le fils d'un ancien directeur-adjoint de la police de la CUM, M. Phil Young, qui avait toujours eu les relations les plus cordiales qui soient avec M. Morrier, au moment où celui-ci occupait le poste de directeur des relations extérieures du Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal.

Le prévenu, portant barboteuse, veston de cuir noir et jeans, semblait pour sa part fort piteux lorsqu'il a été amené devant le tribunal, un peu avant midi, sous trois accusations différentes de délit de fuite après un accident, de voies de fait avec lésions corporelles, et de dommages de \$1,250 du véhicule du reporter bien connu, qui avait fait une double carrière radiophonique à CKVL et CKAC, avant de passer à La Presse, puis, il y a quelques années, au Devoir, comme chroniqueur judiciaire.

Morrier, qui s'était senti suivi sur l'autoroute par une voiture qui semblait vouloir le coller dangereusement, fut tout simplement forcé de prendre l'acotement, quelques minutes plus tard.

Alors que la femme qui accompagnait Young (qui demeure incidemment dans le quartier Chomedey, à Laval) baissait la vitre de sa portière pour lui demander s'il parlait anglais, le conducteur, lui, faisait des signes menaçants de la main.

Puis il descendait rapidement de sa voiture, armé du cric de son auto, vociférant des injures à l'égard de Morrier parce que ce dernier aurait «arboré» un minuscule drapeau fleur-de-lys, dans la vitre de son propre véhicule.

Le jeune homme criait sa haine de tous les Québécois et des péquistes en particulier, soutenant que lui et «sa famille» devaient tous ses malheurs à René Lévesque et aux siens, affirmant même qu'il avait dû s'exiler en Ontario, à la suite de la prise du pouvoir par ce dernier.

Passant ensuite des paroles aux actes, il aurait asséné une douzaine de coups de sa barre de fer dans le pare-brise, les vitres et le capot de la voiture du journaliste, pour ensuite l'entraîner vers l'arrière de son véhicule, y

## L'agresseur de Morrier: le fils d'un ex-adjoint au directeur de la police

briser les phares et jeter le reporter par terre.

Ce dernier, qui porte une prothèse à la hanche gauche à la suite d'un accident, et qui doit marcher à l'aide d'une canne à la suite du «rejet» de l'autre prothèse qu'on avait insérée dans sa hanche droite, ne pensa alors qu'à protéger son côté valide de ses deux mains et, de cette façon, ne put éviter une bourée de coups de pieds, dont un, décoché à la tête, lui a donné un œil du meilleur noir. A ce moment, il crut bon de «faire le mort», et son agresseur s'y serait laissé prendre.

Pendant qu'il retournait à son auto, toutefois, Morrier nota le numéro de la plaque minéralogique du véhicule, sur un paquet de cigarettes, et c'est ce qui, 24 heures plus tard, devait amener l'arrestation du prévenu dans son domicile de la rue Dumouchel.

On se demande évidemment ce qui a pu provoquer cette agression sur un homme dont son agresseur constata rapidement le handicap, puisqu'il fit voler sa canne à une quarantaine de pieds, sur la route.

Certains policiers, qui ont vécu les multiples intrigues des dernières années au sein du corps de police local, soumettaient dès hier qu'on pourrait peut-être retrouver la cause de cette agression dans la rancœur qu'on pouvait peut-être ressentir, au foyer des Young, à la suite du déplacement de ce dernier, du quartier-général de la rue Gosford, où il était l'un des membres les plus influents de l'état-major, vers le poste «excentrique» de Pointe-Claire.

Et ce peu après la nomination de M. Vignola, le présent directeur, à un poste qu'il convoitait



Le journaliste Bernard Morrier, du «Devoir». photo René Picard, LA PRESSE

lui-même. Et qui lui avait échappé, pensa-t-il peut-être parce qu'il était le seul anglophone sur les rangs.

Pour l'heure, de toutes façons, l'accusé est toujours aux cellules, et ce n'est qu'au cours de la matinée d'aujourd'hui que s'ouvrira l'enquête sur cautionnement, à la suite de la demande

d'ajournement présentée par le procureur de la Couronne, Me Serge Authier.

Représenté par Me Michael Kastner, c'est par voie de procès sommaire, devant un juge seul, qu'il a choisi de procéder. Mais la date de l'instruction ne sera fixée que dans les prochaines heures.

## Romain Gary s'est suicidé

■ PARIS (Reuter, AFP) — L'écrivain français Romain Gary s'est suicidé hier soir dans sa résidence parisienne, en se tirant une balle dans la bouche. Il était âgé de 66 ans.

Romain Gary était généralement considéré comme l'une des personnalités les plus attachantes du monde littéraire et cinématographique français. Né à Vilno, en Lituanie, en 1914, et possédant des ancêtres d'une part tartares et d'autre part juifs, il aimait à déclarer: «Je n'ai pas une goutte de sang français, mais la France coule dans mes veines.»

Personnage touche-à-tout, prix Goncourt en 1956 pour son roman «Les racines du ciel», metteur en scène, avec notamment «Les oiseaux vont mourir au Pérou», membre d'un cabinet ministériel dans le gouvernement Pompidou, sa silhouette aristocratique devait hanter pendant de longues années le monde du Tout-Paris.

Romain Gary a réalisé une oeuvre littéraire importante, avec «L'éducation européenne» (1945), «Les couleurs du jour» (1952), «Les racines du ciel» (1956), «Frère Océan» (1965), «Chien blanc» (1970), «Clair de femme» (1977), «Charge d'âme» (1978) et «Les cerfs-volants», son dernier roman, paru au printemps 1980.

Après un premier mariage avec la romancière britannique Lesley Blanch, il épousa en 1963 la jeune comédienne américaine Jean Seberg, rendue célèbre, aux côtés de Jean-Paul Belmondo, par le film «A bout de souffle», de Jean-Luc Godard. A ses côtés, il mena une vie tumultueuse, militant notamment avec elle aux Etats-Unis pour la légalité raciale.

Divorcé de Jean Seberg, dont il eut un fils, Alexandre Diego, âgé aujourd'hui de 17 ans, Romain Gary fut profondément affecté par la mort tragique de l'actrice, trouvée sans vie le 8 septembre 1979 dans une voitu-

re, à Paris. Il avait mis en cause la police américaine, estimant que son ex-femme avait été éliminée par le FBI en raison de son engagement aux côtés des

militants noirs américains. Romain Gary était commandeur de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération et Croix de guerre 1939-45.

LA MAISON DU HOMARD VIVANT  
**Gidney's**  
THE HOME OF LIVE LOBSTERS

Maintenant en saison  
**Homard**  
de la N.E.  
(qualité select,  
1 1/2 lb plus disponible)  
\$4.95 lb

Pattes de crabe d'Alaska (qualité Kodiak)..... \$5.95 lb  
Pétoncles de Digby..... \$7.95 lb  
Chair de homard congelé, boîte de 11.3 oz..... \$7.95 ch.  
Flétan frais de la Nouvelle-Écosse  
(entier si petit, ou en morceaux)..... \$2.95 lb

Chez Gidney's, c'est toujours de la 1ère qualité seulement.

5055 ouest, boul. Henri-Bourassa (coin du boul. Laurentien) Saint-Laurent 336-3163	3677, chemin Saint-Jean (Boulevard Centre d'Achats) Dollard-des-Ormeaux 526-7838	3192, boul. Saint-Martin (Face à Hypermarché) Chomedey, Laval 681-6781
--	--	--

**Giroux & Des Lauriers**  
INC.

6914, RUE SAINT-HUBERT 273-2813 METRO JEAN-TALON  
1500 EST. RUE MONT-ROYAL 521-3164 METRO MONT-ROYAL  
4029, RUE ONTARIO 521-9414 METRO PIE-IX

Tout confort  
pour un pied  
sensible

Fait de cuir en noir et brun, semelles coussinées pour pieds sensibles. Talon confortable.

Choix de largeurs: AA-B-D-E  
Pointures: 4 à 11

**\$57.95**

Modèle jeune  
Fabrication canadienne  
aussi choix de sacs à main assortis

PERSONNEL COMPÉTENT ET BILINGUE POUR VOUS SERVIR

master charge

**SAUVÉ FRÈRES** vous propose ses

Spéciaux de Noël

À DES RÉDUCTIONS DE

50% à 70%

**POUR GARÇONS\***

<b>Jeans en velours côtelé</b> Marine, brun, beige, gris ou noir Grandeurs 7 à 12 ans.	Ord. \$20.00 <b>SPÉCIAL \$10</b>
<b>Jeans en velours côtelé</b> Marine, brun, beige, gris ou noir Grandeurs 14 à 16 ans.	Ord. \$22.00 <b>SPÉCIAL \$10</b>
<b>Chandails style «kangourous»</b> Coton ouaté. Rouge, bleu ou jaune. Grandeurs P.M.G.T.G.	Ord. \$14.00 <b>SPÉCIAL \$4</b>

**POUR HOMMES**

<b>Lot de chandails</b> En laine. Choix de 15 couleurs. Grandeurs P.M.G.T.G.	Ord. \$30.00 <b>SPÉCIAL \$15</b>
<b>Choix de pantalons</b> Couleurs assorties. Grandeurs variées	Ord. jusqu'à \$35.00 <b>SPÉCIAL \$15</b>
<b>Souliers de marque réputée</b> En cuir. Brun, tan ou noir. Pointures 6 à 12.	Ord. \$99.00 <b>SPÉCIAL \$50</b>

\*SPÉCIAUX POUR GARÇONS NON DISPONIBLES AU COMPLEXE DESJARDINS

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval / Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval / Complexe Desjardins  
273-6392 / 688-6292 / 351-6810 / 681-9233 / 281-1611

Photos en 1 heure

Nous offrons un service de 1 heure sur développement et impression de vos films photos couleurs

Réimpression de vos négatifs en 20 minutes.  
Format 110-126-35 mm (C-41)  
Apportez cette annonce pour un

RABAIS DE \$1.00

Offre valable jusqu'au 15 janvier  
Limite de 1 rouleau par annonce.

Lozeau LTÉE  
6229, Saint-Hubert  
Montréal  
274-6577  
Le magasin d'équipement photographique le plus complet à Montréal.

## À LA SUITE DU DÉPART DE SIFTO VERS TORONTO

# Parizeau menace de ramener la Caisse de dépôt sous la coupe du gouvernement

■ QUEBEC — Les placements importants de la Caisse de dépôt dans de grandes entreprises telles Domtar n'empêchent pas ces dernières de prendre des

**GILLES GAUTHIER**  
de notre bureau de Québec

décisions qui sont contraires aux intérêts des Québécois, ce qui pourrait amener le gouvernement à faire établir de nouvelles règles quant à l'utilisation par la Caisse des fonds qu'elle administre.

C'est ce qu'a indiqué hier à l'Assemblée nationale le ministre des Finances Jacques Parizeau lorsqu'interrogé sur le transfert à Toronto du siège social de Sifto, filiale de Domtar, dont le plus gros actionnaire est de loin la Caisse.

«Nous nous en allons, a-t-il dit après avoir souligné l'impossibilité pour le gouvernement d'intervenir dans les décisions de la Caisse, vers une situation extrêmement paradoxale où, tout en devenant par nos institutions publiques un actionnaire de plus en plus important dans un certain nombre de très grandes sociétés, notre inaptitude à intervenir leur permet de prendre des décisions qui ne sont manifestement pas conformes à l'intérêt public.»

«Il va falloir, a déclaré M. Parizeau, que l'on détermine si l'on doit essentiellement siphonner, comme disent les libéraux, la Caisse de dépôt vers le secteur public ou si, à l'égard du secteur privé, il ne faudra pas trouver des règles en vertu desquelles l'argent des Québécois sert dans le meilleur intérêt des Québécois.»

Outre le transfert du siège social de Sifto, M. Parizeau avait rappelé que Domtar avait l'an dernier déménagé deux groupes normalement assimilés à des sièges sociaux, soit des cadres de la division Kraft et de Chemical Development of Canada et que Sifto avait décidé d'augmenter la capacité des mines de sel de Gooderich en Ontario au moment où le gouvernement du Québec décidait de développer celle des Iles-de-la-Madeleine. C'est également, a-t-il ajouté,



Le ministre Parizeau

suite à des pressions des producteurs de sel de l'Ontario et des Maritimes que le fédéral a décidé de ne pas participer au développement de la mine des Iles.

«Il est évident que si le ministre des Finances avait, mais il ne l'a pas, en vertu de la loi actuelle, quelque pouvoir que ce soit à l'égard de l'orientation de la Caisse de dépôt, une telle chose ne se serait jamais produite, jamais!», a dit M. Parizeau après avoir souligné qu'une telle situation démontrait que les accusations de ses opposants à l'effet que la Caisse était tombée sous sa coupe étaient peu fondées.

Intervenant dans le débat, le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, Reed Scowen, a suggéré que le rôle de participation au développement économique par le biais d'achats d'actions soit retiré à la Caisse de dépôt et confié à la Société générale de financement.

# Le sommet de Dakar annulé à cause du problème de la représentation du Québec

■ OTTAWA — Le gouvernement du Sénégal a décidé hier de contremander le sommet de la communauté organique des pays francophones qui devait se tenir à Dakar la semaine prochaine.

**GILLES PAQUIN**  
de notre bureau d'Ottawa

Selon des sources diplomatiques à Ottawa, il est évident que le sommet est remis à une date indéterminée pour tenter de trouver une solution à l'impasse créée par la position adoptée par le gouvernement fédéral.

Une dépêche en provenance de Dakar confirme d'ailleurs que cette réunion des ministres des Affaires étrangères des pays francophones est annulée pour «laisser le temps aux parties de trouver un accord sur le problème de la représentation du Québec».

On se souviendra que le gouvernement fédéral exigeait d'être le seul porte-parole de la population francophone du Canada à cette rencontre, niant même le droit à un ministre québécois de s'ajouter à sa délégation.

Devant cette attitude, la France a réitéré sa volonté de s'abs-

tenir de toute participation jusqu'à ce que le Québec obtienne «une solution satisfaisante» au différé le mettant au prise avec le gouvernement Trudeau.

### Trudeau déçu

Un porte-parole du premier ministre a indiqué hier qu'il allait faire connaître sa réaction aux Communes cet après-midi. Il est normal que M. Trudeau soit déçu, a-t-il dit, puisqu'il souhaitait la création d'une telle communauté. Il est clair que la remise du sommet tient à la position adoptée par la France, a-t-il ajouté.

Au cabinet du ministre des Affaires étrangères, M. Mark MacGuigan, on s'est refusé à commenter l'information en indiquant que les explications du gouvernement sénégalais ne parviendraient à Ottawa qu'aujourd'hui.

L'ambassadeur du Canada au Sénégal, M. Marc Perron, a cependant communiqué avec le ministre hier pour lui faire connaître la décision des autorités sénégalaises.

Le sommet, qui devait s'ouvrir à Dakar le 8 décembre prochain, visait à mettre sur pied une nouvelle «communauté organique»

destinée à servir de forum à ces nations qui sont pour la plupart déjà regroupées au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays de langue française.

Dans cette dernière organisation, le Québec a le statut de gouvernement participant et jouit d'une délégation autonome à côté de celle du gouvernement fédéral. Ottawa ne veut pas que la chose se répète dans une deuxième organisation internationale.

Lors de sa rencontre avec le président français M. Valéry

Giscard d'Estaing le mois dernier à Paris, M. Trudeau avait soulevé cette question dans l'espoir de voir la France changer d'avis mais celle-ci avait maintenu sa volonté de soutenir la demande du Québec.

### Morin

À Québec, la réaction première du ministre des Affaires intergouvernementales, Claude Morin, à l'annulation de la conférence de Dakar a été qu'il regrette que l'intransigeance d'Ottawa empêche la tenue d'une réunion d'États et de gouvernements francophones.

## Saumon: LeBlanc sera à Québec aujourd'hui

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lesnard, rencontre ce soir à son bureau son homologue fédéral, M. Roméo LeBlanc, ministre des Pêches et Océans, pour parler du saumon.

La réunion, réclamée par le gouvernement du Québec, vise à

connaître les vues du gouvernement canadien sur les aspects litigieux de sa politique en relation avec celle du Québec.

L'ordre du jour comprend les sujets suivants: les négociations internationales sur la pêche au saumon, les interceptions de saumon en haute mer et la levée du ban sur la pêche commerciale en Gaspésie.

## LES RUES DE MONTRÉAL

### BERCY, rue (1907)

La provenance de ce nom est incertaine, mais on présume qu'un propriétaire-résident de cette voie était originaire du quartier de Bercy, à Paris. Noms antérieurs: rue Cedar et rue de Lévis. Axe nord-sud, à l'est de Frontenac.

### BERESFORD, avenue (?)

Vraisemblablement en souvenir de William Carr, vicomte de Beresford (1768-1851), général anglais qui commandait les troupes portugaises dans l'armée de Wellington en 1809. Axe sud-nord à partir de Wellington, à l'ouest de Charlevoix.

### BERGER, rue (1921)

A la mémoire de Charles Berger, conseiller municipal de l'an-

ciens quartier Saint-Louis où se trouve cette voie, jadis connue sous le nom de rue Saint-Justin. Axe nord-sud à partir de Sainte-Catherine, à l'est de Saint-Laurent.

### BERLINGUET, rue (1965)

En hommage à Thomas Berlinguet (1790-1863), sculpteur montréalais. Axe est-ouest à partir du boulevard Pierre-Bernard au nord de Sherbrooke.

### BERNIERES, rue de (1947)

Lieu où les troupes canadiennes s'illustrèrent en 1944 pendant la campagne de Normandie. Axe nord-sud à partir de Glencoe, à l'est du chemin de la Côte-des-Neiges.

## ENFIN!

le 33 tours de PASSE PARTOUT est arrivé.



Un choix minutieux des 33 chansons et comptines les plus en demande auprès du grand public et tel qu'entendues à la télévision.

Sur étiquette Poly - Sons, distribué par les productions EXECOM

en vente dès maintenant chez:

**Ed Archambault INC.**

500 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, angle Berri — 849-6201

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Prix de lancement: \$6.99

**TAPIS Métropolitain**

# Vente de Tapis de Noël

**Tapis Métropolitain est le seul à pouvoir vous offrir ces Valeurs Exceptionnelles**

UNE fois de plus, Tapis Métropolitain vous présente une vente de tapis pour vous aider à économiser plus que jamais. Cette fois-ci c'est pour ragotiller votre maison en vue de la saison des fêtes. La qualité est excellente, le choix est incroyable, donc entrez nous voir dès aujourd'hui pour les meilleures valeurs sur le marché!

**BALANCE DE ROULEAUX**

Habituellement à des prix très, très bas. La vente de Noël de Tapis Métropolitain vous les offre...

## 20% de moins

**PRÉLARTS SANS CIRAGE**

33,600 v.c. en stock à partir de \$3.99 v.c. **70%** Epargnez jusqu'à...

*"Chez Tapis Métropolitain tout est garanti j'vous en passe un papier!"*

Vous obtenez avec votre achat un certificat de garantie supportant notre

- GARANTIE DE MARCHANDISE DE PREMIERE QUALITE
- GARANTIE DE 100 JOURS DE PLUS BAS PRIX
- GARANTIE A VIE SUR L'INSTALLATION

Service d'achat à domicile GRATUIT 327-4465

**UNE OFFRE DE NOËL TRÈS SPÉCIALE DE TAPIS MÉTROPOLITAIN**

**ACHETEZ 2 verges carrées**

et la **3<sup>ème</sup> v.c. est GRATUITE**

Plus vous achetez ... plus vous économisez

Achetez **30 v.c.** Payez seulement pour **20 v.c.**  
 Achetez **45 v.c.** Payez seulement pour **30 v.c.**  
 Achetez **60 v.c.** Payez seulement pour **40 v.c.**  
 Achetez **75 v.c.** Payez seulement pour **50 v.c.**

MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE SEULEMENT

**BEAUCOUP D'AUTRES AUBAINES NON-ANNONCÉES**

- Installation gratuite
- Sous-tapis de qualité gratuit
- Les spéciaux 3 pour 1

**TAPIS Métropolitain**

20 ENTREPÔTS À TRAVERS LE CANADA

<b>MONTRÉAL</b> 6855 ave. rue Jean-Jacques Centre St-Bas, Langelier et Les Galeries d'Anjou 254-4524	<b>BROSSARD</b> 1875 rue Parana Coteau, Taschereau à l'est du Pont Champlain	<b>ST-JEAN</b> Carrefour Le Johannis 187 boul. St-Joseph (voisin de Canadian Tire)
<b>DOLLARD</b> 2347 boul. des Sources (voisin de Canadian Tire)	<b>LASALLE</b> 1580 rue Dollard (face à Devol Boyer)	<b>LONGUEUIL</b> 1534 chemin Chambly 100 pi. au nord de Cure Pointe
<b>LAVAL</b> 1775 boul. St-Martin (à l'est du boul. Le Corbier)	<b>CHATEAUGUY</b> 1092 rue d'Angoy (face à Canadian Tire)	

## LE TAUX DE LA TAXE DEMEURE INCHANGÉ

# Laval: hausse de l'évaluation de 5 p.c.

L'administration municipale de Laval présentera à la mi-décembre un budget d'environ \$153 millions qui ne comportera pas d'augmentation du taux

**JEAN-PAUL CHARBONNEAU**

de la taxe foncière en 1981. Ce taux restera à \$2.77 du \$100, mais la hausse moyenne de l'évaluation sera de 5 pour cent.

C'est ce que LA PRESSE a appris, hier, à l'issue de la séance

du comité exécutif de Laval. Pour l'exercice financier qui se terminera à la fin de cette année, le budget de la ville est de \$143 millions.

Dans celui de 1981, qui sera déposé pour étude et adoption lors d'une assemblée spéciale du conseil, le 15 décembre, on y retrouvera une hausse de 5 à 7 p. cent. Il s'agit là de la plus faible majoration dans un budget de Laval depuis sa fondation, il y a 15 ans.

Si le taux de la taxe foncière demeure inchangé à Laval, il passera à \$3.10 à Montréal et à \$3 à Longueuil.

Pour ce qui est de l'augmentation de l'évaluation, elle sera minime dans la majorité des cas. Le pourcentage le plus élevé sera dans les nouvelles maisons. A Montréal, le taux d'évaluation est haussé de 25 p. cent.

Le propriétaire lavallois qui n'a effectué aucune amélioration à sa maison ne subira probablement pas de hausse de son évaluation, et paiera le même montant en taxes municipales qu'en 1980.

### La Fête des voisins

Les budgets de tous les services ont été coupés au maximum. «Pas un seul n'a été épargné. On peut dire qu'il y a coupures dans un budget municipal quand la hausse n'atteint pas 10 p. cent», a précisé notre informateur.

Il a poursuivi en disant «ce fut très difficile d'en arriver à ce pourcentage, principalement lorsqu'on regarde les fortes augmentations des prix du pétrole ainsi que les salaires et les avantages sociaux accordés à nos employés.»

A chaque fois qu'on parle de budget à l'hôtel de ville, la Fête des voisins apparaît dans les discussions. Un porte-parole de

l'administration municipale a déclaré que cette fête sera à nouveau présentée cet été, mais qu'elle pourrait bien prendre une

nouvelle tournure. On songe à créer une corporation à but non lucratif qui aura pour tâche de

voir à organiser cet événement au cours des prochaines années. Il faut aussi penser que Laval est maintenant divisée en 24 districts électoraux.

## Trois nouvelles arénas à Montréal

La ville de Montréal construira trois amphithéâtres sportifs au coût total de \$8,2 millions dans autant de quartiers de la métropole. L'annonce en a été faite hier soir par le président du Comité exécutif de la ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, au cours d'une rencontre au Centre Claude-Robillard.

**YVON LABERGE**

D'abord, les travaux de construction de l'aréna Michel-Normandin (voisin du Centre Claude-Robillard) débiteront à la mi-décembre pour être complétés à la fin septembre 1981.

Il en va de même pour l'amphithéâtre Saint-Louis construit sur le terrain de l'ancien immeuble du Patro Le Prévost au sud de la rue Bernard entre les rues Casgrain et Saint-Dominique.

Quant au troisième amphithéâtre, il sera connu sous le nom de l'aréna Bill Durnam et sera érigé dans le quartier Côte-des-Neiges à l'angle des rues Vézina et Westbury. Le début

des travaux a été fixé au début de décembre 1981, après que les travaux des deux autres arénas auront été complétés.

Pour la construction des amphithéâtres Michel-Normandin et Saint-Louis, dont les coûts sont évalués respectivement à \$2,9 et \$2,8 millions, la ville de Montréal bénéficie d'une subvention de \$2,1 millions du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide aux équipements communautaires.

Par contre, la ville de Montréal devra assumer seule les coûts de construction de l'aréna Bill Durnam évalués à \$3,1 millions. Selon le président du Comité exécutif, M. Yvon Lamarre, l'administration municipale n'aura aucun emprunt à contracter pour la construction de ces amphithéâtres puisque la différence entre le coût et le montant des subventions sera prise au budget d'opération.

Le Conseil municipal aura à se prononcer demain sur l'octroi du contrat de construction au plus bas soumissionnaire, la firme Bienda Construction Inc.

## Espionnage: Auf Der Maur s'expliquera vendredi

Le conseiller municipal Nick Auf Der Maur a inscrit une question de privilège à l'ordre du jour de l'assemblée spéciale de la Communauté urbaine de Montréal, vendredi, concernant l'affaire d'espionnage pré-

**FLORIAN BERNARD**

sumé des bureaux de M. Yvon Lamarre, président du conseil de sécurité.

En conférence de presse, hier après-midi, M. Auf Der Maur a déclaré que du tort avait été fait à son honneur de conseiller à la

fois par M. Yvon Lamarre et par le directeur de police de la CUM, M. Vignola. Ce dernier n'avait pas le droit, selon M. Auf Der Maur, de se faire à la fois enquêteur et accusateur en pleine séance du conseil.

A M. Lamarre, il reproche d'avoir créé une mise en scène à des fins partisans, en collusion avec le directeur Vignola et le maire Jean Drapeau.

Quant à l'affaire d'espionnage elle-même, M. Auf Der Maur a déclaré qu'il n'a pas dit son dernier mot et qu'il poursuit personnellement son enquête.

## Réduction des effectifs à l'escouade anti-émeute

La direction du service de police de la CUM a décidé de réduire les effectifs de la section spécialisée des groupes tactiques (communément appelée section anti-émeute) de 81 à 51, ce qui a vite fait de semer le mécontentement au sein de la Fraternité des policiers.

Selon la Fraternité, cette section, dont les policiers sont particulièrement bien entraînés au contrôle des foules durant les manifestations ou lors de con-

flits ouvriers, a permis au cours des années de maintenir le calme et la sécurité. La Fraternité trouve inadmissible cette décision qui survient juste à la veille du renouvellement de 500 conventions collectives de différents secteurs qui expirent en 1981.

La réduction sera effective à compter du 6 décembre. Pour la Fraternité, cette mesure ne peut que contribuer à l'augmentation de la criminalité.

## Les Canadiens de l'Ouest sont en meilleure santé que ceux de l'Est du pays

OTTAWA (PC) — Une étude commandée par le gouvernement fédéral démontre que les Canadiens de l'Ouest sont en meilleure santé que leurs compatriotes de l'Est du pays.

Des tests effectués sur plus de 10,000 Canadiens indiquent en effet que les gens de l'Ouest sont plus grands et plus minces que ceux du Québec et des Maritimes, alors que ceux de l'Ontario établissent la moyenne.

Selon le rapport d'étude, les fumeurs les plus irréductibles sont des Québécois, alors que les Canadiens des Prairies sont ceux qui boivent et fument le moins.

Enfin, il appert que le rythme de vie dans les Maritimes est beaucoup plus lent que partout ailleurs, ce qui expliquerait que les plus basses tensions artérielles y aient été enregistrées.

**SUBVENTION GOUVERNEMENTALE AVANT 1961 JUSQU'À \$1,000**

Mousse Rapco  
Laine soufflée  
Permis no: 1526-5176  
• Service 24 heures  
• 20 ans d'expérience  
• Garantie écrite

Nous faisons aussi la réparation de toitures membranées

**ISOLATION PLUS** • Financement sans intérêt  
• Estimation gratuite

**GÉRALD L'ITALIEN, PROP.**  
6341, rue Fabre  
Montréal — 270-9238

**270-9238**  
**270-3833**

Choix Qualité

**BOUTIQUE COLONIALE MEUBLES CANADIENS**

Superbe mobilier de salon: sofa et chaise berçante pivotante. Choix de tissus. **Prix spécial de la semaine \$599<sup>95</sup>**

UN CHOIX COMPLET

**JRvinet inc.** Livraison immédiate

ROXTON, THIBAUT, VILLAGEOIS, GUITO, SKLAR

**9712 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL 351-9110**

# SUGGESTIONS PRATIQUES!

**Le Renovateur (Rona)**

## Tout est là!

PAYEZ & EMPORTEZ DU 17 AU 20 DÉCEMBRE 1980

**Corroyeur de luxe 4" Rockwell**  
avec support. Grand guide de 20" x 3" inclinable de 45° à droite ou à gauche avec butée d'arrêt à 90°. Sans moteur 387006  
**\$197**

**Tour à bois de 36" Rockwell**  
avec banc et support. Construction ultra-robuste. Roulements à billes scellés dans la poulie. Sans moteur 387009  
**\$257**

**Weller**

**Ensemble à souder Weller Expert**  
Coffret de plastique comprenant un pistolet à souder à deux intensités de chaleur plus 3 pointes et accessoires: 186004  
**16.99**

**Sableuse Skil à ruban**  
Sableuse légère offrant de nombreux avantages que vous ne trouvez que dans des modèles plus chers: 5 courroies de sablage assorties 385087  
**\$62**

**Perceuse X-Tool de Skil**  
Modèle 3/8" à vitesse variable marche avant et arrière et système de percussion. Poignée latérale amovible 385005  
**\$69**

**Pistolet-colleur USM/Bostik 260**  
Avec thermostat automatique et débit contrôlé par gâchette. Avec bâtonnets de colle 401017  
**17.77**

**Ciseaux à bois Disston**  
Ensemble de 6 ciseaux de haute qualité dans un coffret en bois. Manches ultra-robustes 248099  
**\$47**

**Ensemble de scie sauteuse 2 vitesses**  
Black & Decker #7531-04. Avec lames assorties et guide de refente. En trousse 027114  
**31.77**

<b>AHUNTSIC</b> MAJOR ET MAJOR INC. 1540 est, rue Savé 389-7821	<b>DORION</b> LOYOLA SCHMIDT LTÉE 243, Hardwood 455-5641	<b>SAINT-BASILE LE GRAND</b> MATCO MART INC. 355, boul. Laurier 653-7861	<b>SAINT-JEAN</b> CENTRE DE RENOVATION IDÉAL ENR. 949, rue du Séminaire N. 348-0933	<b>SAINT-MARIE SUR LE LAC</b> FRANÇOIS L'ESPÉRANCE INC. 3003, chemin Oka 473-4646
<b>AUTEUIL</b> DUPONT LTÉE 4925, boul. des Laurentides 622-0880	<b>LACOLLE</b> VICTOR POIRIER LTÉE 6, rue de l'Église 246-3045	<b>SARTE-ANNE DE BELLEVUE</b> J.B. D'Aoust INC. 27, rue Sainte-Anne 457-3430	<b>SAINT-JÉRÔME</b> CENTRE DE RENOVATION ST-JÉRÔME INC. 2391, rue Labellie (Lafontaine) 436-2700	<b>TERREBONNE</b> FRANÇOIS L'ESPÉRANCE INC. 1505, chemin Gascon 471-6631
<b>BELLEVEUILLE</b> MOTTRAM LUMBER CO. LTD. 905, boul. La Salette 438-0644	<b>LONGUEUIL</b> C. LÉTOURNEAU INC. 70, rue Lévis 651-3500	<b>SAINT-HYACINTHE</b> MAISON DU BRICOLEUR ENR. 4450, boul. Laurier 773-9256	<b>SAINTE-JULIE</b> CENTRE DE LA MAISON E. BEAUCHESE INC. 800, Montée Ste-Julie 649-1581	<b>VILLE DES LAURENTIDES</b> R. DESLONGCHAMPS ET FILS INC. 557, rue Saint-Isidore 439-3878
<b>BOUCHERVILLE</b> DENIS RACOT 31, Pierre-Boucher 655-1340	<b>MASCOUCHE</b> LES MATÉRIELX BO-FER LTÉE 1198, rue Saint-Henri 474-2118	<b>SAINT-HUBERT</b> MATCO MART INC. 4630, chemin Chambly 678-9010	<b>SAINT-LÉONARD</b> RAVARY «LE COLOSSE» 9275, boul. Longueuil 326-6800	<b>VARENNES</b> RENÉ THOMAS ET FILS INC. 77, rue Sainte-Anne 652-2927

# ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN  
président et éditeur

JEAN SISTO  
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information  
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

## Le bluff extrêmement risqué de la Syrie

Si les concentrations de troupes ne cessent de s'accroître aux frontières soviéto-polonaises et jordano-syriennes, nous sommes en danger de voir éclater de nouveaux conflits avant la fin de l'année.

En déployant trois nouvelles divisions (près de 75.000 hommes) et 1.100 chars aux frontières de la Jordanie, la Syrie fait naître de grandes appréhensions dans les chancelleries d'Amman, du Caire et de Riad. À la vue d'un pareil élargissement du foyer de tension entre les deux pays, un expert du département d'État américain n'a pu s'empêcher de faire observer prudemment que les risques de voir éclater un autre conflit au Proche-Orient sont pour ainsi dire «better than 50-50».

La conduite de la Syrie est déconcertante, mais elle s'explique. Pour sa part, le roi Hussein de Jordanie avoue ne pas en com-

prendre les mobiles. S'il faut en croire les rumeurs en provenance de Damas, la Syrie ne peut plus tolérer l'hostilité du régime hachémite. Elle accuse le roi Hussein d'encourager l'action des Frères musulmans, une secte terroriste qui, depuis le début de 1978, sème la terreur dans les rangs et institutions des militaires syriens. Cette secte, composée d'éléments estudiantins, préconise un retour à la loi coranique en vue d'établir un ordre social qui n'ait rien à voir avec le communisme et le socialisme, doctrines réputées «hérétiques».

De plus, la Syrie tient le monarque jordanien pour un tiède toujours en tentation de négocier avec Israël et les États-Unis en vue de parvenir un jour à «liquider l'OLP». Le fait pour la Jordanie de s'être ouvertement solidarisée avec l'Irak a probablement été la goutte qui a fait

déborder le vase. Quoi qu'il en soit, rien ne va plus entre ces deux pays dits «du champ de bataille», c'est-à-dire, directement impliqués dans le conflit israélo-palestinien.

Le roi Hussein nie toute connivence de son régime avec les Frères musulmans, mais il reste possible que les terroristes se servent de la Jordanie comme de sanctuaire d'où originent leurs opérations contre la Syrie. Il est possible que ces opérations aient fini par avoir l'effet de coups d'épingle devenus intolérables.

Quant à la sympathie plutôt tardive que le roi Hussein manifeste à la cause de l'OLP, la Syrie a un peu raison d'en suspecter la sincérité. D'abord, il ne faut pas oublier qu'en 1970, Hussein a écrasé d'une façon impitoyable la résistance OLP sur son territoire. On sait, de

plus, que le monarque fut longtemps un allié et admirateur du chah d'Iran à qui il emprunta quelques idées réformistes. Enfin, Hussein fut et demeure, malgré certaines déclarations faites à l'intention de la galerie arabe, un ami des États-Unis, lesquels, d'ailleurs, viennent de lui faire savoir qu'ils seraient disposés à lui fournir une aide militaire (limitée) si jamais...

Pour les pays du «front de la fermeté» (dont fait partie la Syrie), deux obstacles freinent et compromettent l'émancipation du monde arabe: l'Irak et la Jordanie. On sait que l'Irak vient de prendre, à Amman, la place de l'Égypte au leadership du monde arabe. On sait aussi qu'il se rapproche ostensiblement de l'Europe occidentale et des pays du Golfe et, ce qui plus est, entend remplacer l'Iran dans le rôle de gendarme du dit Golfe, se rendant, par le fait même, au

désir non avoué des Américains...

Quant au royaume hachémite, le «front» estime qu'il a fait son temps et que le moment est venu de s'en débarrasser pour le remplacer par une équipe plus représentative de la réalité arabo-palestinienne.

Il se peut que la Syrie se trouve présentement en état de grande tentation. Elle se sait forte d'une alliance renouvelée avec Moscou; elle est consciente de sa supériorité militaire par rapport à la Jordanie et elle est en lieu de croire que l'Irak est largement accaparé par sa guerre avec l'Iran. Le moment doit lui paraître bien choisi d'attaquer la Jordanie en vue de provoquer la chute du roi Hussein et de remettre le pouvoir à Yasser Arafat, l'âme de la résistance arabe aux séductions de l'Ouest. Telles sont, en tout cas,

les spéculations qui ont cours présentement à Tel-Aviv.

Quoi qu'il en soit de la stratégie syrienne, on peut se demander si elle ne pêche pas par témérité. La supériorité militaire de la Syrie est certaine, mais une partie de ses troupes reste tout de même affectée au Golan et au Liban. De plus, il n'est guère certain que l'Irak ne broncherait pas si Damas poussait le bluff trop loin.

Aller jusqu'à la guerre risquerait de polariser considérablement les alliances et de se mettre à dos des pays arabes dits «modérés». On sait que ces derniers viennent de se solidariser avec la Jordanie et l'Arabie Saoudite pour accorder leur appui à l'Irak. Décidément, la Syrie se livre à un jeu dangereux: un jeu qui n'en vaut vraiment pas la chandelle.

JEAN PELLERIN

## Les droits des Inuit dans la future constitution du Canada

Quand les Inuit réclament que leurs droits soient encaissés dans la constitution, il est bien difficile de ne pas leur dire notre accord de principe.

On parle souvent des deux peuples fondateurs. On oublie alors notamment ce groupe qui, quoique peu nombreux, est antérieur sur le sol canadien aux anglophones et aux francophones. Ces gens ont des droits historiques.

Au fait, ces droits sont même garantis par des traités. Mais, comme cela, à leur dire au moins, n'a pas empêché qu'ils soient violés à l'occasion, ils se sentiraient plus rassurés s'ils étaient inscrits dans un document aussi solennel qu'une constitution.

La préservation de ces droits est, au surplus, reliée à un objectif auquel on ne saurait s'opposer, soit le maintien de leur culture, de leur identité et de leurs traditions. Si les francophones peuvent à juste titre se considérer menacés dans leur survie en raison du contexte nord-américain, il est bien certain qu'un groupe minuscule comme les Inuit est encore plus justifié d'entretenir des craintes pour l'avenir.

Le problème, cependant, n'est pas si simple qu'il peut le paraître. Les Inuit, en effet, vou-

draient qu'on profite du projet de rapatriement pour inclure plusieurs autres points dont le sens n'est pas obvie pour tout le monde.

Ils réclament, par exemple, un droit d'autodétermination. Mais sur quel territoire s'exercerait ce droit? Il n'est pas question, apparemment, d'un retrait du Canada, mais de la création d'une province distincte. La question demeure tout de même inchangée: quelles parties du Canada seraient soustraites à la juridiction d'Ottawa ou des provinces pour constituer la nouvelle entité?

Des Inuit vivent dans le Grand Nord québécois. Quelles superficies voudraient-ils qu'on leur réserve? Et qu'advierait-il alors des installations que le Québec possède déjà dans ce coin de pays?

La population inuit est de 25.000 habitants. Pareil nombre justifie-t-il la mise sur pied d'un appareil gouvernemental sophistiqué et très coûteux? Quelles en seraient les sources de financement? Un pouvoir politique sans assises économiques valables risque d'être plus symbolique qu'autre chose. Il ne faut pas oublier également qu'en plus d'être très peu nombreux, les Inuit sont actuellement dispersés dans plusieurs coins du pays.

Le Canada peut difficilement s'engager plus avant tant qu'il n'aura pas de réponses à ces questions et à plusieurs autres que soulève cette question de l'autodétermination.

Il en va de même en ce qui concerne une autre demande, à savoir qu'aucun amendement futur à la constitution ne puisse affecter les Inuit à moins qu'ils n'y consentent expressément. Il est vrai que les provinces ont formulé pareille requête lors du sommet constitutionnel à Ottawa, en septembre, mais l'octroi d'un privilège de cette nature pourrait éventuellement paralyser certaines initiatives canadiennes conçues en fonction de l'intérêt général du pays. Il faudrait au moins que pareil droit fût judicieusement circonscrit.

On se sentira, par contre, en assez large sympathie avec ces mêmes Inuit quand ils soulignent qu'une trop grande mobilité de la main-d'œuvre pourrait signifier l'envahissement de leur territoire par des étrangers chaque fois qu'un projet important y est mis en chantier. Il est certain qu'ils ont droit à une protection spéciale à ce chapitre, c'est-à-dire à une priorité raisonnable d'emploi.

VINCENT PRINCE



Droits réservés

## La pénurie anticipée de pétrole et le mandat de Pétro-Canada

Le président et directeur général de Pétro-Canada, M. Wilbert Hopper, déclarait lundi au Canadian Club de Montréal qu'il prévoyait une certaine pénurie de pétrole dès l'an prochain et que cette pénurie deviendrait permanente à compter de 1985. Selon M. Hopper, qui a déjà été conseiller auprès des pays de l'OPEP, cette insuffisance des approvisionnements en pétrole sera causée non seulement par la baisse de la production mondiale provoquée par le conflit irano-irakien mais surtout par la nouvelle politique pétrolière de l'OPEP qui priorisera en priorité les pays du Tiers-monde et en dernier lieu les multinationales du pétrole.

Comme le Canada est approvisionné presque exclusivement par des multinationales, si l'on excepte le petit contrat (50.000 barils par jour) de Pétro-Canada avec le Mexique, on peut prévoir que dans cinq ans au plus tard le pays, c'est-à-dire le Québec et les Maritimes, pourrait commencer à manquer de pétrole. On peut toujours se consoler en se disant, comme M. Hopper, que le problème pétrolier du Canada sera bien minime en comparaison de celui des autres pays industrialisés. Mais une consolation n'a jamais été une solution.

Bien sûr, cette pénurie anticipée sera une disette artificielle puisque les puits de pétrole des pays producteurs ne seront pas asséchés. Mais une rareté provoquée à des effets qu'une pénurie naturelle. En économie les restrictions de la politique ont les mêmes répercussions que les carences de la nature. Il faut donc se comporter en conséquence, à moins de croire que l'on pourra convaincre les pays producteurs à accroître leur production pour satisfaire les besoins des pays industrialisés. C'est un risque assez stupide à prendre, d'autant plus que les prix ne cessent de grimper.

Les besoins nets du Canada en pétrole importé sont présentement d'environ 250.000 barils par jour. Malheureusement les puits de pétrole albertains ne sont pas ceux d'Arabie Saoudite et leur production va beaucoup décliner dès la fin de la présente décennie. Tout cela est bien connu. Pourtant le fédéral ne semble pas avoir la politique adéquate pour faire face à cette pénurie anticipée. La politique énergétique du ministre Lalonde, dévoilée dans le budget MacEachen, soulève, en effet, plus d'appréhension que d'enthousiasme. Car en dépit du fait que ce programme a pour objectif officiel l'autosuffisance dès 1990, l'expérience de la

dernière décennie dégonfle cet optimisme.

D'une part la mise en valeur des sables bitumineux est un processus très lent et fort coûteux et, d'autre part la découverte et l'exploitation de gisements de pétrole léger sont aussi un processus très lent, puisqu'elles doivent se faire dans le Grand Nord et au large des côtes. Or le projet Lalonde est centré sur l'expansion de Pétro-Canada et le ministre a demandé à cette société d'État de créer une filiale, Pétro-Canada International, dont le mandat sera de faire de l'exploration dans le Tiers-monde. En d'autres termes, le Canada cherchera du pétrole hors de ses frontières alors qu'il devrait concentrer tous ses efforts, au lieu de les disperser, à trouver et à exploiter des gisements canadiens sur lesquels il a pleine autorité.

Faut-il comprendre à la lumière équivoque de ce mandat que le fédéral craint moins de partager ses droits pétroliers avec des pays du Tiers-monde qu'avec des provinces canadiennes ou des multinationales établies au Canada? Doit-on conclure alors que l'autosuffisance n'est pas incompatible avec la dépendance envers les pays du Tiers-monde? M. Lalonde saura sans doute répondre avec clarté et brio à de telles questions.

IVAN QUAY

## DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

### La politique fédérale du pétrole

Le gouvernement fédéral a été accusé de faire campagne pour faire baisser la valeur des actions pétrolières, dans le but de réaliser son projet d'acquiescer des intérêts dans les compagnies qui ont maintenant une majorité d'actionnaires étrangers. La valeur des actions, chez les compagnies de gaz et de pétrole, a effectivement baissé par suite du geste du gouvernement, mais il est difficile de croire que même le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, le ministre des Finances, M. Allan MacEachen et le premier ministre M. Pierre Trudeau, auraient pu agir délibérément dans ce but. (...)

Ce que M. MacEachen a présenté le soir du budget, et ce que M. Lalonde déclare qu'ils «veulent dire en fait», est extrêmement préjudiciable aux compagnies de pétrole dont les actionnaires sont en majorité étrangers.

Les avantages fiscaux sont beaucoup plus importants pour les compagnies qui appartiennent à des Canadiens à 50 pour cent, et encore plus importants pour celles qui sont canadiennes à 75 pour cent. Il devrait y avoir, comme dit M. MacEachen, «au moins 50 pour cent de la production de gaz et de pétrole qui appartienne aux Canadiens d'ici à 1990; les Canadiens devraient contrôler une quantité importante des grandes compagnies de gaz et de pétrole; et la part de

pétrole et de gaz appartenant au gouvernement du Canada devrait augmenter prochainement». (...)

Il est probable que la plupart des Canadiens aimeraient voir un plus grand nombre de leurs compatriotes posséder non pas seulement les compagnies de pétrole, mais aussi un grand nombre de nos industries. Mais la plupart des Canadiens ont les sens des priorités. (...)

Devons-nous maintenant nous arrêter et racheter ce qui existe déjà, ou devons-nous aller dans le sens des nouvelles initiatives? Il est impossible de faire les deux. (...) Mais agir délibérément, comme l'a fait le gouvernement, pour convaincre les investisseurs étrangers que le Canada ne veut pas de leur argent, que leur seul espoir de faire des profits réside dans la définition de M. Lalonde et MacEachen («prosperer en même temps que nous tous») c'est favoriser la récession, le chômage et l'inertie dans la croissance de notre pays.

Ce que M. Lalonde dit, en fait, c'est: si vous n'aimez pas ce que nous vous offrons, nous — le gouvernement — le ferons. Le gouvernement a déjà un déficit budgétaire de \$14 milliards, ce qui est plus que l'ensemble du budget d'il y a à peine 10 ans. (...) Le 20 novembre.

«The Globe and Mail»

### Rapatriement sans amendement

Le ministre de la Justice, M. Chrétien, dit que les Canadiens

sont de «grands enfants», et que nous ne devrions pas avoir à demander la permission à la Grande-Bretagne pour changer la constitution.

M. Pierre Trudeau nous rappelle à l'humilité le fait que la constitution demeure en Grande-Bretagne est la preuve de notre «colonialisme» et que tant que nous ne l'aurons pas rapatriée nous demeurerons psychologiquement des coloniaux. Maintenant il dit que s'il a évoqué le problème constitutionnel, c'était pour empêcher le Canada d'être détruit, alors qu'en fait c'est lui qui le détruit. Il croit vraiment que nous gouvernons n'importe quoi.

Pourtant M. Trudeau tient à ce que la Grande-Bretagne accomplisse un dernier geste colonial, et qu'elle amende ce qu'il appelle notre soi-disant constitution en y incluant sa charte des droits de la personne, les «droits» linguistiques et une formule d'amendement. Et que la Grande-Bretagne nous la renvoie, tout cela sans faire d'objection, parce que «nous ne sommes pas une colonie, vous savez». (...)

La Grande-Bretagne devrait retourner l'Acte de l'Amérique du Nord britannique tel qu'il est, sans y rien changer, en l'accompagnant d'une observation polie, mais succincte, disant qu'en tant que peuple souverain les Canadiens peuvent remanier leur propre constitution. Cela ne concerne plus les Britanniques. Un point, c'est tout. — Le 17 novembre. (...)

«The Calgary Sun»

# Pédagogie « progressiste » ou « socialiste » à l'U de M?

Dans une lettre parue le 28 novembre dernier, dans LA PRESSE, cinq étudiantes de la Section préscolaire-primaire dénoncent vigoureusement la pédagogie progressiste en la qualifiant de l'épithète infamante de « socialiste ». S'en suit quelques autres qualités que l'on retrouve généralement accolées à cette insulte (!): endoctrinement, camouflage, antidémocratie, etc. Notre asservissement à la ligne chinoise (on trouve en effet une citation extraite de Pékin information dans le premier cahier de pédagogie progressiste!) et aux syndicats (comme c'est laid!) y est bien sûr dénoncé. En fait, les détails importent peu: ils ressemblent simplement à l'ensemble des opinions généralement véhiculées à propos de tout ce qui a une légère connotation socialisante.

Idéologique? Nous le sommes sans aucun doute. Que ces étudiantes aient l'air de venir de la découverte illustre simplement qu'elles ne sont pas parmi celles qui ont travaillé avec nous en projets (qui sont d'ailleurs à option). Mais cette idéologie qui est la nôtre, jamais nous ne l'avons imposée aux étudiantes qui ont travaillé avec nous. Au contraire, nous sommes de ceux qui exprimons cette idéologie dès le départ, sans la camoufler, pour mieux permettre aux étudiantes d'en discuter, d'en peser le pour et le contre et finalement de se faire une opinion objective. Nous sommes aussi de ceux qui favorisons systématiquement la comparaison des différents points de vue dans les travaux d'étudiants.

Votre réaction ne nous vexait cependant pas. Les préjugés face à tout changement social sont si bien entretenus par l'éducation actuelle que votre conception de ce qu'est la pédagogie progressiste est loin d'être une exception. Au contraire, depuis cinq ans, c'est bien plutôt l'immense majorité des étudiantes qui ont manifesté, au point de départ, de tels préjugés. Ce n'est qu'après que nous ayons exposé notre point de vue, répondu aux questions et discuté que ces préjugés ont disparu.

Pour répondre à vos objections, nous tenterons donc de clarifier quelques reproches que vous faites à la pédagogie progressiste et qui ne nous semblent pas du tout la caractériser ni dans sa théorie ni dans sa pratique. La pédagogie progressiste n'a aucun rapport avec le lavage de cerveau, l'uniformisation de la créativité ou encore la dictature « éclairée » de qui que ce soit. En dehors de tout verbiage idéologique, voyons donc un peu.

Quelles sont les grandes dimensions de cette pédagogie?

Elles partent d'abord d'un constat massif: l'échec de l'école. En effet, 15 ans après le Rapport Parent, un nombre considérable d'enfants n'obtiennent toujours pas leur diplôme d'études secondaires. Devenus adultes, 10% seront illettrés. D'autre part, cet échec scolaire est toujours aussi relié à l'origine sociale des individus: les classes sociales privilégiées réussissent beaucoup mieux à l'école que la classe sociale « inférieure ». La pédagogie progressiste constate de plus que les phénomènes internes à l'école n'ont pas réussi à expliquer et à solutionner cette situation. L'échec de l'école ne peut s'expliquer qu'en la reliant à l'organisation actuelle de la société, société dont la caractéristique principale est d'être inégalitaire.

Quelques exemples montrent que notre société en est une d'extrêmes au plan économique. — Au plan des salaires: le dernier recensement de 1971 nous indique qu'au Québec les cadres supérieurs y gagnaient alors, en moyenne, \$25,873 et les femmes de chambre et d'entretien, \$1,564.

— Au plan des revenus globaux d'une famille: 148,000 familles québécoises gagnaient moins de \$3,000 annuellement et 35,000 familles plus de \$25,000. Le revenu moyen y était de \$9,260.

— Au plan du logement: toujours en 1971, au Québec, on trouvait 60 familles de 10 personnes ou plus vivant dans une seule pièce. À l'autre extrême, 2,095 individus vivaient, seuls, dans des maisons de plus de 10 pièces. Plus de 100,000 Québécois devaient vivre dans des logements à deux ou plus par pièces.

Cette situation sociale, l'école aide bien à la reproduire. Il faut en effet une bonne dose de propagande pour faire avaler cette société foncièrement inégalitaire à la majorité de la population qui n'y a aucun intérêt objectif. Le pouvoir en place n'attend pas que les enfants aient l'âge de raison pour leur inculquer ces idées (compétition, racisme, élitisme, sexisme, etc.) par le biais de l'école, de la télévision ou des livres pour enfants. Le travail des enseignants est central dans ce processus et il faut prendre conscience qu'en participant ou non à ce débat nous prenons position. Personne n'est neutre dans les écoles, pas même les enfants.

Les gens n'ont donc pas vu que l'école n'était pas neutre mais était « au neutre »; elle suit la pente du système qui l'a engendrée. Les enseignantes, en utilisant les programmes en place, n'ont fait, comme l'automobile au neutre, que suivre le sens de la pente idéologique de la société actuelle. Être enseignant, c'est donc,

la plupart du temps, être le gardien de cette idéologie; c'est, même sans en être conscient, sans être fanatique, travailler pour le système. C'est donc faire de la politique (i.e. perpétuer un mode de vie)!

Et nous voilà arrivés au cœur du débat. Tant qu'à faire de la politique, choisissons-la. Voilà tout ce que nous faisons. Nous avons trouvé, après une longue réflexion, qu'il était préférable de travailler pour la majorité plutôt que pour les 10% de la population qui s'auto-octroient des privilèges parce qu'ils ont le pouvoir de tout décider. Il nous faut alors outiller cette majorité pour qu'elle puisse se défendre d'un système qui va à l'encontre de ses intérêts. Ce n'est pas en enfonçant les enfants dans l'illusion que tout se règle à coup de baguette magique ou en leur refusant de développer une attitude scientifique face au monde que nous les aiderons à s'en sortir. En poursuivant dans cette voie nous en ferons tout au plus des travailleurs soumis qui viseront la place de contremaître en pilant sur les pieds de leurs semblables et qui, en attendant, s'achèteront des loto-perfecta en espérant finir comme Rockefeller ou Desmarais. (...)

Nous proposons donc des activités pédagogiques qui visent à changer des attitudes et des comportements; des contenus qui parlent de la vie, de la vie des travailleurs et des patrons au lieu de celle des rois et des fées; des activités qui libèrent au lieu d'asservir.

Certains disent que les textes farfelus des manuels scolaires et des livres pour enfants alimentent le monde merveilleux des enfants. En quoi consiste-t-il ce « monde merveilleux de l'Enfant »? Ne s'agit-il pas simplement d'une idée d'adultes amusés ou émus devant les réactions que les enfants ont face aux multiples gadgets féériques bâtis, encore une fois, de toutes pièces par les adultes?

Qui a mis au point Golorak, Star Wars et tous les personnages de même acabit? Les enfants? Certainement pas! Et pourtant, ces héros comptent pour une grande part dans leur vie. Le petit monde merveilleux change continuellement avec le temps. Aujourd'hui, la femme bionique fait concurrence à Cendrillon, les extra-terrestres aux anciens dragons; et c'est ainsi qu'on peut voir quantité d'enfants, les poings au vent contre on ne sait quel affreux ennemi. Souvenons-nous de Superman. Suite à un visionnement de ce film, un enfant de quatre ans, cape au cou, s'est projeté dans le vide du haut d'un immeuble de New York. Combien faudra-t-il de cas semblables pour se rendre compte que

ce monde merveilleux avec lequel nous les alimentons devient pour eux une réalité?

Et croyez-vous que, dans ces histoires, on ne fasse jamais mention des horreurs de la vie: peuples qui veulent s'entredétruire, brigands-ouvriers et justiciers-aristocrates, gouvernements toujours sauvés par un super-héros? Bref, le « monde merveilleux de l'Enfant » est constitué d'éléments bien terre à terre mais complètement déformés par un moule idéologique qui a pour seule utilité de maintenir adultes et enfants dans le statu quo politique et dans l'idée la plus fautive de l'organisation du monde.

Enfin, quelques-uns diront que certaines activités des cahiers de pédagogie progressiste sont néfastes pour les enfants parce qu'elles parlent d'une réalité trop brutale pour leur petit monde enfantin.

Pourtant ce n'est nullement parce que nous évitons de parler des problèmes de la vie (grève, travail en usine, sexisme, etc.) que les enfants ne vivent pas ces problèmes-là. Ils voient leurs parents divorcer, leur père irritable (parce qu'il travaille la nuit?), entendent parler des guerres, des assassinats et des viols et ils sont pris de peur ou d'angoisse devant ces événements, souvent parce qu'ils n'en comprennent pas le rationnel qui ne leur a jamais été expliqué.

Parler de la réalité, en classe, ne règlera certes pas tous les problèmes des enfants mais cela permettra de calmer beaucoup d'appréhensions, de calmer des angoisses, cela permettra aussi de mieux contrôler le quotidien. Faire semblant que les enfants ne vivent pas ces problèmes ne règle, en tout cas, rien du tout.

En guise de résumé, nous reprendrons notre question de départ: idéologique notre pédagogie? Oui, très certainement... d'ailleurs comme toutes les pédagogies. Mais c'est une idéologie que nous choisissons consciemment et que nous préférons à celle de Donald le conquérant ou de Grippe-sou le milliardaire.

Et pour conclure, nous reprendrons cette idée qui consiste à dire que l'on manipule et endoctrine les enfants lorsqu'on parle des réalités de la vie et des travailleurs: la manipulation et le scandale, ce n'est pas tant d'en parler que de ne pas en parler.

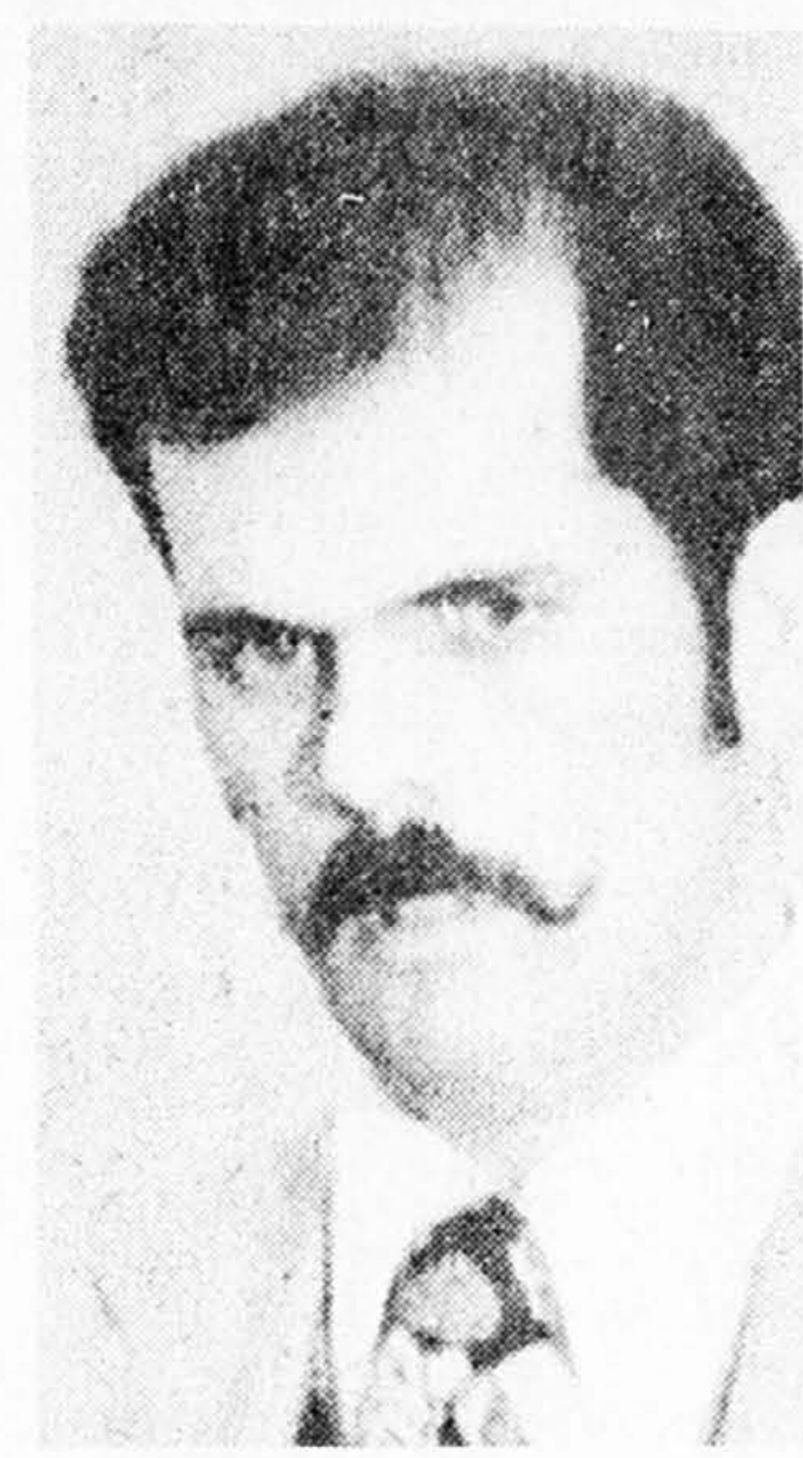
Et... si le socialisme c'est tout cela, oui, nous sommes socialistes!

Le groupe de recherche « La maîtresse d'école »  
par: **Robert CADOTTE**  
**Michel DESJARDINS**  
**Richard GENDRON**  
**Colette NOËL**

## EN VRAC

### L'acquittement de Lessard

Le verdict rendu en faveur de l'agent Lessard de la S.Q. est dégueulasse. L'agent Lessard a abattu M. David Cross de trois balles et il s'en sort les mains



Robert Lessard

blanches. Ce n'est pas parce qu'un Indien est fâché qu'il faut l'abattre. Les deux policiers de la S.Q. auraient pu au moins tenter de maîtriser David; il n'était pas nécessaire de l'abattre.

Ce jugement ouvre la porte à toutes sortes d'abus: des policiers vont se sentir capables d'utiliser leurs armes dans des moments non justifiables et mettre la vie des honnêtes gens inutilement en danger.

Est-ce que le jury tente de nous faire croire que l'agent Lessard de la S.Q. a tiré sur M. David Cross pour lui chatouiller les côtes? Monsieur Cross avait six fusils accrochés au mur chez lui et il ne les a pas utilisés; il aurait pu les utiliser contre la S.Q. Il ne les a pas utilisés. David Cross ne méritait pas d'être abattu.

Le devoir d'un policier est de protéger la vie et non de l'enlever inutilement. Le verdict rendu est un verdict empreint de racisme.

**B. BONNIN**,  
Saint-Jérôme,  
Président du Mouvement  
Respect de la Vie  
Humaine

### Le « scandale » de Le Gardeur

Reportons-nous au printemps dernier, période préélectorale pour les commissaires d'écoles. Tous les médias prient les citoyens de voter aux élections scolaires.

Consciente de l'importance grandissante des commissaires au sein de l'administration scolaire, je rencontre le nouveau candidat de mon secteur, lequel travaille comme administrateur et me donne des exemples de son savoir. J'accepte de lui faire confiance. Je gagne mes élections.

J'apprends aujourd'hui que cet administrateur et d'autres aussi acceptent, sans scrupules, de voyager avec leur conjoint, et ce, aux frais des payeurs de taxes. J'oubliais de vous dire que: — ces commissaires ne trouvent pas les fonds pour munir adéquatement la bibliothèque de notre école et que les parents et les éducateurs doivent trou-

ver eux-mêmes l'argent pour ce faire;

— nous attendons que le ménage (lavage, peinture) soit fait à l'école de nos enfants;

— qu'une seule directrice dirige notre école institutionnelle (deux bâtisses).

Je me pose cette question: combien de fois avons-nous payé de telles extravagances — voyage à Las Vegas — pendant que la commission scolaire nous déclarait que le gouvernement lui coupait tellement les dépenses...? Or, malgré toutes ces restrictions, dans une édition récente de l'Artisan, le directeur général de la Commission scolaire Le Gardeur annonçait un surplus budgétaire.

C'est comme ça que cela se passe dans ma commission scolaire! Et dans la vôtre?

**Louise LARTIGAU**  
Repentigny

### L'irréalité de la réalité...

À St-Louis-de-Gonzague, une femme travaille. Sans relâche, sept jours sur sept, elle travaille. Quatre jours de vacances en deux ans. Jours, soirs, elle travaille. Que fait-elle donc?

Elle reçoit les chiens et les chats abandonnés, ceux dont personne ne veut. Elle soigne les blessés et les malades, parfois elle va même les chercher. Elle nourrit tous ces affamés. Elle nettoie les cages. Elle répond aux nombreux coups de téléphone, elle transmet les plaintes pour cruauté envers les animaux à la S.P.C.A. de Montréal. Elle tient les registres d'entrée et de sortie des animaux. Elle reçoit les gens qui apportent (par porte entière) ou viennent chercher les animaux, elle vend les cartes de membres, elle répond au courrier, elle écrit des articles dans les journaux locaux pour sensibiliser les gens, etc., etc.

C'est Jackie Marcell. Elle est la directrice (bénévole) et la fondatrice de la Société de protection des animaux du sud-ouest. Elle construit son rêve d'une

société qui ne maltraitera plus ses animaux.

Cette S.P.A. à but non lucratif, dont je fais partie, a accueilli près de 2,000 chats et chiens en deux ans d'existence. Que de belles réalisations! Cependant, parfois j'arrive à douter de notre existence même...

Ça fait deux ans que nous sommes sur la corde raide, pourrions-nous continuer, pourrions-nous boucler le budget? Nous avons fait appel au gouvernement du Canada, nous sommes allés voir notre député, nous avons présenté un projet Jeunesse Canada au travail: rien pour nous, nous ne sommes pas assez importants. Même refus de notre député provincial, nous n'entrons dans les intérêts d'aucun ministère. Inadmissibles aux subventions. (...)

Nous ne sommes pas importants, zéro, rien. Il faut se rendre à l'évidence: nous n'existons pas...

**Marie-Hélène MÉNARD**  
Administratrice de  
la S.P.A. s.-O.  
Coteau-Station

### Non, Bell ne se déshumanise pas

J'ai lu, non sans une certaine nostalgie, la lettre intitulée « Les téléphonistes, l'âme de Bell », qui paraissait sous la signature de M. l'abbé Antonio Arsenault, de Saint-Severin, dans LA PRESSE du 19 novembre.

Je tiens à rassurer votre lecteur. Le réseau téléphonique sera animé par des téléphonistes, hommes et femmes, encore bien longtemps. En réalité, l'au-

tomatisation du réseau téléphonique n'est pas un phénomène récent. Depuis les débuts de la téléphonie, la modernisation des équipements s'est opérée de façon continue, d'abord pour les communications locales, puis pour les services interurbains.

C'est l'automatisation ordonnée qui a permis aux compagnies de téléphone de répondre aux principales attentes du public: établissement rapide des liaisons, rationalisation des équipements, souplesse d'utilisation pour l'abonné, et avant tout, maintien au plus bas niveau possible des tarifs du téléphone.

Il est intéressant de noter, à titre d'exemple, que si le réseau téléphonique n'avait pas été automatisé au cours des ans, il n'y aurait pas aujourd'hui assez de travailleurs dans tout le pays pour assurer le service téléphonique.

Les usagers du téléphone ont toujours eu accès aux services des téléphonistes et l'automatisation n'a modifié en rien cette réalité. Bell Canada ne se déshumanise pas, elle évolue tout simplement.

**André VILLENEUVE**  
Vice-président adjoint  
Bell Canada

**N.B.**  
• Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.  
• Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.  
• LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.  
• L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.  
• Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.  
• Si possible écrire à la machine, à double interligne.  
• Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

# Les projets pédagogiques

**N.D.L.R. — LA PRESSE** publie aujourd'hui la deuxième et dernière tranche d'une lettre-réponse que le recteur de l'Université de Montréal, M. Paul Lacoste, a fait parvenir à diverses personnes qui lui avaient écrit au sujet des problèmes survenus à la Section préscolaire-primaire de la Faculté des sciences de l'éducation. Il aborde dans cette partie la question des projets pédagogiques.

**PAUL LACOSTE**  
Recteur de l'Université  
de Montréal

Les projets pédagogiques existent de fait depuis 1973, mais comme aucun programme officiel ne faisait état de leur existence et qu'ils n'étaient autorisés ni par le Conseil de la faculté, ni par la Commission des études, ces projets étaient illégaux, mais tolérés. Désireux de régulariser cette situation en 1977, le Conseil de la faculté créa un comité chargé d'étudier la question et, après avoir reçu le rapport de ce comité, il adopta le concept de projet pédagogique, fixa à 21 le nombre maximal de crédits alloués pour les projets pédagogiques et fit le nécessaire pour que sa proposition reçoive une approbation officielle de la Commission des études. Comme on était en juin 1978, l'approbation de la Commission des études ne pouvait être obtenue pour l'année 1978-1979. Les projets pédagogiques bénéficiaient donc d'une année supplémentaire de tolérance, tout en demeurant toujours illégaux.

En mai 1979, la Sous-commission du premier cycle (SCPC),

qui est un organe de la Commission des études, était invitée à approuver le concept de projet pédagogique et à reconnaître jusqu'à 21 crédits pour ce type d'activité. Après beaucoup d'hésitations, la SCPC accorda pour une année (1979-1980) l'autorisation de faire jusqu'à 21 crédits de projets. Elle invitait la Faculté et la Section préscolaire-primaire à justifier de façon plus précise ce type d'activité dans le programme du premier cycle et à faire un « vigoureux plaidoyer » sur différents aspects des projets, si on voulait maintenir plus de neuf crédits liés à ce type d'activité. À défaut de recevoir ce « vigoureux plaidoyer », la Commission des études entendait, à compter de septembre 1980, réduire les projets pédagogiques de 21 à 9 crédits. Il faut noter ici que la décision avait été prise avant même que M. Michel Desjardins ne demandât l'agrégation et que la situation n'aurait pas été différente s'il était devenu agrégé. Je précise aussi que la réduction des crédits pour les projets pédagogiques ne vise pas seulement les projets de pédagogie progressiste, mais tous les projets, quelles qu'en soient la nature et l'orientation idéologique.

La Sous-commission du premier cycle n'était pas seule à se poser des questions sur la nature et la valeur des projets pédagogiques, de même que sur leur encadrement et sur leur évaluation. Le responsable du Programme de la formation et du perfectionnement des maîtres, de la Direction générale de l'enseignement supérieur au ministère de l'Éducation, a exprimé l'avis que le nombre de 9 crédits lui paraissait suffisant dans le ca-

dre d'un programme de formation professionnelle.

En mai 1980, le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation a reçu de la Section préscolaire-primaire la proposition de maintenir 21 crédits pour les projets pédagogiques, mais n'a pas reçu en même temps le « vigoureux plaidoyer » demandé par la Sous-commission du premier cycle. Il a alors pris la décision de limiter ces projets à 9 crédits pour l'année 1980-1981, en demandant à la SCPC de ne pas exclure pour l'avenir la possibilité de projets de plus de 9 crédits. La décision du Conseil porte donc sur le nombre de crédits accordés aux projets et non sur leur existence. Or, avant de se prononcer, le Conseil de la Faculté doit attendre le rapport du nouveau comité qu'il a créé pour étudier les projets pédagogiques; ce rapport va lui permettre de préparer, s'il y a lieu, le « vigoureux plaidoyer » demandé par la Sous-commission du premier cycle.

Il me semble donc tout à fait normal que l'Université puisse s'interroger sur la valeur de ses programmes. J'ajoute que l'examen de la question des projets pédagogiques devra se faire avec la participation des étudiants et que cet examen pourra conduire à l'amélioration de la qualité totale de la formation des futurs enseignants.

Le 13 novembre, le Conseil de la faculté, dans le but de mettre fin au boycottage des cours qui se poursuivait sans interruption depuis le 9 octobre, a décidé d'accorder aux étudiants inscrits en deuxième et en troisième année du baccalauréat, l'autorisation d'inclure dans leur scolarité de troisième année

jusqu'à 21 crédits de projets pédagogiques, conformément au programme en vigueur au moment de leur admission.

Le lendemain, soit le 14 novembre, les étudiants acceptaient, par un vote majoritaire, de reprendre les cours le 20 novembre, se rendant ainsi à l'invitation lancée par le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation.

Un vote de reconsidération avait lieu le 19 novembre et les étudiants décidaient, par une faible majorité (96 pour, 85 contre et 13 abstentions) de poursuivre le boycottage des cours. Vous savez aussi que le boycottage entrepris le 9 octobre n'avait été accepté qu'à la troisième assemblée générale. On est ici en présence d'une démocratie scrupuleuse et infatigable qui éprouve toujours le besoin de reconsidérer les votes favorables à la poursuite ou à la reprise des cours, et jamais ceux qui favorisent le boycottage des cours. Et c'est pourtant l'Université de Montréal qu'on accuse d'intolérance!

J'ignore ce que nous réservent les jours et les semaines à venir, mais le moins qu'on puisse dire est que le trimestre d'automne des étudiants en cause est gravement menacé. Il faut constater objectivement que l'Université a fait une concession très importante en accordant exceptionnellement jusqu'à 21 crédits pour les projets pédagogiques, comme le demandaient les étudiants. Par ailleurs, ceux-ci n'ont accepté ou proposé aucun compromis; leur demande initiale de 21 crédits pour les projets a été portée à 30. Ici encore, je m'étonne qu'on accuse l'Université de refuser de négocier!

## PROJET TRUDEAU

# La liste d'amendements pourrait créer une soudaine impression de souplesse

Le gouvernement libéral de M. Pierre Trudeau a déjà dressé une liste d'amendements qu'il compte apporter à son projet de rapatriement de la Constitution. Après avoir passé l'étape d'une discussion au sein du caucus des députés et sénateurs libéraux, puis d'une approbation au Cabinet, ces amendements pourraient être inclus dans le rapport du Comité mixte du Sénat et des Communes. L'opération consisterait à désamorcer une bonne partie des critiques qui s'élèvent contre le projet Trudeau, tel que formulé.

Il serait alors loisible au gouvernement libéral de véhiculer l'impression qu'il a fait d'énormes concessions. Cela donnerait au mouvement nationaliste québécois et au gouvernement Lévesque l'allure de gens qui continuent à se battre contre des moulins à vent.

C'est le député libéral de Montmorency, M. Louis Ducloux, qui a le plus ouvertement et courageusement affiché sa dissidence. Selon nos informations, toutefois, ce désaccord n'aurait pu sérieusement nuire à sa car-

rière politique que si M. Ducloux n'avait pas été seul, s'il avait entraîné à sa suite quatre ou cinq députés. Isolé, il paraît moins menaçant pour l'établissement du parti. De plus, M. Ducloux a heureusement pris l'initiative de faire déboucher sa dissidence sur des propositions concrètes qui subissent les étapes de rédaction, de discussion et d'approbation décrites plus haut.

### Les amendements rendus publics bientôt :

La liste d'amendements est normalement pilotée par le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien. L'on peut d'ores et déjà prendre pour acquis qu'elle sera rendue publique dans le courant du mois. M. Chrétien a d'ailleurs involontairement laissé apparaître certains indices quant au contenu de ces modifications.

Ainsi, en conférence de presse, le 20 novembre dernier, M. Chrétien affirmait que le Nouveau-Brunswick s'obligerait à respecter l'article 133 de la Constitution

actuelle (obligation d'utiliser la seconde langue officielle devant les tribunaux et dans les documents de la législature) et que M. Richard Hatfield, le premier ministre de cette province, en fera vraisemblablement l'annonce lors de son témoignage devant le Comité mixte du Sénat et des Communes, demain. La rumeur veut depuis quelque temps, en effet, que M. Richard Hatfield ait conclu un marché avec les libéraux fédéraux.

### Crédit d'une concession réclamée à M. Hatfield

En vertu de l'engagement formel de M. Hatfield à se lier à l'article 133 (comme le Québec et le Manitoba y sont contraints), le gouvernement Trudeau donnerait au premier ministre du Nouveau-Brunswick le crédit d'une concession réclamée par les provinces sur la péréquation. Car le texte actuel ne spécifie pas que les paiements de péréquation seraient faits aux provinces et, théoriquement, ils pourraient être versés directement aux groupes, compagnies ou individus. Les libéraux, lors de l'étude, article par article, du projet de résolution, accepteraient les propositions de M. Hatfield et enchaîneraient des paiements de péréquation aux provinces, lui accordant ainsi une importante victoire symbolique.

L'engagement du Nouveau-Brunswick sur la question de la langue des tribunaux et des documents législatifs exercerait sans doute une énorme pression pour convaincre l'Ontario. Mais M. William Davis, qui aurait négocié son appui au projet Trudeau contre la dispense, pour sa province, de ces obligations linguistiques, ne l'entend sûrement pas de cette oreille. Rien n'interdit de croire, cependant, qu'on

pourrait tenter de lui forcer la main.

Là aussi nous possédons certains indices. Pour la première fois, le secrétaire d'Etat (ministre chargé notamment des minorités), M. Francis Fox, disait, dimanche soir (au cours d'une entrevue télévisée qu'il nous accordait) souhaiter ardemment que l'Ontario soit lié par les mêmes obligations que le Québec et le Manitoba. Un consensus est sans doute après se solidifier au sein du Cabinet. La position de M. Fox avait d'ailleurs déjà été soutenue par le commissaire aux langues officielles, M. Max Yalden, et par certains membres du Comité mixte, comme le sénateur libéral Carl Goldenberg, le sénateur conservateur Martial Asselin et le député néo-démocrate Lorne Nystrom. Cela n'a pu qu'ajouter du poids.

La rumeur veut qu'un autre amendement supprime le critère de la langue maternelle prévu dans le projet initial. Si cette modification est approuvée par le Cabinet, les enfants de citoyens canadiens auront le droit d'être instruits gratuitement dans la langue de la minorité officielle, si les parents ont fréquenté l'école de cette langue et si, bien sûr, la famille demeure dans une région où «le nombre justifie» l'existence d'institutions d'enseignement dans cette langue.

Cette proposition, pilotée par le sénateur Pietro Rizzuto, a été approuvée par le caucus libéral. On devine que les immigrants devenus citoyens canadiens (les Italo-Canadiens par exemple) pourront envoyer leurs enfants à l'école anglaise au Québec même si leur langue maternelle n'est pas l'anglais, pourvu que leurs parents aient reçu leur instruction en anglais.

On évite ainsi, selon l'expression mise en vogue par le député

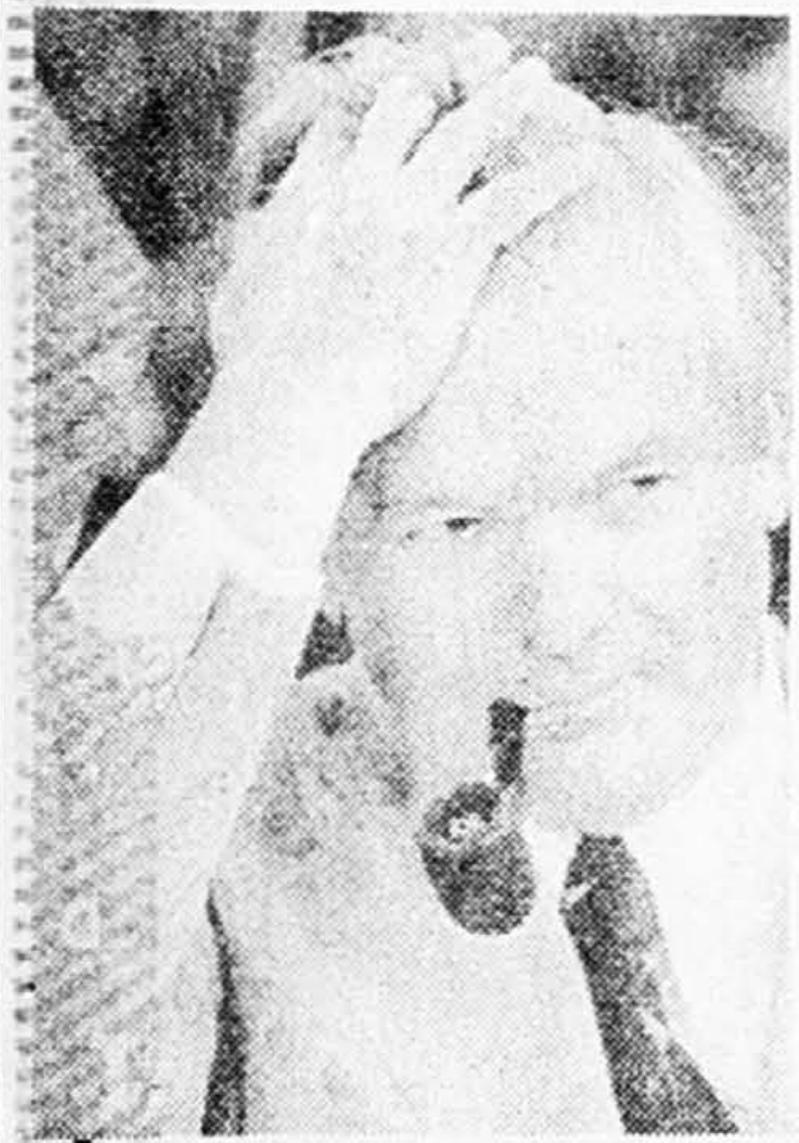
libéral Malépart, de créer «deux catégories d'immigrants». Les critères de distinction seraient désormais le fait d'avoir obtenu la citoyenneté canadienne et que les parents aient été éduqués dans la langue de la minorité. Cela ressemble à la Loi 101, avec cependant la clause Canada, plutôt que la clause Québec.

Autre amendement envisagé: on supprimerait l'article 1 qui garantit les droits fondamentaux «sous les seules réserves normalement acceptées dans une société libre et démocratique de régime parlementaire». Magnifique ouverture aux abus les plus flagrants! La Commission fédérale des Droits de la personne, présidée par le respectable M. Gordon Fairweather, ainsi que divers autres témoins prestigieux ont dénoncé sans équivoque cette véritable invitation à l'intervention arbitraire. Enfin, on dit que l'article 11 serait réécrit de manière à préciser qu'Ottawa peut tenir un référendum constitutionnel seulement après avoir tenté des négociations et si ces dernières ont échoué.



Marc Laurendeau  
(Collaboration spéciale)

Pour les mouvements nationalistes au Québec, le risque est évident. C'est le Comité mixte qui récoltera tout le mérite des amendements apportés à des dispositions que le gouvernement Lévesque avait été le tout premier à attaquer. De plus, si celui-ci ne réagit pas avec assez de rapidité, la population éprouvera un certain soulagement devant ces amendements et cette manifestation apparente de souplesse. Elle perdrait alors de certains aspects inacceptables qui demeurent dans la résolution: le caractère unilatéral de la démarche, l'intervention du fédéral dans un champ qui appartient strictement aux provinces (l'éducation) et le fait que ce projet, malgré ce qu'on a fait miroiter durant la campagne référendaire, ne concède et n'imagine aucun nouvel élément qui puisse répondre aux demandes économiques et culturelles du Québec.



William Davis



Jean Chrétien



Richard Hatfield



Francis Fox

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

# La réputation d'agressivité des automobilistes québécois n'est pas qu'un mythe

QUEBEC (PC) — Il y a environ deux ans, il y eut une controverse dans la province pour déterminer si les signaux d'arrêt devraient porter le mot Stop. Arrêt ou les deux.

«Qu'est-ce que ça peut faire? lança un piéton en colère. Les automobilistes n'arrêtent pas de toute façon.»

### DANIEL DROLET

La réputation d'agressivité des automobilistes québécois n'est pas qu'un mythe, comme le démontrent les statistiques récemment publiées par le ministère des Transports. Bien que le Québec n'ait pas eu le taux le plus élevé d'accidents mortels de la route au Canada par rapport à sa population, l'an dernier, plus de personnes ont été tuées dans des accidents de la circulation ici, en 1979, que dans toutes les autres provinces du Canada.

Il y a eu 205,209 accidents de la route au Québec l'an dernier, et près de 1,800 accidents mortels. Un nombre additionnel de 8,221 personnes ont été blessées assez gravement pour devoir être traitées à l'hôpital.

En Ontario, où la population excède de deux millions celle du Québec, le nombre des accidents mortels a été inférieur de 230.

Pourquoi les Québécois conduisent-ils de cette façon?

On n'a pas encore effectué de recherches sur la psychologie de l'automobiliste québécois, dit M. Jacques Bergeron, membre du département de psychologie à l'Université de Montréal, qui espère s'attaquer à ce problème dans un avenir rapproché.

Quant au ministère du Transport, ses représentants ont leurs propres opinions là-dessus, comme l'a déclaré le ministre Denis de Belleval au cours d'une interview.

### Une arme dangereuse

«Un des principaux problè-

mes, c'est l'attitude des citoyens vis-à-vis de l'automobile, a dit le ministre. De manière générale, les gens ne sont pas conscients du fait que l'automobile est une arme dangereuse. Les accidents sont des choses qui arrivent aux autres et à cause des autres.»

Cependant, a ajouté M. de Belleval, «il y a beaucoup de mythes autour de l'automobiliste québécois.»

«Les gens disent que c'est à cause de notre tempérament latin. Je crois que tout d'abord il y a des circonstances spéciales au Québec dont il faut tenir compte.»

Les Québécois ont adopté l'automobile plus tard que les autres Nord-Américains, a expliqué le ministre. Et l'aménagement des banlieues et la création d'un réseau routier sont arrivés plus tard aussi.

«Ce qui signifie que nous avons fait moins de progrès dans l'éducation de l'automobiliste, et que les systèmes administratifs, qui avaient du retard, ont été incapables de faire face à l'utilisation massive de l'automobile.»

Dans un effort pour changer les attitudes des Québécois vis-à-vis de l'automobile et vis-à-vis de la sécurité routière, un nouveau Code de la route doit être présenté à l'Assemblée nationale.

M. de Belleval dit que le nouveau code donnera aux piétons la préséance, légalement parlant, sur les véhicules — une chose qui existe déjà ailleurs au Canada — et insistera sur une conscience plus grande des dangers inhérents à la conduite d'un véhicule-moteur.

Une des choses que le gouvernement songe à faire, c'est d'obliger les conducteurs qui accumulent les points de démérite à suivre des cours pour améliorer leur façon de conduire. De plus, on augmentera les amendes, dit le ministre, surtout dans le cas des infractions les plus susceptibles de causer des accidents.

### Policiers trop cléments

Finalement, d'ajouter M. de

Belleval, les policiers vont resserrer leur surveillance, afin de faire mentir la croyance populaire qui veut que la Sûreté du Québec soit plus clémentine que les autres corps policiers du Canada, quand il s'agit des automobilistes.

La police est-elle vraiment plus conciliante ici? M. de Belleval, tout en disant d'une part que c'est là un autre mythe, a fait remarquer avec fierté que le nombre des infractions liées à la vitesse, l'an dernier, avait augmenté de 45 pour cent par comparaison avec 1978, comme résultat de la plus grande sévérité de la police.

«Et en 1980 l'augmentation sera pareille.»

Quoi qu'il en soit, M. de Belleval dit qu'une des raisons pour lesquelles les Québécois conduisent dangereusement, c'est qu'ils ne croient pas que la police va les attraper. «Ce qui compte, quand on parle de sécurité routière, ce n'est pas ce qui existe réellement, mais bien ce que les gens croient, dit-il. Si les citoyens croient qu'il y a une lourde surveillance policière, ils vont ralentir. Les Québécois se sont habitués à croire qu'ils n'étaient pas surveillés par la police, même quand ils l'étaient.»

M. de Belleval a déclaré qu'à titre d'expérience, le gouvernement avait pris l'habitude d'avertir la population — par voie de la radio — que la surveillance policière serait augmentée sur certaines routes, pendant certains fins de semaine.

«Eh bien, le nombre d'infractions ne diminue pas — au contraire nous avons constaté que depuis que nous avons mis plus de policiers sur les routes, il y a plus d'infractions, parce que les Québécois ne se sont pas mis dans la tête que notre niveau de sécurité est adéquat.»

«Nous faisons d'importants efforts pour changer les perceptions des gens, mais ça prendra un certain temps avant que la réalité soit perçue. Les Québécois n'y croient pas encore.»

## LES NÉGOCIATIONS NATIONALES

# Une idée généreuse qui pourtant, ne rencontre qu'opposition

«La classe ouvrière ne peut se permettre plus longtemps, à chaque fois qu'un problème se pose, d'aller lutter en rangs dispersés.»

«Si nous prétendons être une organisation de classe et de masse, nous devons nous rendre à l'évidence que la classe ouvrière n'est pas composée uniquement des travailleurs qui sont



PIERRE VENNAT

déjà dans nos rangs ou qui, un jour, le seront. Nous devons développer la force nécessaire pour étendre à tous les travailleurs, à toute la classe ouvrière, ce que nous avons réussi à arracher à quelques employeurs.»

«Si nous prétendons être une organisation de classe et de masse, nous devons non seulement développer des revendications universelles, mais nous devons aussi trouver les moyens nécessaires pour que ces revendications soient reprises et partagées par l'ensemble des travailleurs et pour que finalement tout le peuple en bénéficie.»

Ainsi s'exprimait samedi le président de la CSN, Norbert Rodrigue, en tentant de convaincre ses membres d'adhérer à sa suggestion de permettre à sa centrale de travailler à mettre en place les conditions nécessaires en vue d'entreprendre de véritables négociations nationales pour l'établissement de conditions universelles, s'appliquant tant aux non syndiqués qu'aux affiliés des centrales du Québec.

Et pourtant, il n'y aura pas de négociations nationales! L'idée ne pourra revenir devant le congrès de la CSN avant 1982, et d'ici là bien de l'eau passera sous les ponts.

Assez curieusement, l'idée de M. Rodrigue et son exécutif tentèrent une première fois, sans succès, de «vendre» au congrès de mai dernier, et qui fut reprise et renvoyée aux calendes grec-

ques sans même avoir été discutée sérieusement au cours du week-end dernier, est victime de l'opposition farouche à la fois d'éléments qualifiés de conservateurs dans le syndicalisme, comme le directeur québécois des Métallos et premier vice-président de la FTQ, Jean Gérin-Lajoie et, évidemment pour des raisons différentes, l'extrême-gauche communiste.

### Un principe pourtant généreux

L'idée de M. Rodrigue portait pourtant d'un principe généreux: «Nous devons, avait-il dit une première fois en mai, rechercher la satisfaction des besoins de tous les travailleurs et non seulement des membres que nous représentons.»

C'est pourquoi l'on désirait, à la tête de la CSN, reprendre, au niveau des négociations pour des conditions universelles, des clauses de transparence économique, de réinvestissement obligatoire, des normes universelles qui, par voie de conséquences, protégeraient les acquis des travailleurs et éviteraient que les conditions négociées soient remises en question à chaque négociation.

L'exécutif de la CSN, ne se prétendant pas dépositaire universel de la vérité, affirmait dans sa résolution que ces négociations ne sauraient s'engager sans qu'au préalable, la CSN se soit assurée d'une unité de revendication et d'action avec la CEQ et la FTQ.

### Une illusion et une imposture

Pour quiconque connaît l'état actuel des relations inter-centrales au Québec, des négociations nationales n'auraient sans doute pas vu le jour, même si la CSN en avait adopté l'unité de principe: l'unité de revendication et d'action semble bien illusoire ces jours-ci entre les trois centrales.

Mais on s'en prend au principe lui-même et de façon virulente. Jean Gérin-Lajoie, par exemple, déclarait il y a quelques jours lors du congrès des Métal-

los: «Nous prétendons, à la FTQ, que c'est une illusion et donc une imposture de vouloir négocier au nom de tous les travailleurs et non seulement des membres que nous représentons. Nous prétendons que c'est une illusion et donc une imposture de prétendre qu'on négocie parce qu'on est assis à trois autour de la même table avec l'Etat et le patronat: c'est de la discussion, c'est pas de la négociation.»

### Mobilisation plutôt que négociation

Les communistes, eux, partent d'un point de vue différent pour arriver aux mêmes fins.

Pour «En lutte», c'est mettre la charrue avant les boeufs. «En situant la négociation au premier plan et la mobilisation au second, l'exécutif risque de se retrouver assis côte à côte avec le gouvernement dans avoir le rapport de force nécessaire pour assurer des victoires pour les travailleurs et l'ensemble du peuple.»

Le Parti communiste ouvrier a développé une thèse analogue: «Il faut voir le meilleur moyen de gagner nos revendications. Ce n'est sûrement pas en courant toutes les occasions de s'asseoir en permanence à la même table que le PQ. Ce qu'il est important de faire, c'est de mobiliser nos membres autour de nos revendications et autour de nos moyens d'action qui frapperont directement les patrons et les gouvernements plutôt que d'essayer de «participer» aux structures de l'Etat.»

Le PCO, qui compte un noyau de militants peut-être peu nombreux mais terriblement efficace, a mobilisé les micros plus souvent qu'à son tour au dernier congrès de la CSN et a réussi à ce qu'on parle uniquement de mobilisation pendant tout le premier jour du congrès de deux jours, ce qui fait qu'on n'a même pas discuté de l'idée des négociations nationales sur le plancher.

Pour Norbert Rodrigue et son exécutif, dont c'est le deuxième échec en autant de tentatives, il s'agit, qu'on l'admette ou non, d'un affront public qui lui vient du congrès même de la centrale.

**QUÉBEC**  
De nos correspondants

## La loi 101 sera amendée pour des raisons humanitaires

pour corriger la loi. Reste à savoir si le ministre chargé de l'application de la loi 101, M. Camille Laurin, est disposé à l'amender. On laisse entendre dans certains milieux que le ministre demeure plutôt rébarbatif face à cette éventualité et qu'il préférerait reporter de quelques mois l'application de la Loi.

### L'UN ne peut se faire entendre à Ottawa

(P.V.) — L'Union nationale, contrairement aux deux autres partis politiques provinciaux, a demandé officiellement à être entendu au Comité mixte qui étudie le projet de rapatriement de la Constitution, à Ottawa. Mais, on a fait savoir à l'UN qu'il lui serait impossible d'exprimer son point de vue là-bas et que, même s'il y avait prolongement de la période des audiences, les chances de se faire entendre demeuraient minces, «étant donné la longue liste d'attente.»

### Hausse des rentes et allocations familiales

(C.V.M.) — À compter du 1er janvier, les prestations du Régime des rentes et les allocations familiales seront haussées de 9,9 pour cent de manière à ce qu'elles reflètent la hausse du coût de la vie entre novembre 1979 et octobre 1980.

Cette augmentation touche les rentes de retraite, de conjoint survivant et d'invalidité en cours de paiement au mois de décembre 1980 mais n'englobe pas les rentes d'orphelin et d'enfant de cotisant invalide.

Les nouvelles allocations familiales payables en 1981 seront de \$7,09 par mois pour le 1er enfant, de \$9,48 pour le deuxième enfant, de \$11,84 pour le troisième et de \$14,20 pour les suivants. Enfin, le montant de l'allocation supplémentaire pour l'enfant handicapé passera à \$65,94 par mois par enfant.

### Les Chinois aiment les centres d'accueil «chromés»

(C.V.M.) — Si la construction du centre d'accueil Sung Pai pour les personnes âgées d'origine chinoise n'a pas encore débuté à Montréal, c'est que les architectes chinois aiment trop le superflu ou le «chrome».

C'est du moins ce qu'il faut conclure d'une réponse du ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, au député de l'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux, qui se demandait si le projet avait été abandonné. Soulignant que l'administration du futur centre avait été confiée aux autorités de l'hôpital chinois, le ministre a affirmé que la principale cause du retard venait du fait que les professionnels de l'institution avaient présenté une estimation beaucoup

plus élevée que les coûts prévus par les fonctionnaires.

«Il faudra enlever le superflu, le chromé avant d'autoriser la construction», a ajouté M. Lazure en rassurant la communauté chinoise de Montréal de son intention de procéder le plus rapidement possible après tout près de deux ans de retard.

### Tant que la ligue sera dans l'illégalité

(P.V.) — La Ligue nouvelle de taxi de Montréal aurait-elle dû procéder elle-même aux arrestations de chauffeurs, aux confiscations de voitures, aux émissions de contraventions de la semaine dernière? En posant la question, hier, à l'Assemblée nationale, le député libéral Georges Lalonde insinuaient que oui, faisant valoir que l'ancien ministre des Transports (Lucien Lesard) avait recommandé, de son temps, que la Ligue nouvelle de taxi applique le code d'éthique professionnelle et le registre d'affectation.

Réponse de l'actuel ministre des Transports, M. Denis De Belleval: parce que la Ligue nouvelle de taxi se met dans l'illégalité, en imposant à ses membres des dispositions non conformes aux règlements du ministre, elle ne peut, en conséquence, être habilitée à s'occuper de l'application d'un code d'éthique.

«S'il était avocat de la Défense en cour, je comprendrais que M. Lalonde défende un client qui s'est mis en mauvaise position, a conclu le ministre, mais comme député il est chargé de défendre l'ensemble des Québécois, aussi devrait-il, lui aussi, condamner la seule ligue de taxi délinquante du Québec.»

(C.T.M.) — Le premier ministre Lévesque s'est engagé hier à modifier la loi 101 avant l'ajournement des travaux de l'Assemblée nationale pour tenir compte de situations pénibles qui risquaient de se produire au début de l'année 1981 dans de nombreux centres hospitaliers des régions excentriques.

En effet, en vertu de la loi 101, aucun professionnel gradué au Québec ne pourra exercer sa profession après le 31 décembre s'il n'a pas de la langue française une connaissance suffisante. Or, des centaines de professionnels non francophones n'ont pas réussi à passer les tests linguistiques de l'Office de la langue française, malgré dans certains cas 12 tentatives. Ils risquent donc de perdre leur emploi au début de l'année.

Cette situation pose un problème critique dans les hôpitaux éloignés où le recrutement est difficile, comme à Shawville ou à Wakefield dans l'Outaouais.

Le premier ministre Lévesque a reconnu que si la Loi 101 avait comme résultat de priver des citoyens de services auxquels ils ont droit, il fallait intervenir

**LOCATION D'EQUIPEMENT DE SKI**  
Louez, pour une fin de semaine, un équipement de ski de fond ou de ski alpin comprenant skis, fixations, bottes et bâtons et obtenez-en un autre gratuitement. Offre valable aux magasins participants seulement.

**TROUSSE DE FARTAGE SWIX**  
Prix courant \$6,98  
Offre spéciale \$5,39

**Obtenez gratuitement l'installation des fixations et la cire chaude, une valeur de \$16,98, à l'achat de l'équipement de ski junior mentionné au bas de l'annonce à droite.**

**UN CERTIFICAT CADEAU ARLINGTON...**  
Un cadeau sportmidaible!

**ski am et vous...**  
le ski à son meilleur  
Devenez membre du club Ski ami et profitez des nombreux rabais que la brochure vous offre. Offerte dans tous les magasins Arlington Sports.  
Prix courant \$17,48

**CENTRE DE SUPER SALES ARLINGTON**  
355, boul. Taschereau  
Greenfield Park  
Des rabais, rien que des rabais... jusqu'à 70%.

**LES SKI EN FÊTE**

# CHEZ ARLINGTON SPORTS

<p><b>\$16 DE RABAIS</b> BOTTES NORDICA PROFFETA POUR HOMMES ET FEMMES Bottes légères en Rilsan, profilées pour le skieur intermédiaire. 2 boucles, pièces antidérapantes à la semelle. Pour hommes #7531785 Pour femmes #7531793 Prix courant \$115,98 Offre spéciale <b>\$99,89</b></p>	<p><b>\$20 DE RABAIS</b> SKIS ROSIGNOL CARRERA Skis fiables de niveau intermédiaire. Armature en fibre de verre enveloppant un centre en bois "okume". #7522617 Prix courant \$139,98 Offre spéciale <b>\$119,89</b></p>	<p><b>20% DE RABAIS</b> SAC À BOTTES COMPETITION™ #7582558 Prix courant \$29,98</p>	
<p><b>\$20 DE RABAIS</b> BOTTES RAICHLÉ CORSAIR #7531468 Prix courant \$189,98 Offre spéciale <b>\$169,89</b></p>	<p><b>\$30 DE RABAIS</b> SKIS HEAD YAHOO I #7523009 Prix courant \$159,98 Offre spéciale <b>\$129,89</b></p>	<p><b>30% DE RABAIS</b> SUR TOUT L'EQUIPEMENT DE SKI DE FOND Profitez d'un rabais de 30% sur le prix courant de tous les skis, bottes, bâtons et fixations de marques réputées.</p>	
<p><b>25% DE RABAIS</b> BOTTES DOLOMITE GEMINI SPÉCIAL ET DOLOMITE MARK III #7531565 Prix courant \$159,98 Offre spéciale <b>\$119,89</b></p>	<p><b>\$10 DE RABAIS</b> FIXATIONS À FREINS SALOMON S2 Une exclusivité Arlington. Le réglage séparé de la talonnière permet une éjection sûre, quelle que soit la courbure. #7510739 Prix courant \$69,98 Offre spéciale <b>\$59,89</b></p>	<p><b>ÉQUIPEMENT DE SKI JUNIOR</b> SKIS ROSSIGNOL JAGUAR Prix courant \$69,98 à \$74,98 ET FIXATIONS JUNIOR: Salomon ou Tyrolia Prix courant \$49,98 à \$69,98 Offre spéciale <b>\$109,89</b> pour l'ensemble</p>	
<p><b>20% DE RABAIS</b> SKIS ELAN EXHIBITION Skis en fibre de verre avec centre en frêne. #7521629 Prix courant \$149,98 Offre spéciale <b>\$119,89</b></p>	<p><b>\$3 DE RABAIS</b> BÂTONS PINSO #7540378 Prix courant \$16,98 Offre spéciale <b>\$13,89</b></p>	<p><b>15% DE RABAIS</b> SKIS ROSSIGNOL CARAVELLE ARS Skis en fibre de verre stratifiée avec centre en bois. Un bon choix pour les débutants. #7520247 Prix courant \$159,98 Offre spéciale <b>\$135,89</b></p>	<p><b>20% DE RABAIS</b> SAC À SKIS COMPETITION™ #7582540 Prix courant \$29,98</p>

**OFFRES VALABLES JUSQU'AU MARDI 9 DÉCEMBRE 1980.**

Mall Champlain  
2150, boul. Lapinière, Brossard 671-7275  
Mall West-Island  
Route Transcanadienne, sortie 55 683-8400  
Centre Laval  
Autoroute des Laurentides, sortie 8 688-1021  
Ville d'Anjou  
7201, boul. Galeries d'Anjou 353-9000  
Carrefour de l'Estrie  
3050, boul. Portland, Sherbrooke 567-5286  
Les Promenades St-Bruno  
226, boul. Les Promenades 653-1364  
Centre-Ville  
Angle Sainte-Catherine et Stanley 288-0181

**ARLINGTON SPORTS**  
*C'est sportmidaible*

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.  
Compétition est une marque de commerce d'Arlington Sports, une division du Groupe UCS Limitée.



# Pour évoquer les souvenirs d'antan

Lustre à colonne centrale et à bras en bois tourné, verre satiné décoré de motif floral. Base au fini cuivre antique.

Idéal pour donner une atmosphère chaleureuse à votre foyer.

**OFFERT À PRIX RÉDUIT**

A Luminaire à 5 globes	spécial \$169,95
B Luminaire à 3 globes	spécial \$114,95
C Suspension à globe unique	spécial \$45,95
D Appliqué mural	spécial \$39,95

Plus de 2000 lustres en montre



## Du «jamais vu» en décoration Luminaire versatile TIFFIT

Panneaux de verre interchangeable, vous permettant de modifier votre luminaire selon votre fantaisie, soit pour produire un effet dramatique ou pour l'adapter à un nouveau décor ou pour satisfaire votre goût de changement.



Diamètre 14" ..... spécial **\$65,49**  
Diamètre 18" ..... spécial **\$87,75**

**QUERCET LIGHT**  
ÉCLAIRAGE ET FOURNITURES ÉLECTRIQUES EN GROS  
Roland Picard président  
10151, boul. Saint-Laurent (près de Sauvé) 382-2463  
Ampoules en sus. Stationnement gratuit et facile.

**NOUVELLES  
SUCCURSALES**

**CARTIERVILLE**  
6001 boul. Gouin  
coin Lachapelle  
face au parc Belmont  
**336-7355**

**DRUMMONDVILLE**  
532 boul.  
St-Joseph  
**477-0260**

# LE ROI DELA



**MONTRÉAL**  
magasin entrepôt  
507 est, St-Zotique

**LAVAL**  
magasin entrepôt  
48 boul.  
des Laurentides

**P-A-T**  
magasin entrepôt  
12932 est,  
Notre-Dame

**VERDUN**  
magasin entrepôt  
3966 Wellington

**BROSSARD**  
magasin entrepôt  
2065 Lapinière

 <p><b>Radio-réveil digital am-fm</b> <b>\$28<sup>88</sup></b></p>	 <p><b>Panasonic</b> Radio-réveil am-fm Panasonic Modèle RC-6010 <b>\$39<sup>90</sup></b></p>
 <p><b>SANYO</b> Radio-réveil Sanyo am-fm, modèle RM-5100 <b>\$42<sup>90</sup></b></p>	 <p><b>Panasonic</b> Magnétophone à cassette, modèle RC-2107 avec bouton cassette enrg./lecture. <b>\$49<sup>90</sup></b> Rabais de \$20<sup>00</sup></p>
 <p><b>SANYO</b> Radio am-fm avec magnétophone à cassette portable, modèle M-2402-3. <b>\$69<sup>90</sup></b></p>	 <p><b>YORX</b> Radio-réveil électronique am-fm-stéréo, modèle R-5232 avec cadran lumineux. <b>\$69<sup>90</sup></b></p>

**SATISFACTION ou REMBOURSEMENT**



**MAGNASONIC**  
5"  
Téléviseur 5 pouces noir et blanc portable avec radio am-fm, modèle TMT-51  
**\$199<sup>90</sup>**



**COULEUR**  
**TÉLÉCOULEUR**  
à partir de  
**\$347**



**SYLVANIA**  
TÉLÉVISEUR noir et blanc  
20 po  
**\$149<sup>90</sup>**  
**TECHNICIENS À VOTRE SERVICE**



**SANYO**  
Téléviseur portable noir et blanc de 12 pouces, modèle 21170.  
**\$99<sup>90</sup>**

**Panasonic**

**Panasonic**



**26 po COULEUR**  
**\$779**

**CHARGEX**  
**MASTER CHARGE**  
**CARTE DE CRÉDIT DU ROI**



**26" AVEC CONTRÔLE À DISTANCE**  
**\$999**

# Radio

**SYLVANIA**



**Panasonic**

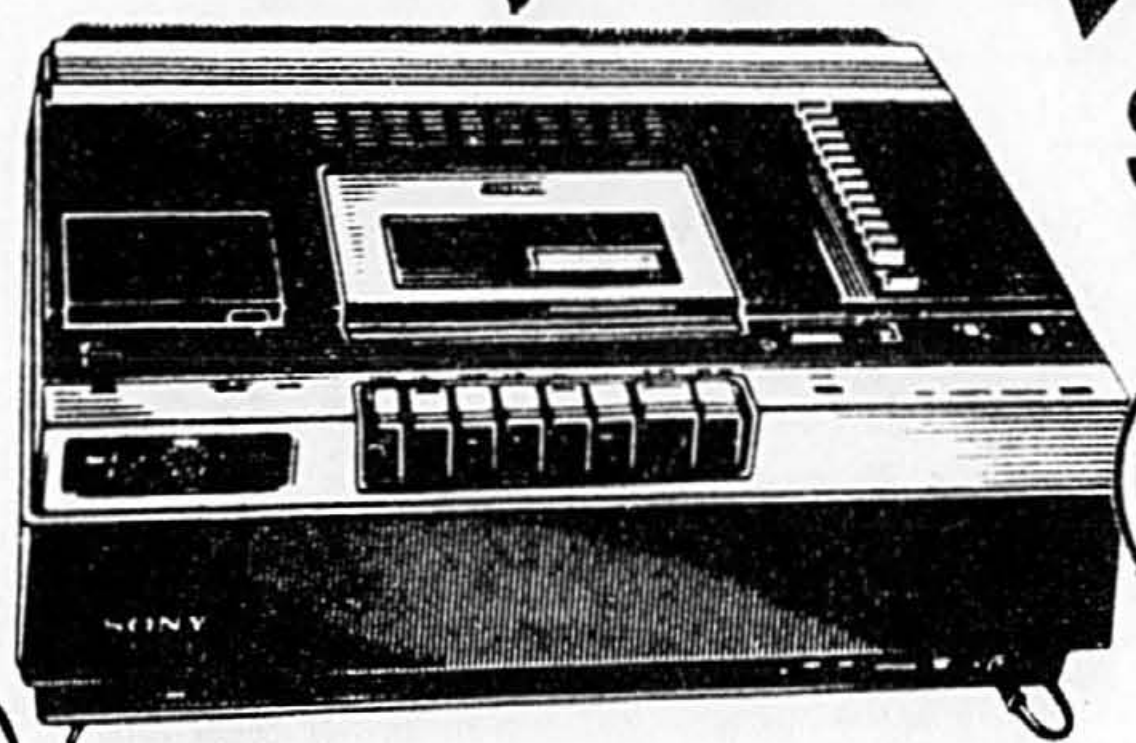


Vidéo-cassette Panasonic Omnisvision, modèle PV-1210-K, avec VHS, 6 heures, 4 heures ou 2 heures d'enregistrement.

**BAS PRIX**

**VIDÉO-CASSETTE**  
à partir de...

**\$949<sup>90</sup>**



**SONY**

**BAS PRIX**

Vidéo-cassette Sony modèle SL-5600, pouvant enregistrer sur une période de 5 heures à 14 jours consécutifs.

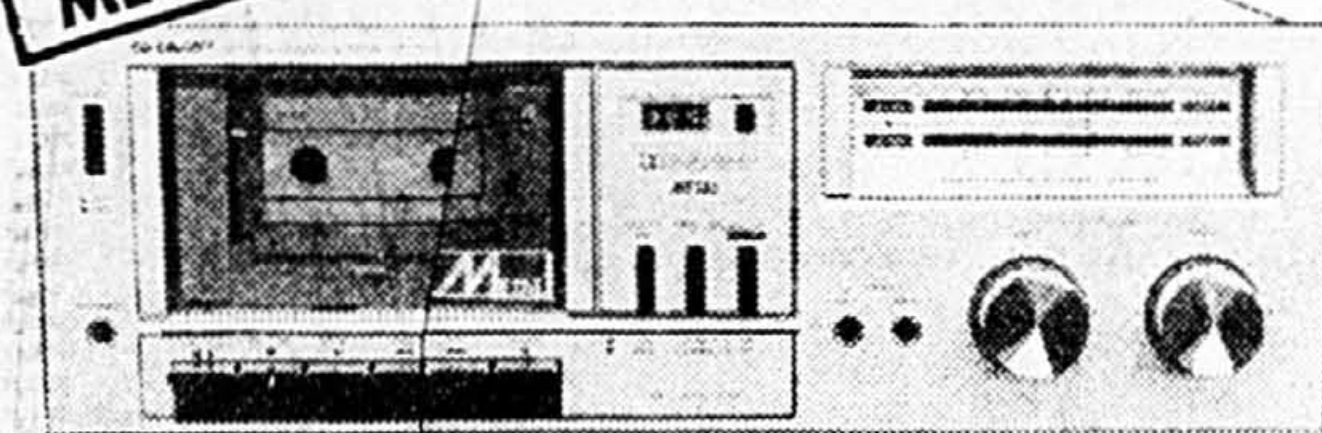
**POUR UN PLUS GRAND CHOIX MAGASINEZ TÔT**



**TABLES TOURNANTES MAGNÉTIQUES**

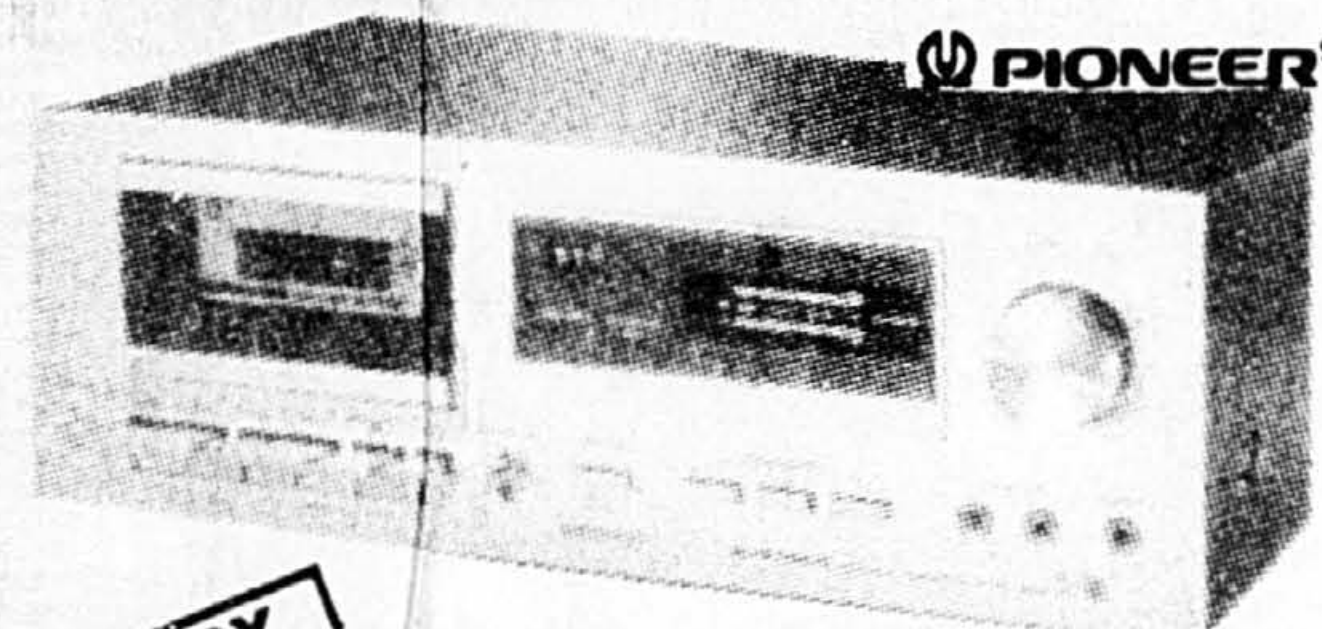
«entraînement direct»

**METAL SHARP**



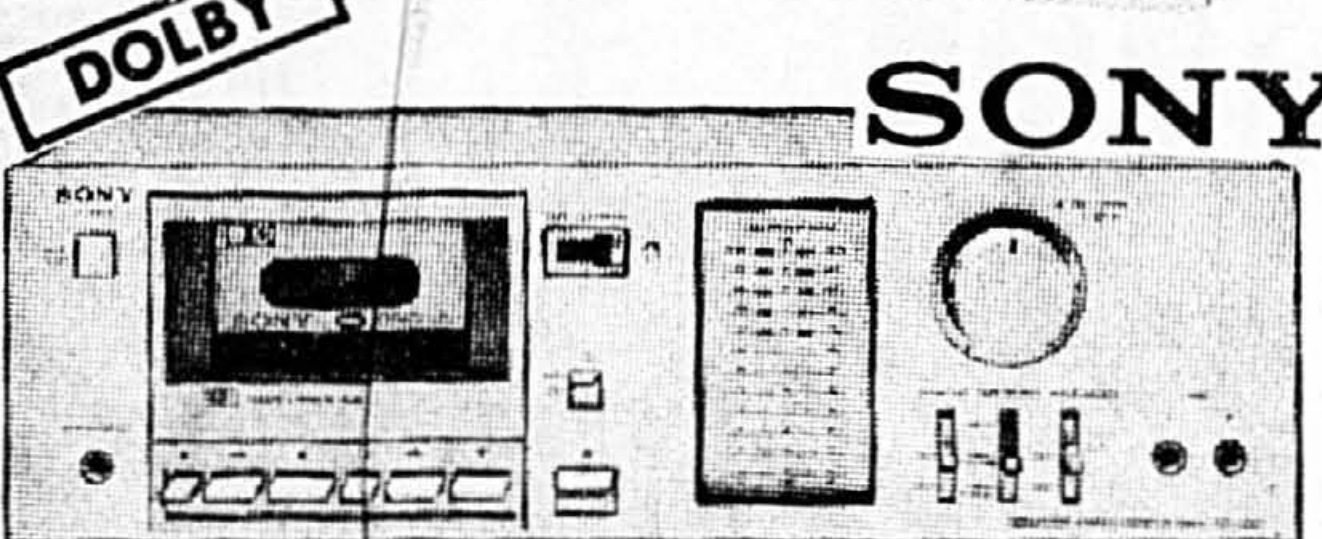
Magnétophone à cassette Sharp, modèle RT-10 avec enregistrement au métal

**\$175<sup>90</sup>**



Magnétophone à cassette Pioneer modèle CTF-600

**\$237<sup>90</sup>**



Magnétophone à cassette Sony avec dolby, modèle TC-U30

**\$249<sup>90</sup>**



**Technics**

Table tournante Technics modèle SL-D1

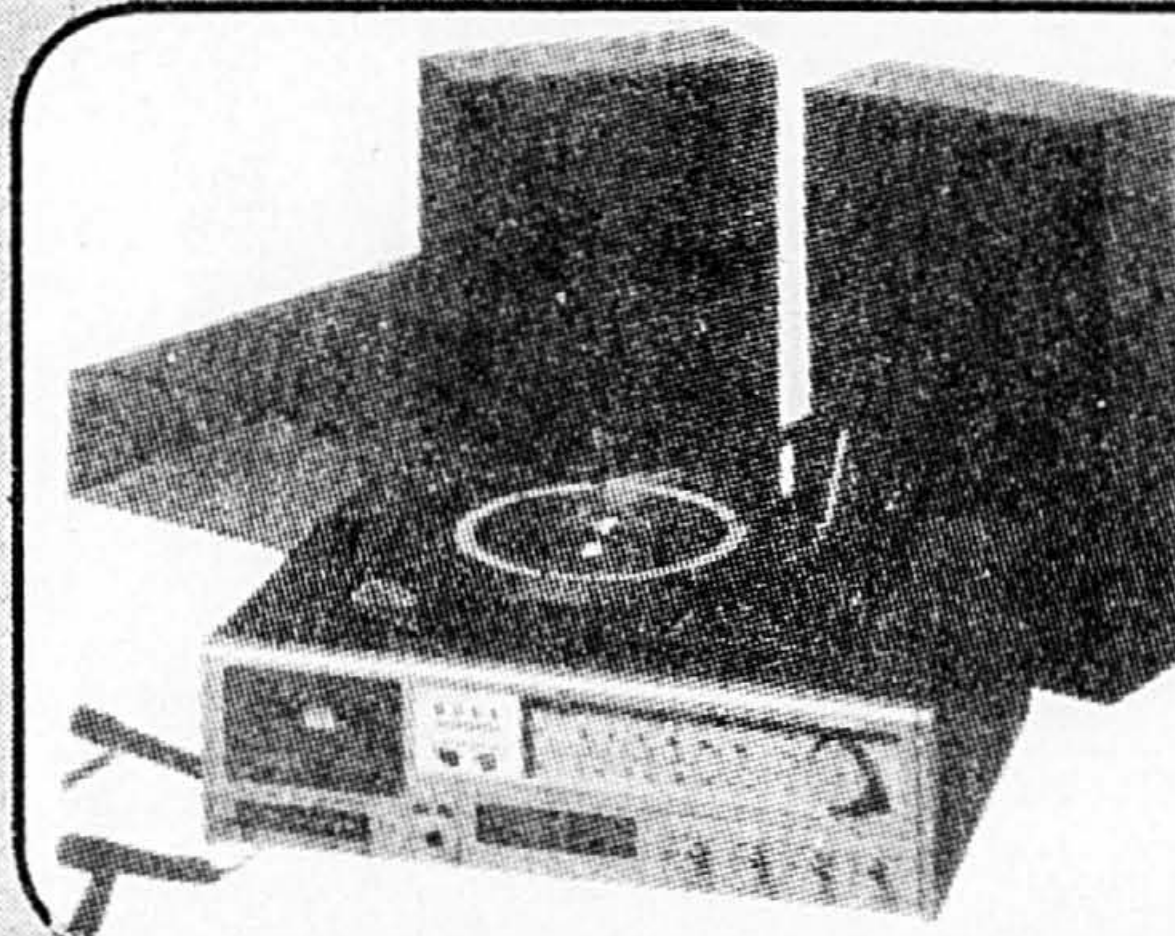
**\$159<sup>90</sup>**



**PIONEER**

Table tournante Pioneer modèle PL-300 à retour automatique

**\$179<sup>90</sup>**



**YORX®**

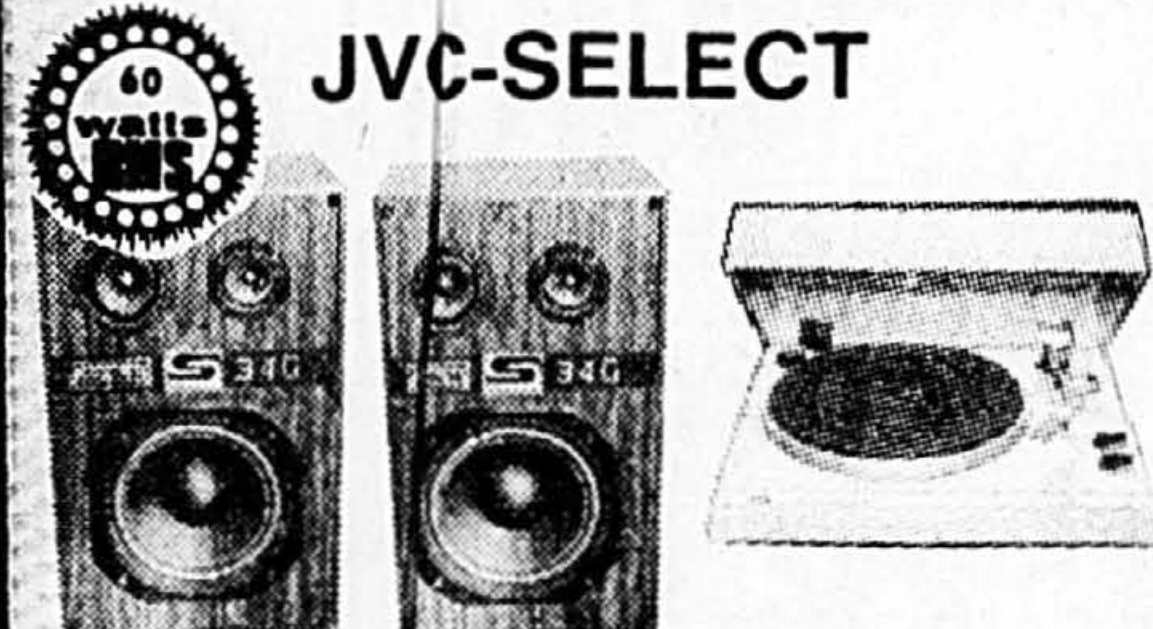
Ensemble Yorx modèle M2657-16 comprend:

- Enregistreur à cassette stéréo
- Récepteur AM/FM stéréo
- 2 haut-parleurs de qualité
- Table tournante
- Lecteur 8 pistes

**\$299<sup>90</sup>**

**marantz**

**JVC-SELECT**



**L'ENSEMBLE COMPREND:**

- 2 haut-parleurs Select 340 à 3 voies, puissance de 40 watts chacun, graves de 25 cm.
- Table tournante JVC modèle LA-11 à entraînement par courroie et retour automatique. Avec cartouche incluse.
- Récepteur stéréo am-fm Marantz modèle MR-1130 de 30 watts rms par canal.

**\$599<sup>90</sup>**

L'ENSEMBLE COMPLET

**SONY - SELECT**



**L'ENSEMBLE COMPREND:**

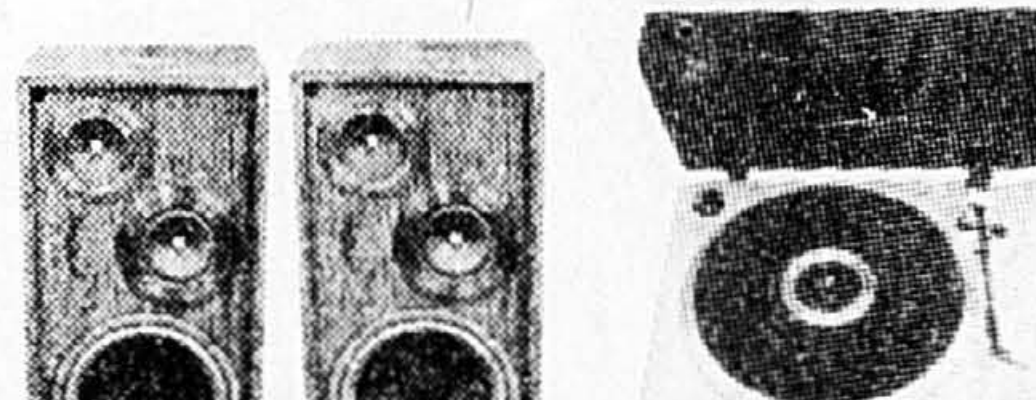
- 2 haut-parleurs Select à 3 voies 40 watts chacun.
- Table tournante magnétique avec cartouche incluse.
- Magnétophone à cassette Sony modèle TC-U30 avec dolby.
- Récepteur stéréo Sony modèle STR-333 de 25 watts par canal, programmable.

**\$789<sup>90</sup>**

L'ENSEMBLE COMPLET

**marantz**

**SÉLECT**



**L'ENSEMBLE COMPREND:**

- 2 haut-parleurs Select 375 à 3 voies.
- Table tournante Marantz modèle TT-2000 semi-automatique à entraînement direct.
- Magnétophone à cassette 2 vitesses Marantz modèle MCD-910 avec dolby.
- Récepteur stéréo am-fm modèle MR-1150 de 50 watts rms par canal.

**\$999<sup>90</sup>**

L'ENSEMBLE COMPLET

**TECHNICIENS à votre SERVICE**

**PARTOUT AU QUÉBEC**  
près de **50 MAGASINS**

**NOUVELLES SUCCURSALES**

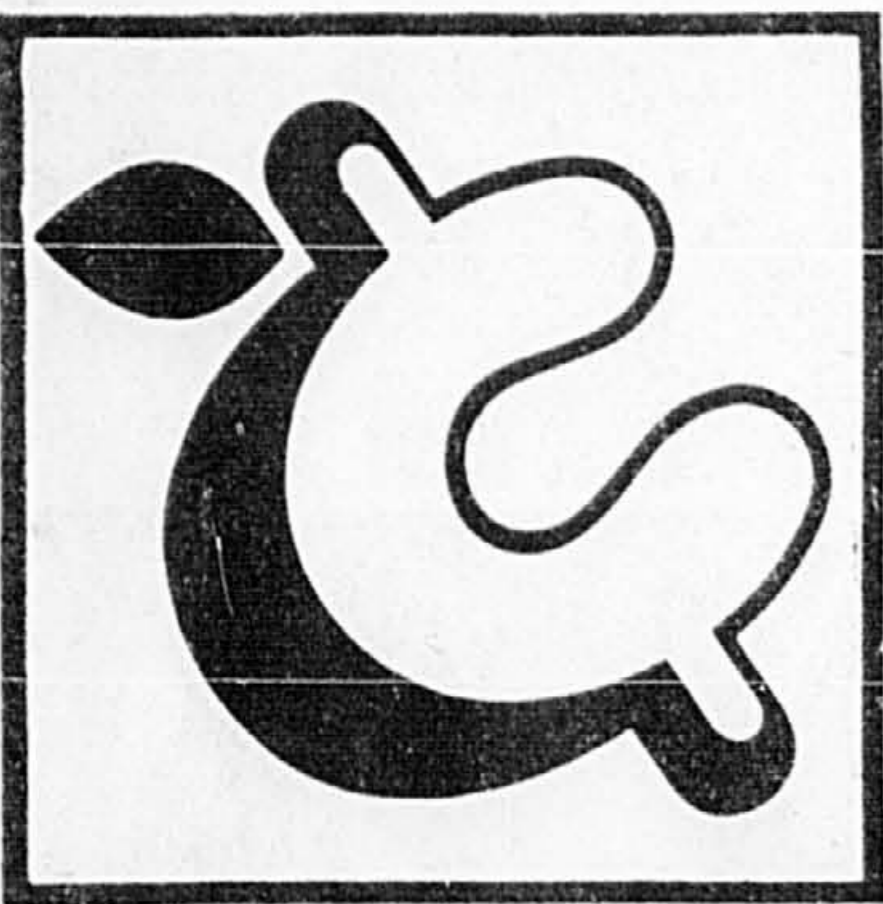
Drummondville: 532 boul. St-Joseph 477-0260  
Cartierville: 6001 boul. Gouin 336-7355

- |  |          |
|--|----------|
| BELOËL Mail Montenach (extérieur)              | 464-9110 |
| BROSSARD 2065, boul. Lapinière                 | 668-6544 |
| CARTIERVILLE 6001, boul. Gouin                 | 336-7355 |
| CHARLESBOURG Galeries Charlesbourg             | 627-3382 |
| CHATEAUGUAY 179A, Anjou                        | 698-0232 |
| DEUX-MONTAGNES Les Promenades                  | 472-6280 |
| DOLLARD-des-ORMEAUX Wes. Island Mall           | 683-1212 |
| DRUMMONDVILLE 532, boul. St-Joseph             | 477-0260 |
| DUVERNEY Centre d'achats Duvernay              | 661-5362 |
| GRANDY 39, rue Evangéline Place 4              | 378-9816 |
| GREENFIELD PARK Centre commercial              | 672-7701 |
| ILE PERROT Centre commercial                   | 453-5381 |
| JOLIETTE 2 sud, Place Bourget                  | 759-2080 |
| LACHINE 450, 28e Avenue                        | 634-2051 |
| LA SARRÉ Plaza La Sarre                        | 333-2066 |
| LAVAL 1793 ouest, St-Martin                    | 681-2566 |
| LEVIS 96, rue Kennedy                          | 833-7513 |
| LONGUEUIL 1412, ch. Chambly                    | 677-8916 |
| MATANE 330, boul. Bon-Pasteur                  | 562-4535 |
| MONTRÉAL 507 est. St-Zotique                   | 270-8261 |
| MONTRÉAL-NORD Place Henri-Bourassa (extérieur) | 326-3728 |
| POINTE-aux-TREMBLES 12932 est. N.-Dame         | 645-3355 |
| PONT-VIAU, LAVAL 48, boul. Des Laurentides     | 668-6544 |
| QUÉBEC 453 est. Charest                        | 524-8252 |
| REPENTIGNY 405 est. Notre-Dame                 | 585-5114 |
| RIMOUSKI 140, St-Barnabé, Place Sears          | 724-7866 |
| SHAWINIGAN 2783, Place St-Alexis               | 539-8915 |
| SHERBROOKE 22 nord, Wellington                 | 567-4244 |
| SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie               | 562-4667 |
| SOREL 274, boul. Fiset                         | 742-0020 |
| STE-FOY 2700, boul. Laurier Mail Nord          | 659-3745 |
| STE-FOY Place des Quatre-Bourgeois             | 651-8011 |
| ST-HYACINTHE 2243, boul. Casavant              | 774-0433 |
| ST-JEAN 921, boul. du Séminaire                | 348-0010 |
| ST-JEROME Carrefour du Nord                    | 432-9422 |
| ST-LAURENT Centre Bazar, Côte Vertu            | 336-3224 |
| ST-LEONARD Centre Boulevard                    | 729-2030 |
| TERREBONNE 950, boul. des Seigneurs            | 471-8950 |
| THETTFORD MINES Galeries Thetford              | 335-6987 |
| TROIS-RIVIÈRES 987, rue St-Maurice             | 378-8367 |
| VALLEYFIELD Centre d'achats Valleyfield        | 371-2811 |
| VERDUN 3966, rue Wellington                    | 761-7137 |

**NOUVELLES SUCCURSALES**

**DRUMMONDVILLE:** 532, boul. St-Joseph 477-0260

**CARTIERVILLE:** 6001, boul. Gouin 336-7355



# GRANDE OUVERTURE

## Ce que nous économisons, vous l'économisez

- Nous sommes ouverts moins longtemps: ce que nous économisons en main-d'oeuvre, vous l'économisez.
- Nous n'acceptons pas de chèques; nous réduisons ainsi nos frais d'administration et les pertes dues aux chèques sans fonds.
- Vous emballez vous-même vos produits; et c'est encore vous qui profitez des économies réalisées.
- Vous fournissez vos sacs ou nous vous les vendons 5¢ chacun; une autre façon de réduire les prix des produits.
- Nous ne faisons pas d'étalages compliqués de produits; chaque fois que c'est possible, nous les laissons même dans leurs boîtes d'expédition.
- Recherchez les affiches "Le prix du grippe-sou"; elles identifient les produits que nous avons obtenus à des prix intéressants. Là encore, ce que nous économisons, vous l'économisez.

**CAFÉ INSTANTANÉ**  
**Nescafé**  
 Pot 10 oz  
 (Pourquoi payer jusqu'à 6.85)

**4 79**  
 (LIMITE 3 PAR FAMILLE)

**DÉTERGENT EN POUDRE**  
**Tide**  
 Paq. 6 litres  
 (Pourquoi payer jusqu'à 4.09)

**2 88**  
 (LIMITE 3 PAR FAMILLE)

**Les produits ÉTIQUETTE BLANCHE**  
 Plus de 160 façons d'économiser

**ÉCONOMISEZ Jusqu'à 50%**  
 des marques nationales

**NOURRITURE POUR CHATS**  
 variée — Kal Kan

Bte 6 oz

**4 / \$1**

**CRÈME GLACÉE**  
 Frontenac

Carton 2 litres

**1 59**

**PEPSI-COLA**  
 Bouteille consignée (plus dépôt)  
 Carton de 6 bout.

750 ml

**1 88**

**SPRITE**  
 Bouteille consignée

Carton de 6 bout. de 750 ml

**1 88**

**THON PÂLE EN MORCEAUX**  
 Bye the Sea

Bte 6 1/2 oz

**1 09**

**LAIT ÉVAPORÉ**  
 Carnation

Bte 385 ml

**2 / 98¢**

**COUCHES JETABLES**  
 premiers pas — Pampers

Paq. de 24

**3 99**

**GÂTEAUX À ÉTAGES**  
 variés — Sara Lee

Paq. 369 g

**1 09**

**PETITS GÂTEAUX**  
 variés — Stuart

Paq. de 8

**79¢**

**SHORTENING CRISCO**

Paq. 1 lb

**68¢**

**EAU DE JAVEL**  
 La Parisienne

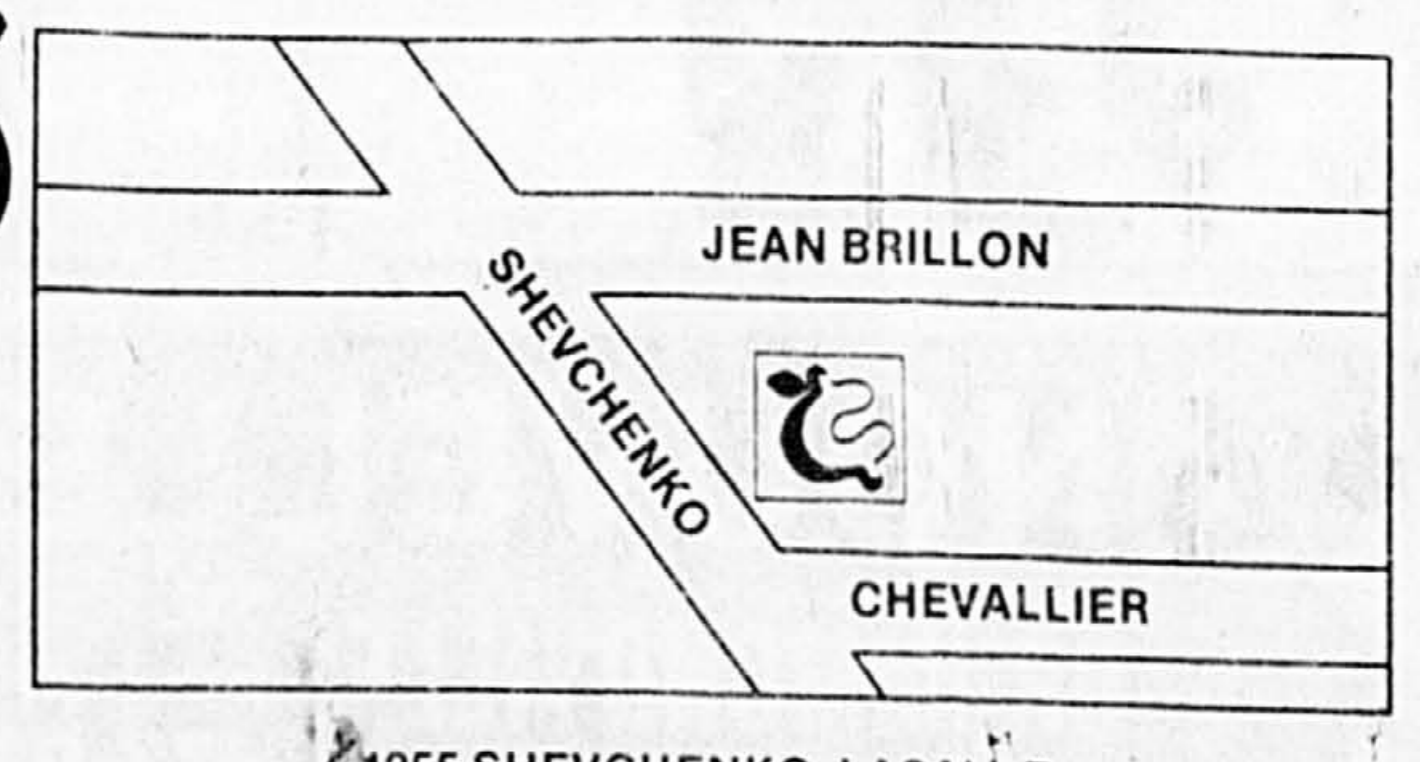
Cont. 128 oz liq.

**89¢**

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le samedi 6 décembre 1980.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

**MAINTENANT 6 MAGASINS**  
**ÉCONOPRIX**



1255 SHEVCHENKO, LASALLE



# ÉCONOPRIX

au 1255, Shevchenko, Ville LaSalle

Oui. C'est plus avantageux de faire son marché aux plus petits prix possibles

ÉCONOPRIX est un magasin d'alimentation vraiment différent. Nous vendons tous les produits d'un supermarché, mais avec moins de formats et de marques.

(LIMITE 3 PAR CLIENT)

**HUILE VÉGÉTALE**  
**Primo**

Cont. 3 litres  
(Pourquoi payer jusqu'à 4.89)

**2<sup>89</sup>**



(LIMITE 6 PAR CLIENT)

**POULETS**  
**SURGELÉS**

Canada catégorie utilité  
env. 2 à 4 lb  
(Pourquoi payer jusqu'à 1.19 lb)

**79<sup>¢</sup>** lb



**POMMES DE TERRE**  
Récolte du Québec  
Canada no 1 - Sac 50 lb

**449**



**BANANES**  
**IMPORTÉES**

**23<sup>¢</sup>** lb



**PIZZA**  
**AUX TOMATES**  
Da Vinci - Paq. 340 g

**79<sup>¢</sup>**



**Un comptoir de viandes aux plus petits prix possibles!**

Nous vous offrons un bon choix de viandes surgelées, fumées, cuites, préparées et emballées.

**POMMES «RED ou GOLDEN DELICIOUS»**  
de Colombie Britannique

**39<sup>¢</sup>** lb



**POIRES**  
**BOSC**  
Importées

**58<sup>¢</sup>** lb



**SAUCISSES**  
**PORC ET BOEUF**  
La Dijonnaise

Paq. 500 g **139**




**JAMBON Genre Diner**  
**Le Boucan**  
env. 2 à 3 lb

**218** lb




**TOMATES**  
**ROUGES**  
de la Floride-Canada no 1  
Grosneur 6 x 6

**53<sup>¢</sup>** lb



**PAMPLEMOUSSES**  
**BLANCS ou ROSES**  
de la Floride - Grosneur 48

**6/99<sup>¢</sup>**



**BACON**  
**DÉCOUENNÉ**  
La Cantinière

Paq. 500 g **139**



**FILET DE SOLE**  
**SURGELÉ**

Paq. 600 g **359**



- 9580, boul. Gouin ouest, Pierrefonds
- 6840, avenue Fielding
- 2545, rue Masson
- 1120, boul. Décarie, St-Laurent
- 4691, boul. Samson, Chomedey, Laval

HEURES D'OUVERTURE	
lundi	fermé
mardi	10 h à 18 h
mercredi	10 h à 18 h
jeudi	10 h à 21 h
vendredi	10 h à 21 h
samedi	9 h à 17 h



photo Robert Nadon, LA PRESSE

\$125,000 ont été saisis, ainsi qu'une livre de marijuana.

## 20 arrestations et \$125,000 saisis

La police de la CUM a arrêté près d'une vingtaine de personnes et saisi quelque \$125,000 ainsi qu'une livre de marijuana lors d'une vaste opération visant à démanteler un important réseau de preneurs aux livres qui oeuvraient particulièrement au Canada et en certains endroits des États-Unis.

Parmi les personnes arrêtées, en plus de quelques «clients» qui serviraient vraisemblablement de témoins, il y a certains hommes d'affaires bien connus qui ont déjà comparu devant la commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) à divers chapitres: fraude d'impôts, prêts usuraires, jeux, etc.

On reconnaît entre autres, M. Gordon Ball qui avait quelque \$29,000 sur lui lors de son arrestation. Il semblerait qu'il venait de compléter une transaction. Selon la police de la CUM, il serait le présumé organisateur de ces paris fonctionnels. M. Léonard Adler a également été arrêté, alors qu'il avait \$31,500 en sa possession, à son domicile du Rockhill sur Côte-des-Neiges à Montréal.

Il semblerait d'ailleurs que son appartement servait de

quartier général et que c'est là que se faisait la comptabilité. Toutefois, les paris se prenaient en utilisant les cabines téléphoniques publiques et le contact personnel.

La police a aussi arrêté M. Henri Lafrance, propriétaire du commerce A-1 Canada Roofing sur la rue Saint-Jacques où furent saisis \$51,000 dont \$33,000 qui «traînaient» sur un bureau et qui n'appartenaient à «personne». La livre de marijuana, d'une valeur de \$300 à \$600 selon la qualité, a été saisie à cet endroit aussi. Il semblerait que cette adresse était un lieu de rendez-vous pour les transactions, et c'est là aussi que M. Solly Levine fut arrêté.

Enfin, la police a révélé au cours d'une conférence de presse hier soir qu'elle a également arrêté M. Norman Seltzer au N.D.G. Meat Market dont il est propriétaire.

L'enquête qui a conduit à ce coup de filet durait depuis avril dernier sous la direction du lieutenant-detective Jean Pontbriand responsable de la section des jeux dans l'escouade de la moralité.

## CAMPAGNE DE PUBLICITÉ DU QUÉBEC Ottawa contre-attaquerait

Le gouvernement fédéral pourrait bien se voir obligé de lancer une nouvelle campagne publicitaire pour contrer celle menée par Québec qui, subtilement, ne vise qu'à renforcer les visées indépendantistes du gouvernement péquiste, a déclaré hier le ministre Chrétien.

M. Chrétien a qualifié la campagne de publicité menée par le gouvernement du Québec de «tendancieuse» et «grossière».

M. Chrétien a porté ces accusations à la

suite de sa comparution devant le comité permanent de la Chambre des communes sur la justice et les questions juridiques.

«C'est resndu pas mal grossier quand on amène un curé pour nous dire que ce qu'on est en train de faire est immoral», a déclaré M. Chrétien qui a recommandé à ce curé de «s'occuper plutôt de ses paroissiens». Le ministre a également qualifié de «complètement faux» certains autres aspects de la publicité

du gouvernement québécois, qui s'oppose au projet fédéral de réforme de la constitution.

Se déroulant sous le thème «il ne faut pas se faire avoir», l'offensive publicitaire de Québec fait appel à plusieurs personnalités qui expliquent pourquoi elles s'opposent à l'initiative fédérale. D'ailleurs, M. Chrétien n'a pas manqué de souligner que «les postes de radio passent des messages à toutes les 15 minutes» pour décrire l'ampleur de cette campagne. «Moi je devais m'occuper de la publicité pour tout le Canada, mais je ne sais pas où ils prennent l'argent», a-t-il noté en parlant du gouvernement Lévesque.

Au cours de sa comparution hier devant le comité M. Chrétien a tenté de justifier une demande de fonds additionnelle de \$17 millions pour le Centre d'information sur l'unité canadienne.



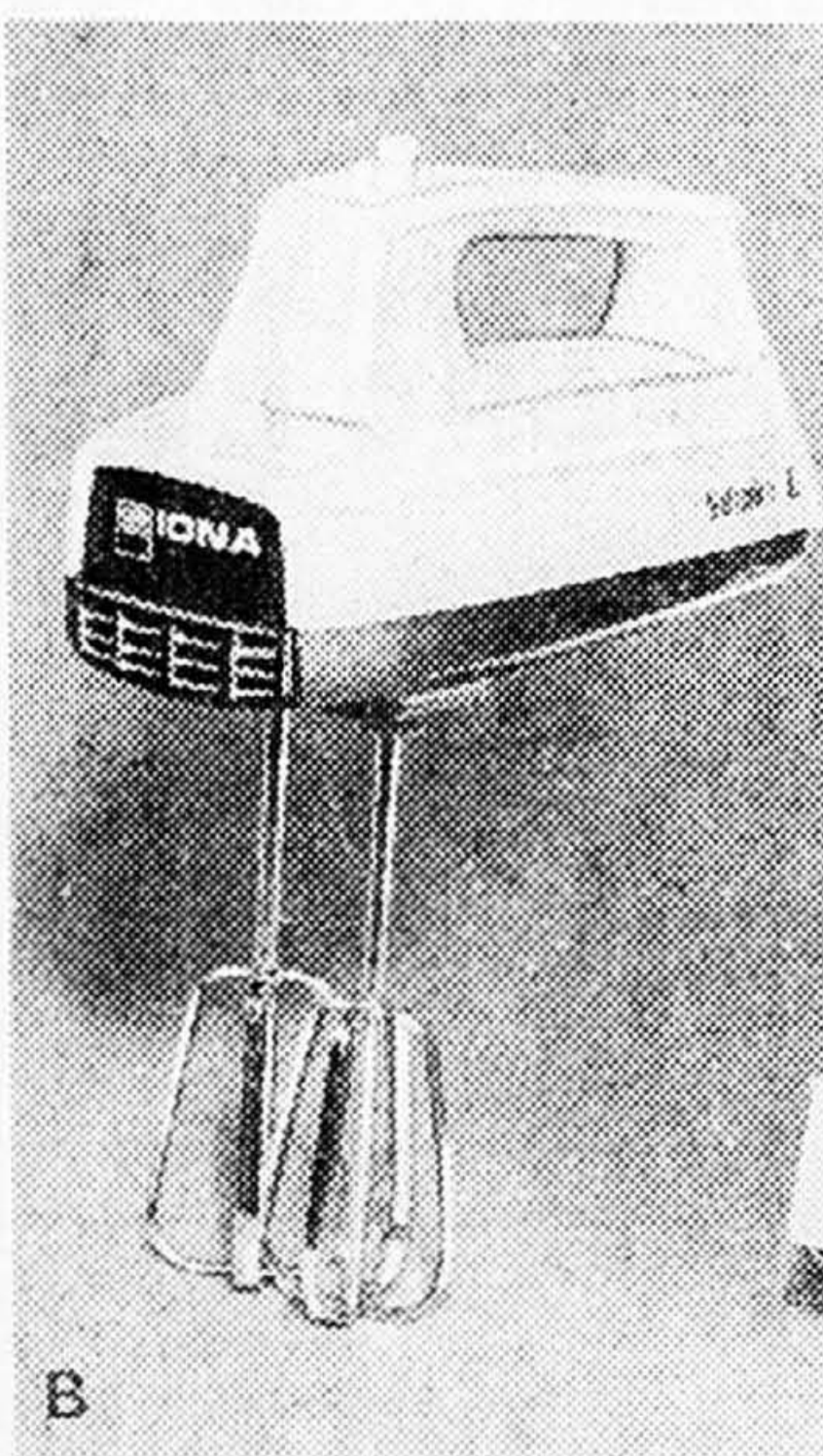
A

## Rabais \$10 Robot culinaire «Iona Cadet»

Prix ord. Simpsons 79.98

# 69<sup>98</sup>

A. Tel qu'annoncé à la télévision! Ce petit mais puissant combiné tranche, déchiquette, coupe, râpe, fouette, mélange et fait les purées. Action continue même lorsqu'on ajoute les aliments, interrupteur à action pulsatrice. Comprend bol cap. 3 tasses et pratique plateau pour accessoires. Ton amande. Modèle MFP-3.

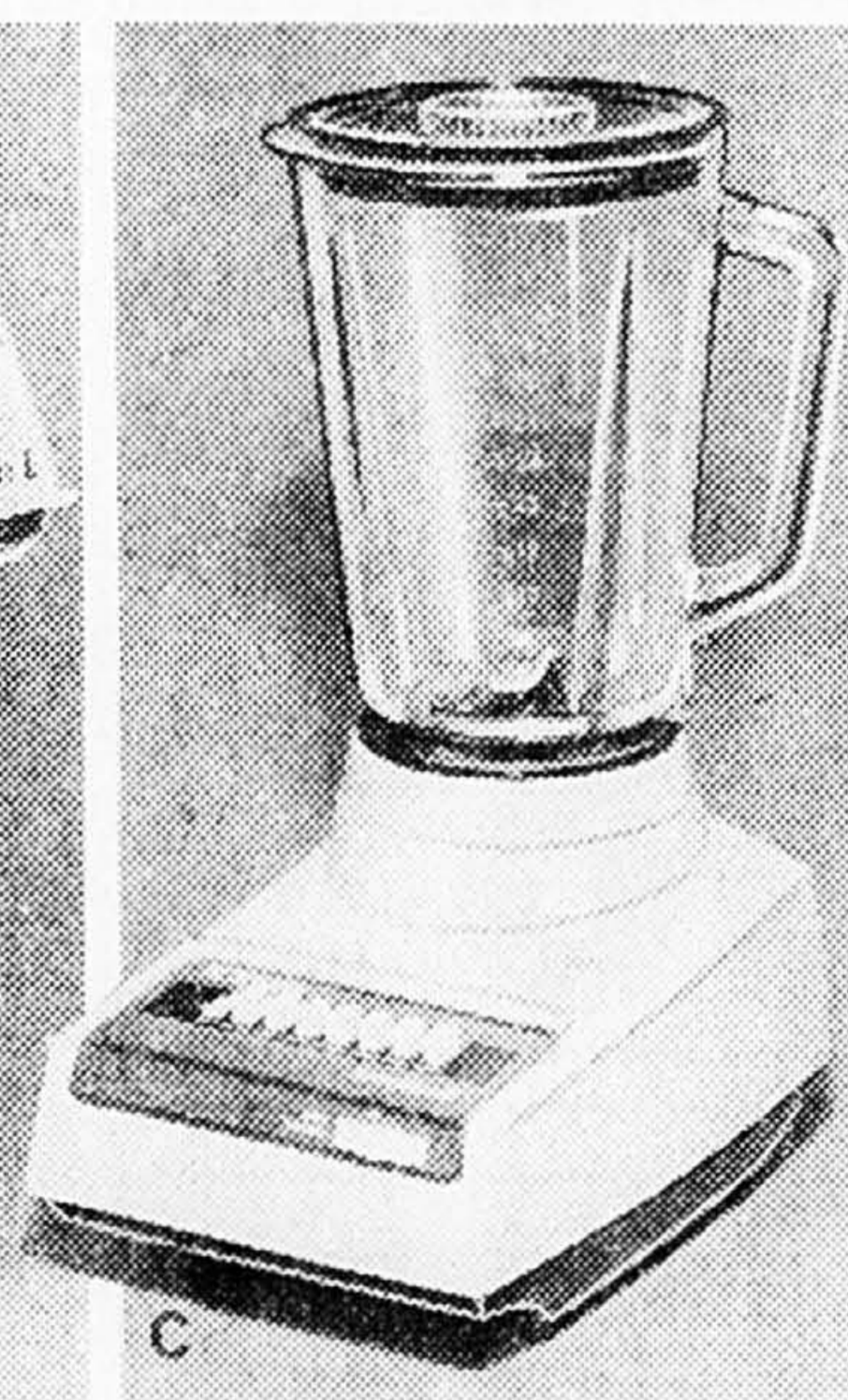


B

### Mélangeur portatif «Iona» à 3 vitesses

Prix Simpsons **19<sup>98</sup>**

B. Modèle à contrôle sous le pouce et éjecteur de fouets. Poignée sécuritaire. Fouets en plaqué chrome durable, en forme de poire. Cordon amovible pour rangement facile. Ton amande. Modèle R34D2.



C

### Mélangeur 7 vitesses «Iona»

Prix Simpsons **44<sup>98</sup>**

C. Notez les caractéristiques suivantes: commutateur pour action pulsatrice, accessoire de coupe amovible pour faciliter le nettoyage. Récipient en verre 48 oz (1.5 litres) avec couvercle étanche et godet-mesure. Ton amande. Modèle BPD54D2.

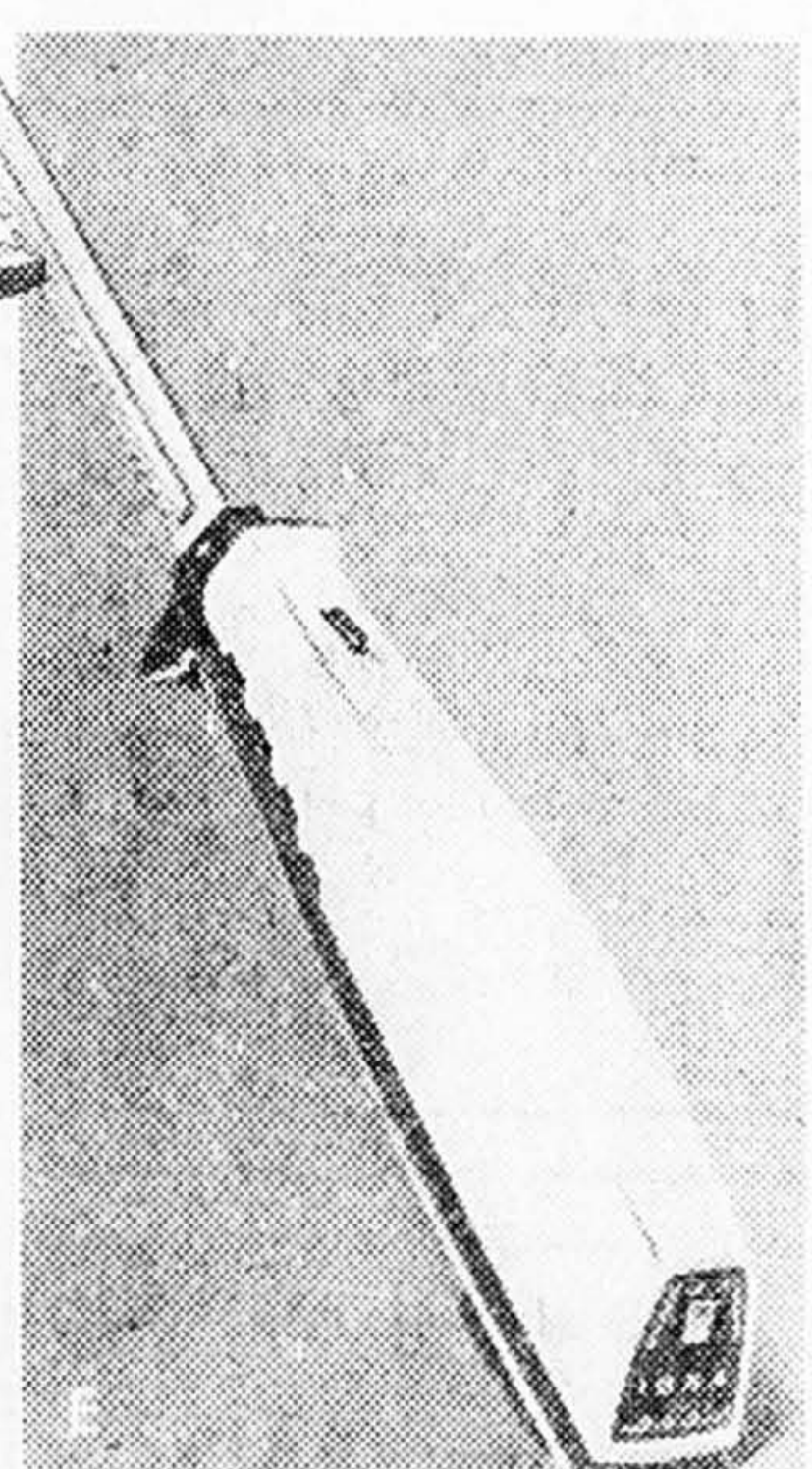


D

### Ouvre-boîtes électrique «Iona»

Prix Simpsons **24<sup>98</sup>**

D. Comprend aiguise-couteau. Poignée amovible avec attrape-couvercle magnétique incorporé. Rangement pour cordon. Ton amande. Modèle C35KSD2.



E

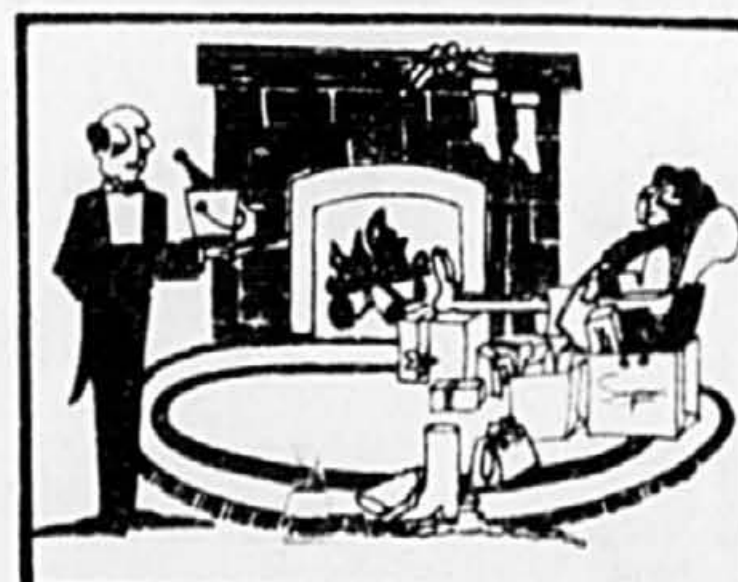
### Couteau électrique «Iona»

Prix Simpsons **32<sup>98</sup>**

E. Commutateur à détente pour mise en marche/arrêt, dispositif d'éjection de lame. Lame dentée en acier inoxydable ne requérant aucun aiguisage. Cordon amovible. Barre de sécurité. Support que vous pouvez placer sur tablette ou fixer au mur. Ton amande. Modèle EK25D2.

Rayon 426, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez **842-7221** jour et nuit pour tous vos achats de Noël



### Evasion emplettes de Noël à l'Hôtel Bonaventure

Une chambre pour la nuit de 13h à 13h (24 heures): 22.50 par personne, tarif basé sur une occupation double. Petit déjeuner, sac d'emplettes, échantillons, Livre des cadeaux Simpsons et coupons de rabais. Réservez votre chambre en demandant le «Spécial Simpsons» pour achats agréables. Composez: (514) 878-2332.

En vigueur du 1 décembre au 25 janvier 1981.

**LE CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (C.E.C.I.)**

**Enseignement outre-mer**  
(contrat de deux ans)

Le C.E.C.I., institution privée spécialisée dans la formation et l'envoi de volontaires, sollicite des candidatures de professeurs qualifiés pour enseigner le français, l'anglais, la géographie, les mathématiques, les sciences naturelles et la culture physique au niveau secondaire.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au

**C.E.C.I.**  
Direction de la coopération  
4824, Côte-des-Neiges  
Montréal, P.Q.  
H3V 1G4

**A quoi sert le passe-partout de D-P?**



À Noël, un cadeau Simpsons veut agréablement dire: «je t'aime»!



Manteau en peaux de vison femelle entièrement descendues

Prix Simpsons **\$3588**

- Le vison naturel... une manière élégante de rester au chaud... un investissement de choix!
- Nos magnifiques fourrures sont créées avec des peaux soyeuses et opulentes par des artisans canadiens réputés.
- Choix de silhouettes dernière mode!
- Foncé d'élevage naturel

Pensez à Simpsons pour votre nouvelle fourrure.

Rayon 311, au troisième, centre-ville  
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Pour 4 jours seulement!

**Rabais  
25%\***

sur magnifique collection de souliers et sandales de ville

Du mercredi 3 au samedi 6 décembre, venez chez Simpsons pour profiter de ce rabais de 25% sur notre vaste sélection de souliers et sandales de ville! C'est l'occasion rêvée pour choisir vos souliers des Fêtes... tous offerts à prix réduits! Vaste choix de modèles en cuir et simili-cuir. Sélection de coloris-mode comprenant: noir, brun, bourgogne et gris. Pointures (avec 1/2): 5 à 10 dans le groupe.

\* Ce rabais ne s'applique pas aux articles déjà offerts à prix réduits.

Rayon 276/B276, au deuxième et au sous-sol, centre-ville.  
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement



Rabais 2<sup>99</sup>  
Robes de nuit en nylon brossé

Prix ord. Simpsons 12.98 **9<sup>99</sup>** ch.

Voici un beau choix de robes de nuit légères et très féminines en tissu 100% nylon si doux au toucher! Un cadeau idéal! Lavables à la machine. P, M, G.

A. Longue robe de nuit avec col claudine. Empiècement à 2 boutons, délicate garniture de dentelle. Motif floral bleu ou rose pâle sur blanc.

B. Longue robe de nuit avec col claudine, petit cordon et liséré de nylon. Motif floral bleu, vert ou rose pâle sur blanc.

C. Longue robe de nuit avec encolure carrée, nervures devant, garniture de dentelle. Imprimé bleu ou rose pâle sur blanc.

D. Longue robe de nuit avec encolure fantaisie. Empiècement carré à 2 boutons, fronces et garniture de dentelle; ourlet volant. Imprimé vert, bleu ou rose pâle sur blanc.

Rayon 326, au sous-sol, centre-ville

Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez  
842-7221 jour et nuit

FORTES HAUSSES RECOMMANDÉES

## Les députés fédéraux seraient mal payés

■ OTTAWA (PC) — L'indemnité parlementaire serait doublée au début de 1984 et le premier ministre recevrait plus de \$100,000 par année si le Parlement donnait suite à un rapport qui lui a été présenté hier.

Ce rapport, préparé par un ancien ministre progressiste-conservateur et par un ancien député libéral, dit que les députés sont très insuffisamment rétribués.

Il recommande de fortes hausses pour que les députés soient aussi bien rémunérés que les professionnels et les fonctionnaires qui font un travail comparable, et des hausses annuelles suivant l'indice des prix.

Les députés, qui touchent actuellement \$30,600 par année en plus de \$13,500 non imposables, recevraient une augmentation de \$3,600 pour l'année présente et une autre hausse de \$3,600 chaque 1er juillet au cours des trois prochaines années, portant leur rémunération de base à au moins \$45,000 par année à la mi-1983.

Mais le rapport, qui doit être maintenant étudié par le cabinet, contient aussi des dispositions qui pourraient porter le salaire des députés à plus de \$62,000 par année à compter de 1984.

Le premier ministre toucherait son indemnité de député en plus de \$50,000 qui augmenteraient chaque année, et d'autres allocations.

Le chef du gouvernement reçoit actuellement \$30,600 comme député, plus l'allocation non imposable, et \$37,800, sans compter divers petits bénéfices comme la résidence du 24 promenade Sussex.

### Révision régulière

Le rapport est le deuxième du genre en vertu d'une loi de 1976 qui prévoit une révision des salaires des députés et sénateurs après chaque élection.

Le premier, préparé par l'ancien député conservateur Alfred Hales après les élections de 1979 et publié en avril dernier, recommandait de porter l'indemnité parlementaire à \$33,600 le 1er janvier 1980, et la création d'un comité consultatif pour étudier les futures augmentations.

SELON HATFIELD

## Le Québec devrait être traité comme l'Ontario

■ (D'après CP) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse qu'il donnait à l'Université McGill, que le Québec ne devrait pas être obligé par la Constitution à reconnaître les droits de la minorité anglaise dans la province si l'Ontario ne reconnaît pas les droits de sa minorité francophone.

M. Hatfield a dit en outre souhaiter que la reconnaissance officielle du bilinguisme au Nouveau-Brunswick, reconnaissance remontant à dix ans, soit inscrite dans la constitution canadienne. Il a ajouté qu'il en ferait la demande jeudi au comité parlementaire chargé d'étudier le projet de constitution de M. Trudeau.

Selon lui, les politiciens qui s'opposent au projet Trudeau ne suivent pas le mouvement général de la majorité de la population canadienne.

## Cour suprême : les mérites seuls importent

■ OTTAWA (CP) — Le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, a déclaré hier qu'il serait infiniment heureux d'avoir le privilège de nommer la première femme juge à la Cour suprême, mais qu'il doit choisir en tenant compte des mérites et non du sexe des candidats.

M. Chrétien répondait à une demande de Svend Robinson, critique de la Justice pour le Nouveau parti démocratique, au cours d'une réunion du comité parlementaire de la justice. M. Robinson voulait avoir l'assurance que le prochain juge nommé à la Cour suprême serait une femme.

Le ministre a alors déclaré qu'il ne nommerait pas une femme à ce poste uniquement parce qu'elle est une femme. Il a ajouté qu'il avait demandé que des femmes soient inscrites sur la liste des candidats, précisant qu'il avait déjà nommé trois femmes juges depuis son accession au poste de ministre de la Justice.

Deux des trois femmes ont été nommées juges de Cours de comté au Manitoba et en Ontario et la troisième, juge d'une Cour supérieure au Québec.

Selon le ministre, de plus en plus de femmes deviennent avocats, mais il n'y a pas encore beaucoup de femmes qualifiées pour exercer des fonctions de juges dans des domaines spécialisés comme le droit criminel ou le droit commercial. Il serait heureux, dit-il, d'être le ministre qui nommerait la première femme juge à la Cour suprême.

Actuellement, il n'y a aucun poste vacant à la Cour suprême composée de neuf membres, mais les juges doivent obligatoirement prendre leur retraite à 75 ans. À moins qu'un juge ne meure dans les prochains quatorze mois, le premier siège qui sera vacant, et ce, en février 1982, sera celui du juge Ronald Martland, de l'Alberta.

NOTES  
POLITIQUESÇa continue de  
bouillonner au PQ

**Jacques Bouchard Pierre Gravel**

Diverses instances du Parti québécois se préparent fébrilement aux assises du Conseil national qui se tiendront en fin de semaine à Montréal. Hier soir, ce sont les exécutifs des différents comités de la région de Montréal-Centre qui se sont penchés, entre autres dossiers, sur deux résolutions particulièrement épineuses qui seront débattues samedi: celle de la région Montréal-Ville-Marie qui propose la tenue d'élections référendaires en cas de succès du projet Trudeau de rapatriement de la constitution et celle plus radicale, du comté de Jean-Talon, pilotée par l'avocat québécois Guy Bertrand, qui ne réclame rien de moins que la proclamation unilatérale de l'indépendance du Québec.

Ce soir, le conseil régional de Montréal-Centre décidera de l'attitude à adopter face à ces deux propositions après avoir entendu le président régional de Montréal-Ville-Marie et Guy Bertrand. Selon le président de Montréal-Centre, reconnu pour ses opinions nationalistes très arrêtées, «on doit espérer que la réunion de la fin de semaine donne lieu à un débat de fond sur les orientations constitutionnelles du parti». Selon M. Marc Lavallée, qui n'a jamais hésité à prendre ses distances face au gouvernement Lévesque, le parti «n'a pas à craindre de prendre ses responsabilités qui sont essentiellement de montrer la voie à suivre au gouvernement issu de ce parti».



René Lévesque

que, malgré une certaine réticence à se laisser embrigader dans une opération somme toute fédéraliste en compagnie du Parti conservateur et de l'Union nationale, les groupes considérés comme les plus radicaux, sur le plan nationaliste seront de la partie.

À l'intérieur même du PQ, la région de Montréal-Centre a déjà invité instamment ses membres à se rendre au Forum de même que plusieurs associations de comtés bien connues pour leur allégeance résolument souverainiste. Comme celles des comtés de la Rive sud de Montréal.

Le président régional, Marc Lavallée a déclaré hier à LA PRESSE qu'il est très conscient du caractère possiblement équivoque de la rencontre de dimanche après-midi. «Pour nous, c'est un risque calculé. Le coup de force d'Ottawa nous oblige à une alliance très circonstancielle avec des fédéralistes opposés au plan de Trudeau. Mais que ces fédéralistes ne s'avisent pas de chanter les louanges d'un nouveau Canada «coast to coast» dans un fédéralisme renouvelé parce qu'on ne le laissera pas passer».

Même réaction du côté de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui a depuis longtemps pris fait et cause pour l'indépendance du Québec. Membre actif du groupe Solidarité-Québec, la SSSJB-M. a déjà, fait exceptionnel, adresse une lettre personnelle à tous ses membres les invitant à signer la pétition qui circule présentement et les conviant à se rendre au Forum.

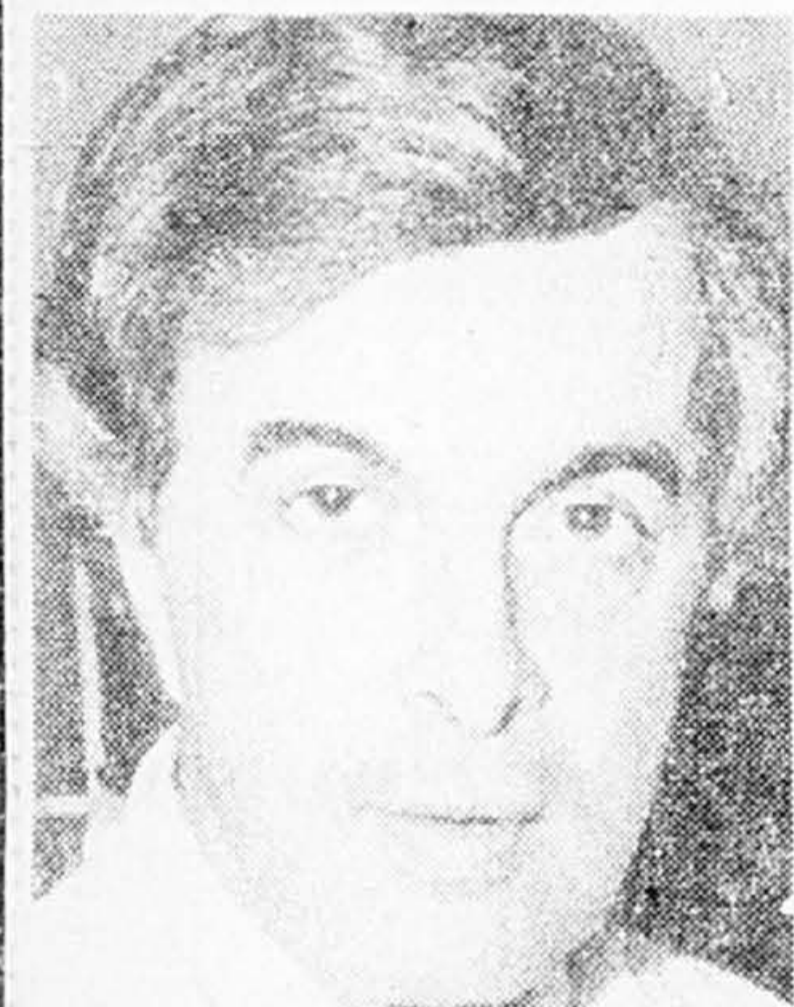
Tous les Québécois qui dénoncent le projet fédéral ne seront cependant pas au Forum.

## Un piège à ours

D'un autre côté, la direction du parti libéral provincial a fait savoir qu'aucune tête d'affiche de cette formation politique ne participera à cette réunion au Forum. Selon un dirigeant du PLQ, «ça sent le piège à ours péquiste et je doute de la sincérité apolitique de ce mouvement». Nos militants sont déjà occupés sur le terrain avec la campagne de financement en cours, et il n'est pas question que l'on donne un mot d'ordre pour qu'ils se rendent à cette réunion, a conclu le dirigeant du PLQ.

## Bourassa préfère s'abstenir

Pour sa part, l'ancien premier ministre libéral, Robert Bourassa, qui avait fait porter sa campagne électorale de 1976 sur le projet éventuel de Pierre Trudeau de vouloir rapatrier unilatéralement la constitution canadienne, n'a pas non plus été invité à prendre part à cette réunion de «Solidarité-Québec». Il n'a pas non plus signé la pétition véhiculée par ce groupe qui se veut apolitique, car il dit ne pas connaître, en raison de ses nombreux déplacements à l'extérieur du Québec, «la stratégie ni le climat partisan ou non entourant les activités de ce groupe». Pour l'instant, a-t-il précisé à LA PRESSE au cours d'une conversation, «j'aime mieux me tenir à l'écart du débat, car de toute manière tout le monde connaît mon opinion sur le sujet constitutionnel».



Marc Lavallée

«De toute façon,  
Lévesque s'en fout»

Le président de Montréal-Centre, rendu un peu cynique par plusieurs expériences passées, souligne que, «de toute façon, le gouvernement ne devrait pas s'en faire outre mesure avec ce qui peut se décider au Conseil national, puisque M. Lévesque a maintes fois indiqué qu'il se fout de ce que souhaite ou décide le parti. Même lorsqu'il s'agit de décisions adoptées par le congrès général».

M. Lavallée cite comme exemple une résolution déjà prise par le congrès préconisant, contre le gré de M. Lévesque, une libéralisation de la législation relative à l'avortement. Plus récemment, lors de la dernière réunion du Conseil national, le premier ministre s'était fermement opposé à une décision remettant en question les droits des anglophones québécois. Dans les deux cas, le chef du gouvernement, furieux, avait clairement indiqué qu'il ne se sentait aucunement lié par cette expression de la volonté de son parti.

Tout se  
passera bien

Ce n'est pas la première fois, à la veille d'une réunion du Conseil national, que la plupart des observateurs et plusieurs cadres intermédiaires du PQ s'attendent à des discussions houleuses. Mais à chaque fois, le chef, grâce à son charisme personnel et en invoquant l'imminence d'une grande bataille comme la campagne référendaire ou une prochaine élection, réussit au terme d'un long discours à désamorcer les bombes toujours sur le point d'exploser.

Malgré les discussions «viriles» que souhaitent plusieurs instances régionales, comme Ville-Marie, Montréal-Centre et Saguenay-Lac-Saint-Jean, il y a fort à parier que M. Lévesque réussira encore cette fois à galvaniser ses militants et à faire taire la rogne et la grogne dans le PQ en battant le rappel des troupes pour s'opposer au «coup de force d'Ottawa».

Il profitera peut-être de l'occasion pour blâmer les médias d'information d'avoir attaché trop d'importance aux critiques de plusieurs groupes de péquistes face aux compromis tentés en vain par le gouvernement pour obtenir l'appui de toute l'Assemblée

Chemises de Simpsons...  
cadeaux toujours  
appréciés!

Prix  
Simpsons

**16<sup>99</sup>**  
ch.

Pour ajouter versatilité à sa garde-robe, offrez-lui ces chemises sport ou de ville à manches longues... surtout à ce bas prix! Modèles de marque connue confectionnés au Canada en tissu 65% polyester/35% coton; quelques-uns 100% coton. Lavables à la machine. Rayures variées. Fond blanc, bleu ou beige. Commandes acceptées sur encolure et couleur seulement.

A. Chemise de ville. Encolures: 14½ (32-33), 15-16½ (32-35), 17-17½ (33-35).

B. Chemise sport. Tailles P,M,G.

Peignoir style  
judo pour l'homme  
de votre vie!

Prix  
Simpsons

**34<sup>99</sup>**

C. La toute nouvelle version du peignoir! Idéal pour la détente, après une douche ou la natation. Confectionné en luxueux tissu aspect velours pelucheux 85% acétate/15% nylon lavable à la machine. Marine, brun, chameau, rouille, vin ou vert avec liseré de ton contrastant sur les manches et devant. Une taille pour tous. Longueur 48".

Rayon 251, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez...  
ou composez **842-7221**

## ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le deuxième Livre des cadeaux Simpsons encarté dans La Presse du samedi 29 novembre 1980.

Page 5, article 6 et 7. Les prix devraient être transposés.

Page 19, article 3. Le peignoir n'est pas tel qu'illustré. Modèle judo à petit motif écossais. Taille unique.





## EXCLUSIVITÉ SIMPSONS! Jeans «Lobo» en denim ou velours côtelé

Prix Simpsons \$20 ch.

Un jean «Lobo»... un cadeau bien au goût de votre homme!  
Tailles 30 à 38.

- A. Jean en denim 100% coton, jambe droite. Bleu denim.
- B. Pantalon de peintre en velours côtelé 14 raies. 85% coton/15% polyester. Marine, gris, brun, bourgogne, beige.
- C. (Non représenté). Pantalon en velours côtelé 14 raies. 85% coton/15% polyester. Marine, gris, brun, bourgogne, beige, olive, noir.
- D. (Non représenté). Jeans en velours côtelé 8 raies. 85% coton/15% polyester. Brun, beige, bourgogne, marine, gris, noir.

Rayon 260, au sous-sol, centre-ville.  
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno



A

B



A

B

### Pantouffles similicuir pour hommes et jeunes gens

Prix Simpsons 9<sup>98</sup>

Une pensée pour lui... pantouffles en doux polyuréthane similicuir. Semelles intérieures coussinées, semelles extérieures en vinyle suédé. Noir ou brun. Pointures (sans 1/2) 7 à 11.

- A. Modèle «opéra».
- B. Mules.

Rayon 285, au deuxième, centre-ville.  
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

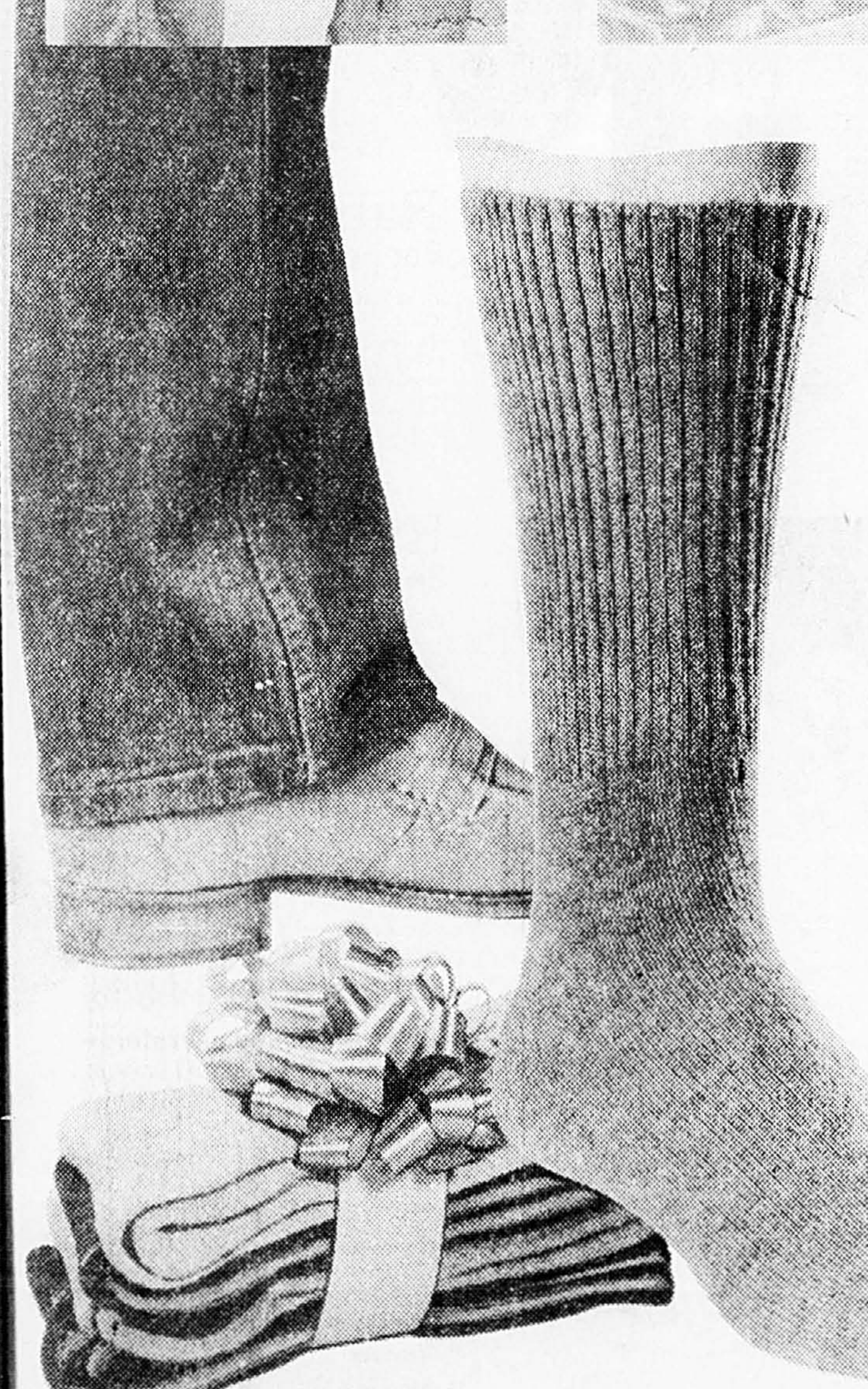
### Rabais 20% Chaussettes «Burlington»

Prix ord. Simpsons 6 pai./19.50

6. pai./15<sup>59</sup>

La touche finale! Chaussettes «Gold Cup» de «Burlington» en tricot 75% acrylique/25% nylon lavable à la machine! Marine, noir, bleu clair, brun, beige ou blanc. Pointure unique pour 10 à 12.

Rayon 251, au rez-de-chaussée, centre-ville.  
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



## Levée de boucliers contre les fermetures d'écoles

La fermeture de 35 écoles à Montréal l'automne prochain provoque déjà une levée de boucliers chez les parents: six groupes ont déjà résolu de s'y opposer fermement, et le feront savoir ce soir aux commissaires de la CECM.

### MARIO FONTAINE

Dans l'ensemble, les contestataires réfutent les arguments de la Commission des écoles catholiques selon lesquels la baisse de la clientèle scolaire justifie la fermeture de ces écoles, presque toutes de niveau primaire.

Le renouvellement des familles, leur stabilité et une migration qui amène de nouveaux habitants dans le quartier plutôt qu'elle n'en retire justifient le maintien de l'école Christ-Roi, affirme ainsi un rapport que les parents du quartier remettent aux commissaires.

Dans ses prévisions quinquennales datant de 1979, la commission prévoyait la fermeture de 102 écoles sur l'île de Montréal. Or ce programme a déjà pris du retard, puisqu'on n'a fermé que huit institutions l'an dernier. Il faut donc prendre les bouchées doubles cette année, et condamner 35 unités, peut-être quarante.

Aux yeux de la CECM, les parents qui ne disent mot consentent à ces modifications. Pour toutes sortes de raisons: leurs enfants iront dans des écoles plus confortables, mieux équipées, dans un secteur à la circulation moins dense, avec des professeurs qu'ils jugent mieux préparés, etc.

D'autres, en revanche, ne le voient pas de cet oeil et insistent pour garder ouverte l'école de leur quartier. Ce sont eux qui tenteront de convaincre les commissaires ce soir, au nom

des écoles Christ-Roi, Jacques-Viger, Sainte-Brigide (et Garneau), Charlevoix, Nicolas-Viel et St. Augustine of Canterbury.

Là aussi, on trouve autant de motifs que de cas particuliers. A Sainte-Brigide par exemple, une coordinatrice auprès des parents n'accepte pas les excuses avancées par la commission pour mettre le cadenas, soit la réparation du système de chauffage. «De plus, explique Mme Rachel Vinette, Sainte-Brigide demeure la seule école en bas de Sainte-Catherine. Si on la ferme, les enfants devront traverser cette rue très dangereuse deux fois par jour au moins».

Porte-parole des parents de l'école Christ-Roi, M. Michel Di Genova insiste sur la qualité du milieu pédagogique dans les petites institutions: chacun connaît l'autre, les enfants se sentent moins perdus, produisent mieux.

Dans leur rapport, les opposants de Christ-Roi soulèvent également des arguments d'ordre socio-politique. Comme par exemple la préservation du caractère francophone du quartier avec une institution-clé qui favorise l'intégration des néo-canadiens. Ou encore la prévention contre des comportements antisociaux du genre vandalisme, batailles, etc.

«Si les commissaires ne coupent pas dans le nombre des écoles, ils devront couper ailleurs», déclarait-on en écho hier à la CECM. Comme les subventions se calculent par rapport au nombre d'élèves et que celui-ci diminue globalement, les budgets se retrécissent en effet proportionnellement.

Aucune décision finale ne sera adoptée ce soir, alors que la séance sera entièrement consacrée à l'audition des six groupes de parents.

## SQ: contraventions unilingues françaises

La colère des automobilistes sera-t-elle moins grande à la vue de billets d'infraction uniquement rédigés en français? La Sûreté du Québec l'ignore et préfère se contenter d'appliquer les dispositions de la charte de la langue française.

Très bientôt, tous les billets d'infraction aux règlements de la circulation seront rédigés en français. C'est ce qu'a fait sa-

voir hier, la direction de la SQ. Cette modification n'entraînera aucun déboursé supplémentaire puisque les anciens billets français-anglais seront tous distribués avant la confection des nouveaux qui s'effectuera au fur et à mesure suivant les besoins.

Quant au billet, il contient les mêmes renseignements qu'auparavant. L'an dernier, la SQ a donné environ 500,000 contraventions.

### EN ROUTE POUR LES BERMUDES

## Voilier disparu avec sept personnes à bord

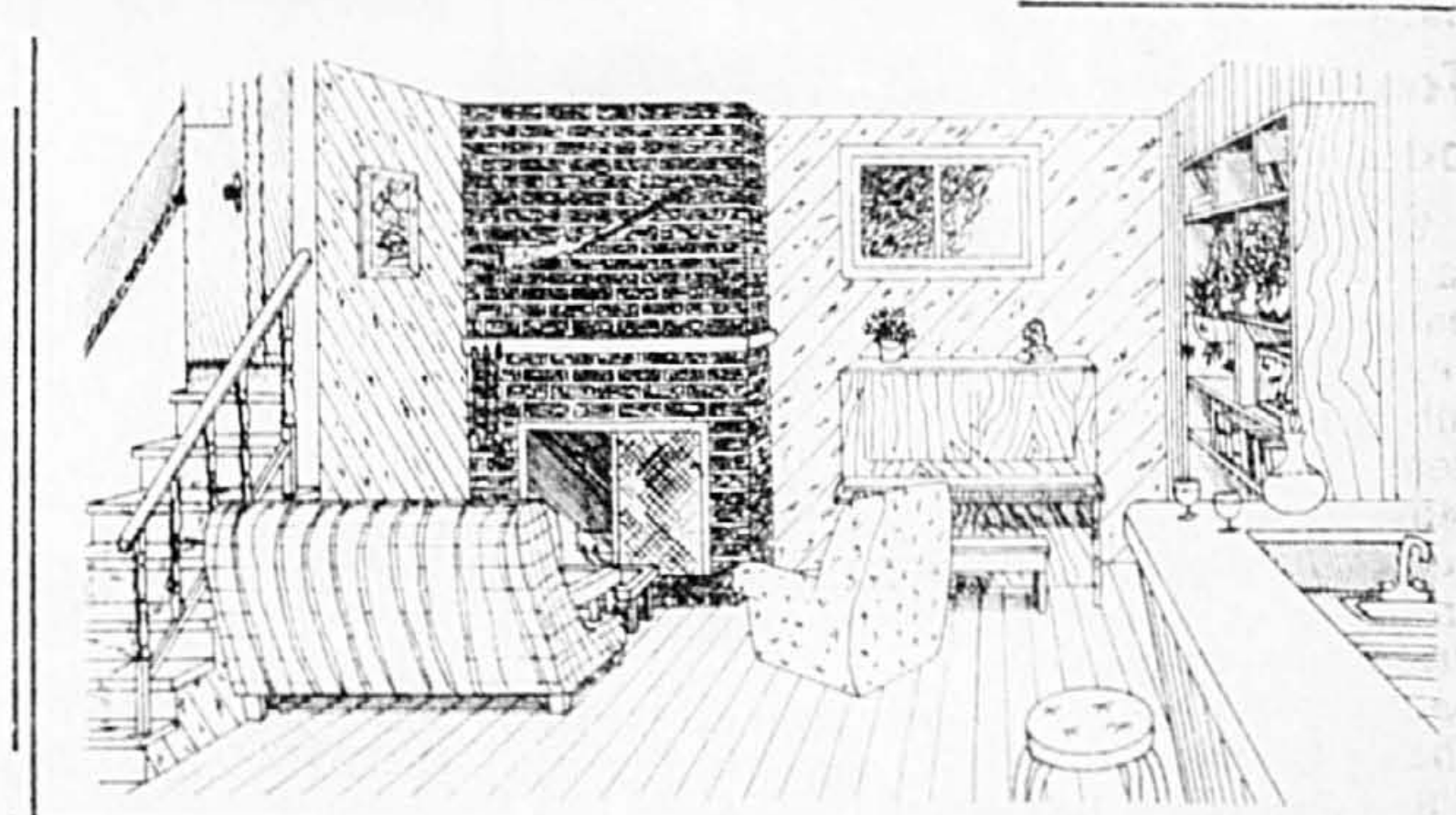
NEW YORK (AP) — Des recherches se poursuivaient toujours, hier, pour retrouver un voilier disparu, avec sept personnes à bord.

Parmi les passagers, se trouvent le propriétaire de l'embarcation et sa famille, M. et Mme Michel Pronovost et leurs deux enfants, de Gaspé au Québec.

Le «Dimanche» a quitté Port Hawkesbury en Nouvelle-Ecosse le 17 novembre, en route pour les Bermudes. Il a été vu pour la dernière fois près de l'île de Sable le 19 novembre.

Les recherches sont faites par des avions Argus canadien et C-130 américain et une vedette américaine P-3.

## EXIGEZ DES SPÉCIALISTES POUR RÉAMÉNAGER VOTRE SALLE de JEU



### GARANTIE:

Nos 22 ans d'expérience en rénovation et notre solvabilité financière sont vos meilleures garanties.

### COCHEZ LA CASE APPROPRIÉE

- grenier
- mansarde
- salle de jeu
- salle de bains
- autres travaux de rénovation
- toit
- bureau de menuiserie
- cuisine

### METROPOLITAIN

RÉNOVATION DE MAISON  
4058 ouest, rue Jean-Talon



Heures d'ouverture: Dimanche de 11h à 17h. Lundi, mardi, mercredi de 9h à 18h. Jeudi, vendredi de 9h à 20h. Samedi de 9h à 16h.

Pour une consultation gratuite à domicile 482-0600

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

# Madame préférerait l'argent: elle en aura, mais au compte-goutte

Les contrats de mariage, qui étaient autrefois le pré-requis quasi obligatoire au «passage à l'autel», ne constituent pas une garantie inviolable que les «avantages» consentis par un prétendant, tout feu, tout

## LÉOPOLD LIZOTTE

flamme, quelques jours avant ses noces, ne vont pas rester pour beaucoup une belle déclaration d'intention.

On ne peut évidemment pas demander à un homme de donner ce qu'il n'a pas, ou ce qu'il a déjà dépensé, en dix ou vingt années de mariage, ou de se départir de tous ses biens au bénéfice de celle qu'il avait cru prendre pour compagne pour la vie.

Et, à l'occasion, la cour peut elle-même sabrer fortement

dans ces donations faites avec enthousiasme, alors qu'on a 20 ou 22 ans. C'est d'ailleurs ce que vient de faire le juge Claire Barrette-Joncas dans le cas d'un couple récemment séparé, après 17 années de vie commune.

Pour des raisons qui n'apparaissent pas au dossier, c'est le mari qui, avec un salaire brut de \$240 par semaine, assure la garde et l'entretien de ses deux jeunes fils de 11 et six ans, tout en versant une pension alimentaire de \$20 à son ex-compagne, qui reçoit par ailleurs des prestations du Bien-être social.

Il y a quelques mois, elle avait présenté au tribunal une requête en bonne et due forme pour obtenir que son mari lui remette les \$3,000 de meubles meublants (selon la formule même du code civil) qu'il devait lui acheter au cours de leurs dix premières

années de mariage, plus les \$3,000 qu'il avait également promis de lui verser sur demande.

À l'audience, toutefois, et même si elle avait déjà fait frapper le mobilier de son ex-homme d'une saisie-arret avant jugement, la quadragénaire devait avouer qu'elle préférerait, comme bien des participantes à un questionnaire défunt de la TV, l'argent.

Le juge Barrette-Joncas lui donne d'ailleurs «raison» sur ce point en décidant que puisqu'elle vit dans un logis meublé du nord de la ville, son mari a diablement plus besoin qu'elle des «vieilleries» que sont les meubles de la famille, après 12 ou 15 années d'usage dans certains cas.

Et le magistrat note, au passage, que c'est à tort que l'on a également saisi, lors de la procé-

sure préliminaire, la bicyclette du mari, qui n'a rien d'un «meuble meublant». Reste la donation en argent.

Que peut-on vraiment «extraire» de ce quinquagénaire avec deux gamins à éduquer et deux bouches à nourrir, à la maison, compte également tenu de son maigre salaire et de ses multiples obligations.

Rappelant que les contrats de mariage, à l'époque, étaient surtout signés pour éviter les coups durs à certains ménages, le juge Barrette-Joncas soutient que de semblables arrangements ne peuvent évidemment pas être immuables.

Il décide donc que madame, qui, de son propre aveu, aime mieux l'argent que le divan défraîchi et le frigo qui tire sur ses derniers milles, pourra recevoir le tiers de la donation en argent prévue par ce document de 1961.

Son mari devra lui verser \$1,000, mais à raison de \$10 par semaine seulement.

Un prix de consolation, donc, qu'elle pourra savourer «à la goutte» pendant près de deux ans.

# Un vendeur devra reprendre une «minoune» pourrie et dangereuse

Une jeune femme, qui avait acheté pour \$2,000, une voiture de marque Fiat de modèle 1974, sera remboursée de cette somme, et le vendeur, M. Christian Philippe, devra reprendre sa «minoune».

C'est ce qu'a décidé hier le juge Roland Robillard, de la Cour provinciale, en soutenant que l'état de rouille de ce véhicule, non pas tant qu'à l'apparence extérieure que sous l'auto elle-même, constituait un vice caché.

Et, surtout, un danger pour Mme Raymond Majeau, si elle avait voulu continuer à l'utiliser, alors que, selon son expression,

tous les morceaux lui restaient littéralement dans les mains.

Au garage, où elle l'avait conduite, on avait d'ailleurs eu toutes les difficultés à la hausser sur le «lift» pour examen.

Et, selon un expert, il lui en aurait coûté plus de \$2,000 pour la faire réparer de façon à la rendre sécuritaire.

Les freins étaient eux-mêmes «finis», mais il semble que ce n'aurait pas été exceptionnel, dans ce cas, puisqu'un autre expert devait soutenir que, sur ce modèle de véhicule, le mécanisme doit être refait à tous les 10,000 milles.

# On ne peut être notaire et avocat en même temps

Me Bertrand Bouchard, qui exerce la profession de notaire depuis 1974, avait cru mettre deux cordes à son arc, à la fin de janvier dernier, en commençant également à pratiquer celle d'avocat.

Après quelques mois de ce «double emploi», si l'on peut dire, la Chambre des notaires lui faisait parvenir une plainte comportant une demande de radiation provisoire, en s'appuyant sur l'article 4.01 du Code des professions, qui dit «qu'est incompatible avec l'exercice de la profession de notaire celle d'une autre profession régie par le même code».

Me Bouchard s'est toutefois pourvu devant la Cour supérieure, peu après, pour soutenir que le comité de discipline était sans juridiction pour entendre cette affaire, et que, au surplus il appréhendait fort sérieusement que ce comité soit partial.

Par la même occasion, il soutenait que cette disposition du règlement était ultra vires des pouvoirs accordés à la Chambre des notaires, et à ceux accordés au gouvernement lui-même par l'article 93 du Code des professions.

Dans un jugement prononcé hier, toutefois, le juge Harry L. Aronovitch décide qu'il n'y a pas lieu à accorder un bref d'évocation, parce qu'il y a possibilité d'en appeler ultérieurement du de la décision du comité de discipline.

Quant un tel recours ordinaire existe, il n'y a évidemment pas lieu d'accorder un bref de prérogatives, qui constitue une procédure exceptionnelle.

# Accusé du vol d'un calice de \$500, au prix d'il y a 5 ans

Jacques Couture, en dépit du nom qu'il porte, n'est pas dans les ordres. C'est plutôt un mécanicien, qui demeure rue Charlemagne, dans l'est de Montréal.

Il a toutefois comparu devant le juge André Chaloux, hier après-midi, sous l'accusation, fort inusitée, d'avoir volé et récélé un... calice en or, d'une valeur de \$500.

Si cette valeur est ainsi «réduite», il semble toutefois que ce soit en raison du «recul» du delit, avant que le prix de l'or ne fasse les bonds prodigieux qu'on sait.

C'est dans une église de Saint-Eustache, semble-t-il, que le crime, sacrilège, aurait été commis.

Devant le tribunal, le prévenu a toutefois nié toute culpabilité, et son enquête préliminaire a été reportée à huitaine. Et il a été libéré aux conditions ordinaires.

# Jean Lapointe devra payer \$5,100 à son ancien gérant

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a ordonné hier au comédien mont-réalais Jean Lapointe de payer à son ancien gérant d'affaires, M. Charlemagne Landry, \$5,100 de commissions pour 1973-74.

La Cour a maintenu le jugement de première instance et renversé celui de la Cour d'appel que M. Landry contestait.

M. Landry avait dirigé «les Jérolas», fantas-tistes de la scène que MM. Lapointe et Jérôme Lemay avaient rendu populaires de 1955 à 1974, quand la mésentente est survenue.

# MIRABEL Déficit global de \$192 millions

OTTAWA (PC) — Depuis son inauguration en 1975 et jusqu'au 31 mars, l'aéroport international de Mirabel a enregistré un déficit global de \$192,6 millions, déclare le gouvernement fédéral dans une réponse écrite déposée hier aux Communes.

La question à ce sujet avait été posée par M. Tom Cossitt, député conservateur de l'Ontario.

La situation cependant, s'améliore, affirme M. Robert Bockstael, secrétaire parlementaire de M. Jean-Luc Pépin, ministre fédéral du Transport.

Pour vos emplettes des Fêtes... composez 842-7221 jour et nuit

## Rabais \$2

Tasses et soucoupes en fine porcelaine

Prix ord. Simpsons \$9 **\$6<sup>99</sup>** ens.

A. Simpsons vous offre une vaste sélection de modèles en fine porcelaine anglaise, aux délicats motifs floraux... le cadeau idéal pour la personne qui vous est chère! Seulement 4 modèles sont représentés; venez voir notre sélection complète des aujourd'hui!

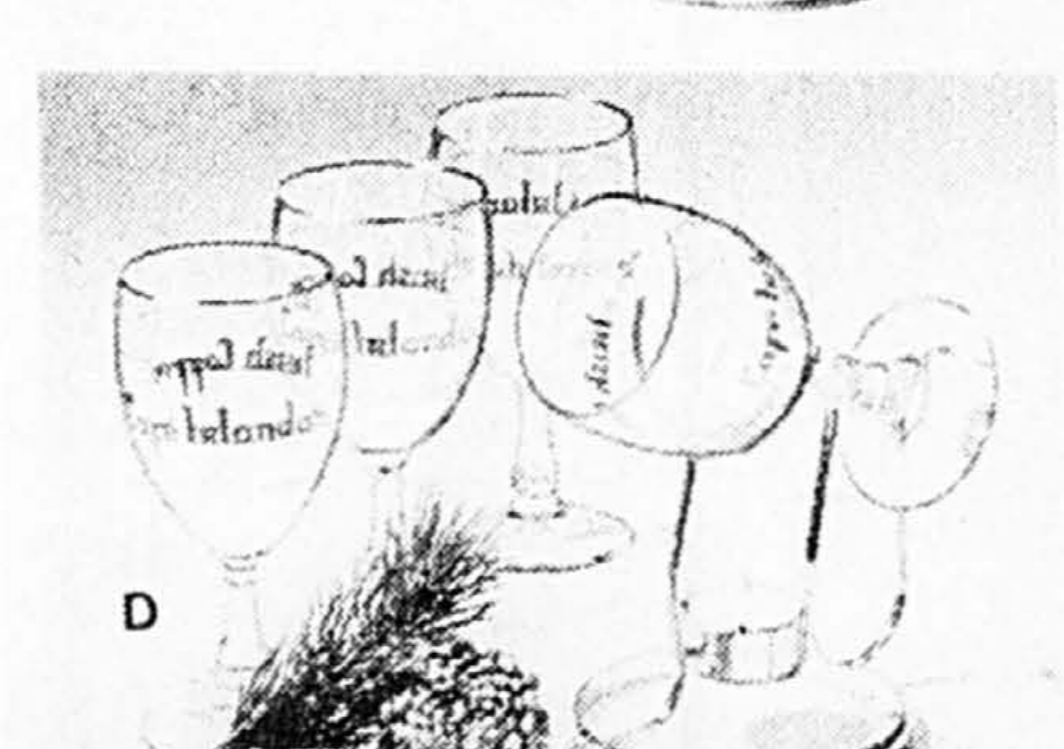
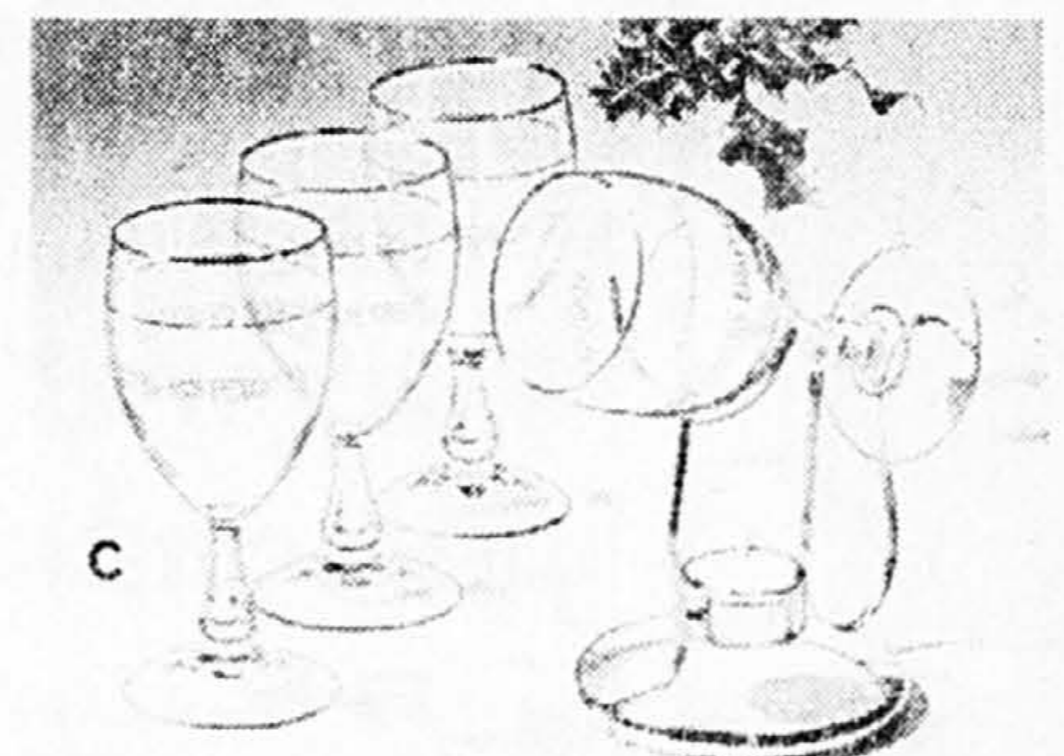
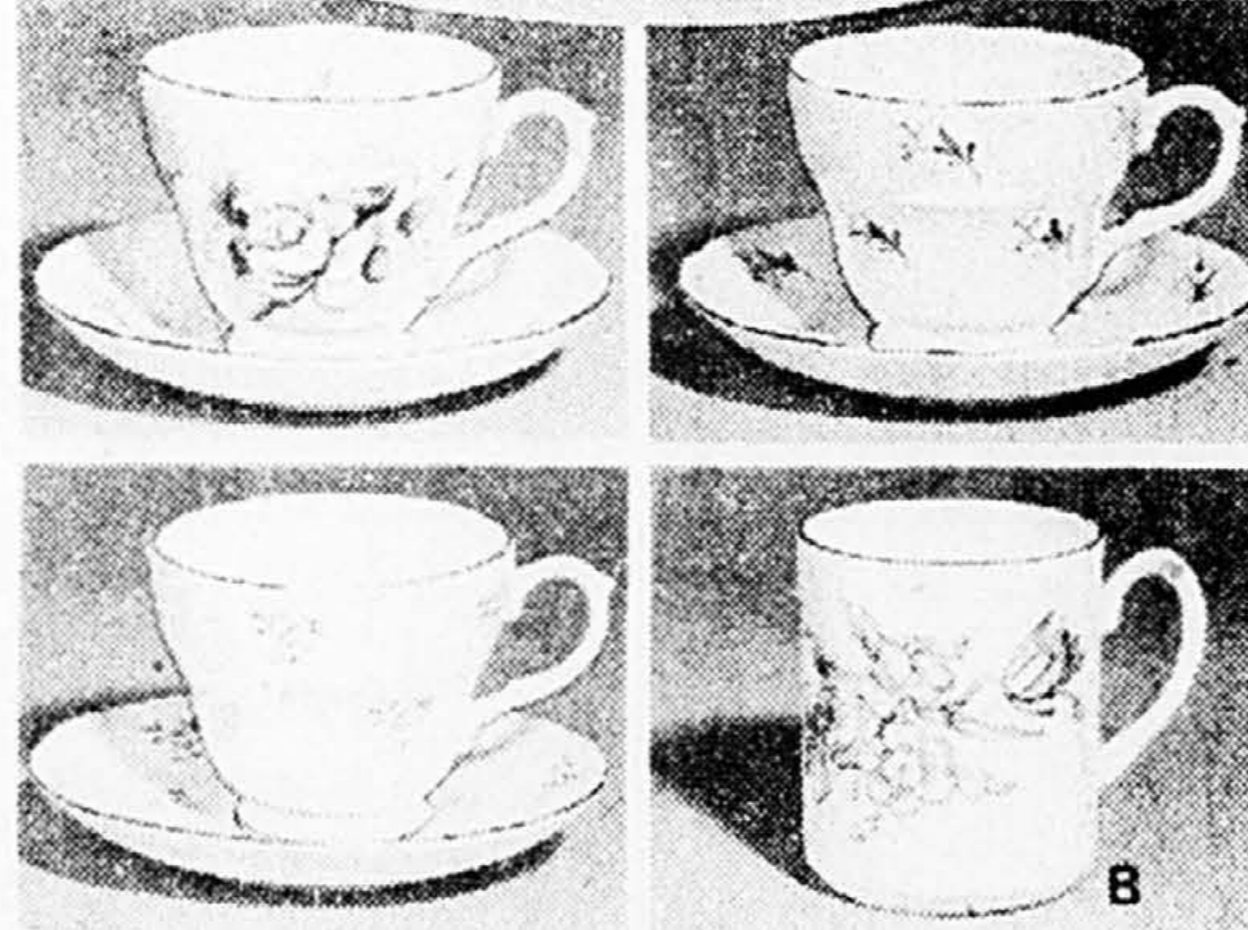


## Rabais 2.50

Tasses à café en fine porcelaine anglaise

Prix ord. Simpsons \$8 **\$5<sup>49</sup>** ch.

B. Transformez votre pause-café en un moment délicieux grâce à ces tasses à café en fine porcelaine! Achetez-en plusieurs pour vous ou pour offrir en cadeau! Sélection de motifs floraux offerts en une gamme de couleurs décoratives.



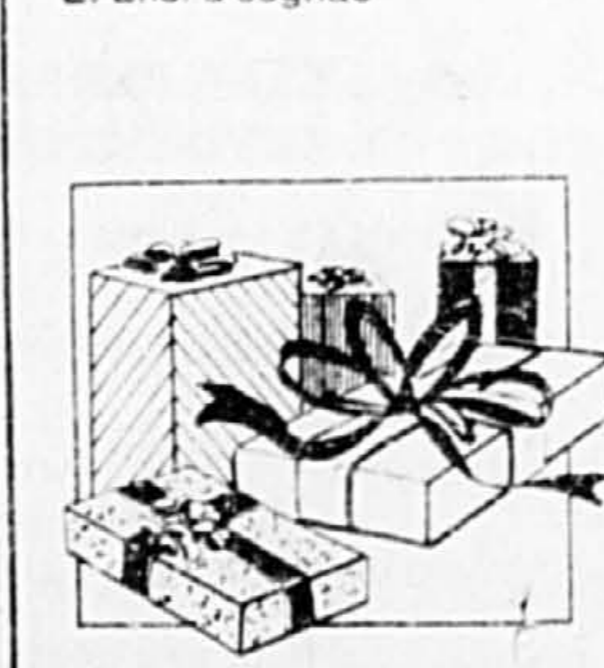
## Rabais \$8

Ensemble de verres à café et à cognac

Prix ord. Simpsons 27.98 **19<sup>98</sup>** ens.

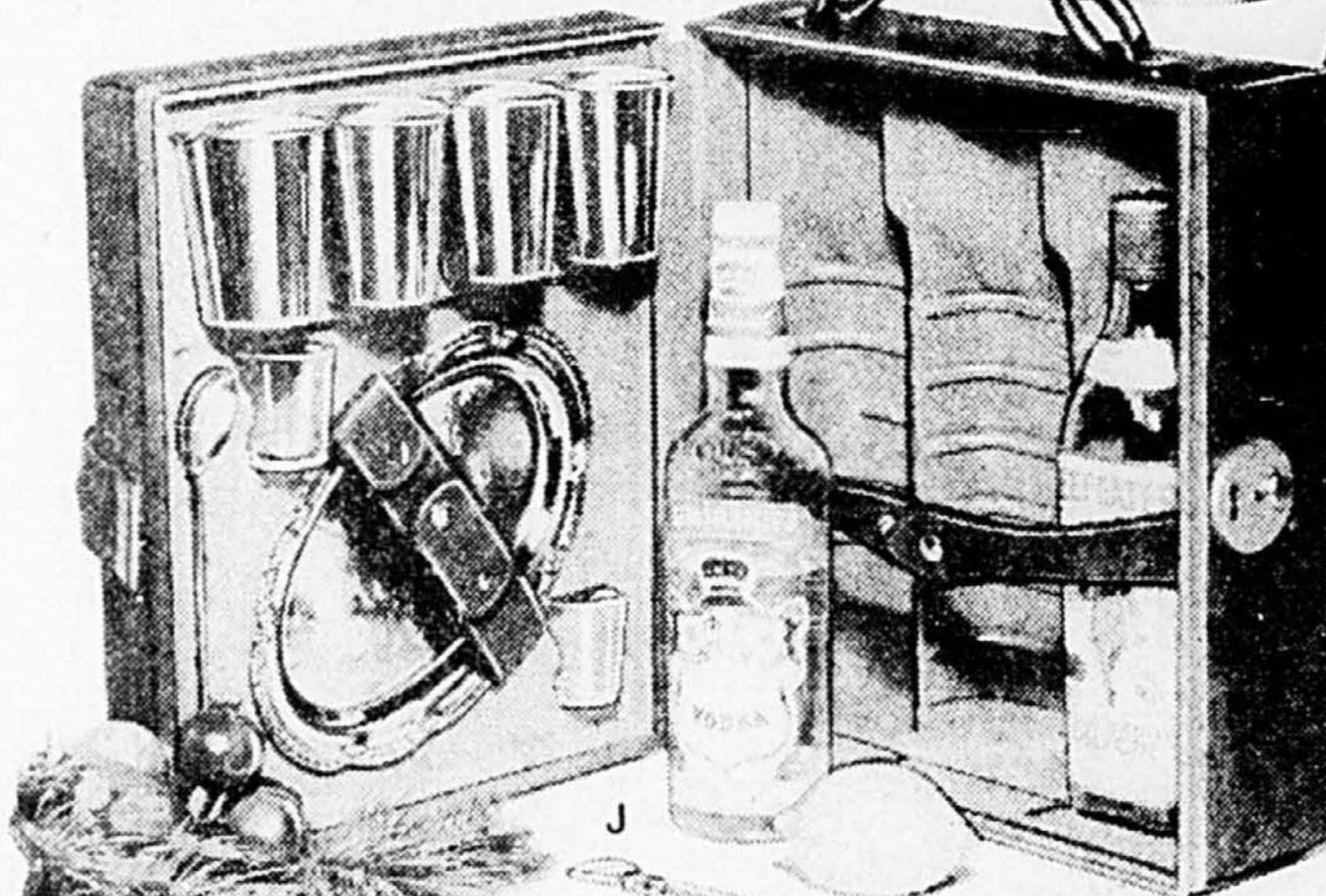
Donnez un air de fête à vos soupers entre amis ou en famille: servez un café espagnol, café irlandais ou du cognac dans ces élégants verres. Ens. comprenant: 4 verres, réchaud et livret de recettes.

C. Ens. à café espagnol  
D. Ens. à café irlandais  
E. Ens. à cognac



### CERTIFICATS-CADEAUX SIMPSONS

Une merveilleuse suggestion-cadeau, car il vous procure l'avantage du choix. Vous pouvez les obtenir en coupures de 5.00, 10.00, 25.00, 50.00 ou 100.00. Disponibles au Bureau de crédit des 5 magasins Simpsons ou au Centre des renseignements au rez-dechaussée, magasin centre-ville. Et bien sûr, vous pouvez utiliser votre compte Simpsons.



## Pratiques verres pour vos réceptions du temps des Fêtes

Simpsons vous offre le choix de 3 formats des plus recherchés... pour des réceptions réussies! A votre santé!

- F. Highball, 12 oz. Prix Simpsons **1<sup>29</sup>** ch.
- G. Old-fashioned, 9 oz. Prix Simpsons **1<sup>19</sup>** ch.
- H. Verre à bière, 20 oz. Prix Simpsons **2<sup>49</sup>** ch.

## Rabais \$15 Bar portatif

J. Mallette simili-cuir pouvant contenir 3 bouteilles d'une pinte. Comprend 4 verres, 2 verres-mesures, plateau, ouvre-bouteille/boîte et cuiller à mélanger. Initiales incluses pour personnaliser votre bar.  
Prix ord. Simpsons \$90 **\$75**

## Rabais 15% Eau de glace

Voilà un objet à la fois pratique et décoratif pour votre bar... une idée-cadeau rafraîchissante! Couvertles et poignées noires sur les 2 modèles. Capacité 3 pin.  
Prix ord. Simpsons 18.98 **15<sup>99</sup>** ch.

K. Vinye aspect bois  
K1. Vinye aspect daim.

## Rabais 20% à 23%

Cristal «Eden» de «Orrefors»  
Éléphants accessoires de service en cristal pour rehausser l'éclat de votre table d'hôte!

- | Prix ord. Simpsons   | bte de 2 | Prix                   |
|----------------------|----------|------------------------|
| L. Petite assiette   | 39.00    | <b>29<sup>99</sup></b> |
| M. Petit bol ovale   | 29.95    | <b>23<sup>96</sup></b> |
| N. Grande assiette   | 51.00    | <b>39<sup>99</sup></b> |
| S. Carafe            | 55.00    | <b>43<sup>99</sup></b> |
| R. Grand saladier    | 59.95    | <b>47<sup>96</sup></b> |
| P. Grand plat        | 47.50    | <b>37<sup>99</sup></b> |
| Q. Plateau à fromage | 59.95    | <b>46<sup>99</sup></b> |

Aussi disponibles: Venez aussi jeter un coup d'oeil sur notre vaste sélection de suggestions-cadeaux de «Boehm», «Hutschenreuther», «Doulton», «Coalport» et «Wedgwood».

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

# COURSE À LA BOMBE ISLAMIQUE

## Du matériel électronique illégalement exporté de Montréal vers le Pakistan

Le gouvernement du Pakistan, qui cherchait malgré ses démentis à construire sa propre bombe

**MICHEL AUGER**  
(collaboration spéciale)

à se procurer à Montréal du matériel électronique dont l'exportation est illégale. De hauts fonctionnaires pakistanais

après avoir connu plusieurs déboires en Europe ont finalement fait appel à un ingénieur montréalais pour obtenir au Canada des pièces essentielles à leur projet.

La Gendarmerie royale du Canada enquête sur ce dossier depuis plus d'un an et,

jusqu'à maintenant, refuse de dévoiler l'ampleur de son travail et se borne à dire qu'il ne s'agit que d'une simple technicité dans une affaire d'exportation.

Pourtant cette «enquête de routine», comme l'a décrite le surintendant Paul Thivierge de la GRC, cause des remous au

sein du ministère canadien des Affaires extérieures, du bureau du Solliciteur général de même qu'à la haute direction de la GRC.

Une enquête, conduite depuis trois mois par une équipe de l'émission «The Fifth Estate» (du réseau anglais de Radio-Canada) et qui était diffusée hier

soir, dévoile cette affaire.

Officiellement, la police parle d'une accusation technique portée contre deux entreprises commerciales de Montréal et contre trois personnes, citoyens canadiens d'origine étrangère.

Au greffe de la Cour

des sessions de la paix de Montréal, le dossier numéro 500-27-015046-800 révèle que le 29 août 1980 les accusés auraient illégalement exporté du Canada des marchandises achetées aux États-Unis sans les avoir modifiées, à l'encontre de la loi canadienne sur les licences d'exportations et d'importations.

L'accusé qui est considéré comme le personnage central de cette affaire est M. Abdul Aziz Khan, de Montréal, ingénieur en électricité d'origine pakistanaise. Un autre accusé est aussi ingénieur, c'est M. Mohammad Ahmad, de Lemoine, d'origine indienne et spécialiste en mécanique. Le troisième accusé, originaire d'Égypte,

est un homme d'affaires de Saint-Laurent, M. Salam Elmenyawi. Les deux sociétés qui, selon la GRC, ont été impliquées dans ces transactions illégales sont Futur Byte Company, du 1187 Carré Phillips, à laquelle serait lié M. Mohammad Ahmad, et Serabit Electronics du 4058 ouest, rue Jean-Talon, dont le président est M. Salam Elmenyawi. Ces deux compagnies sont spécialisées dans la vente d'équipement électronique.

Les deux visiteurs étaient venus à Montréal pour se procurer surtout des pièces qui servaient à la construction et à la réparation d'appareils électroniques appelés «invertors». Le Pakistan avait réussi à se procurer divers appareils du même type en Europe, mais il n'était plus en mesure de le faire par suite des pressions des États-Unis et surtout du fait que le gouvernement britannique avait interdit l'importation de ces «invertors», pièces essentielles au projet atomique pakistanais.

### Problèmes diplomatiques

Cette enquête d'envergure de la police fédérale pose déjà de nombreux ennuis au sein du monde diplomatique. La position du Canada est pour le moins inconfortable dans cette histoire, puisque les premiers pas du Pakistan en matière d'énergie nucléaire coïncident avec l'achat du réacteur canadien Candu. C'est ce même réacteur Candu vendu à l'Inde qui avait été utilisé par ce voisin du Pakistan pour ses recherches afin de construire une bombe atomique dont la première explosion eut lieu en mai 1974. Depuis quatre ans, Ottawa a suspendu toute collaboration nucléaire avec le gouvernement pakistanais après que les services de sécurité eurent commencé à faire état des efforts de ce pays pour construire sa propre bombe atomique, la bombe islamique comme on l'appelle maintenant.

Le Pakistan étant un pays très pauvre, comment pouvait-il se permettre de consacrer des centaines de millions à la recherche et aux coûts des complexes installations nécessaires afin de pouvoir fabriquer un engin nucléaire? Croquant qu'Israël avait déjà en sa possession son propre engin nucléaire, le monde arabe, principalement le puissant Kadhafi de la Libye, aurait financé le gouvernement d'Islamabad pour la construction de cette fameuse bombe islamique. C'est en 1972 que le président Ali Bhutto aurait commandé à ses ingénieurs de tout mettre en oeuvre pour que son pays accède au rang des puissances nucléaires.

Interrogé vendredi dernier, M. Elmenyawi a expliqué qu'il ne connaissait pas l'usage que l'on voulait faire du matériel expédié au Pakistan. Quant à l'accusation portée contre lui, il a soutenu qu'il ignorait qu'il fallait un permis spécial pour exporter ce type de matériel électronique.

Le lendemain de l'interrogatoire des trois hommes, des policiers de la GRC, qui filaient toujours les suspects ont suivi l'ingénieur Khan jusqu'à la gare Centrale où il s'est dirigé au casier numéro 262. Après avoir retiré certains papiers, l'ingénieur en a conservé quelques-uns et a jeté les autres dans une poubelle. Les policiers ont constaté qu'il s'agissait de plans, de schémas et de documentation se rapportant à la bombe atomique.

### Incident diplomatique

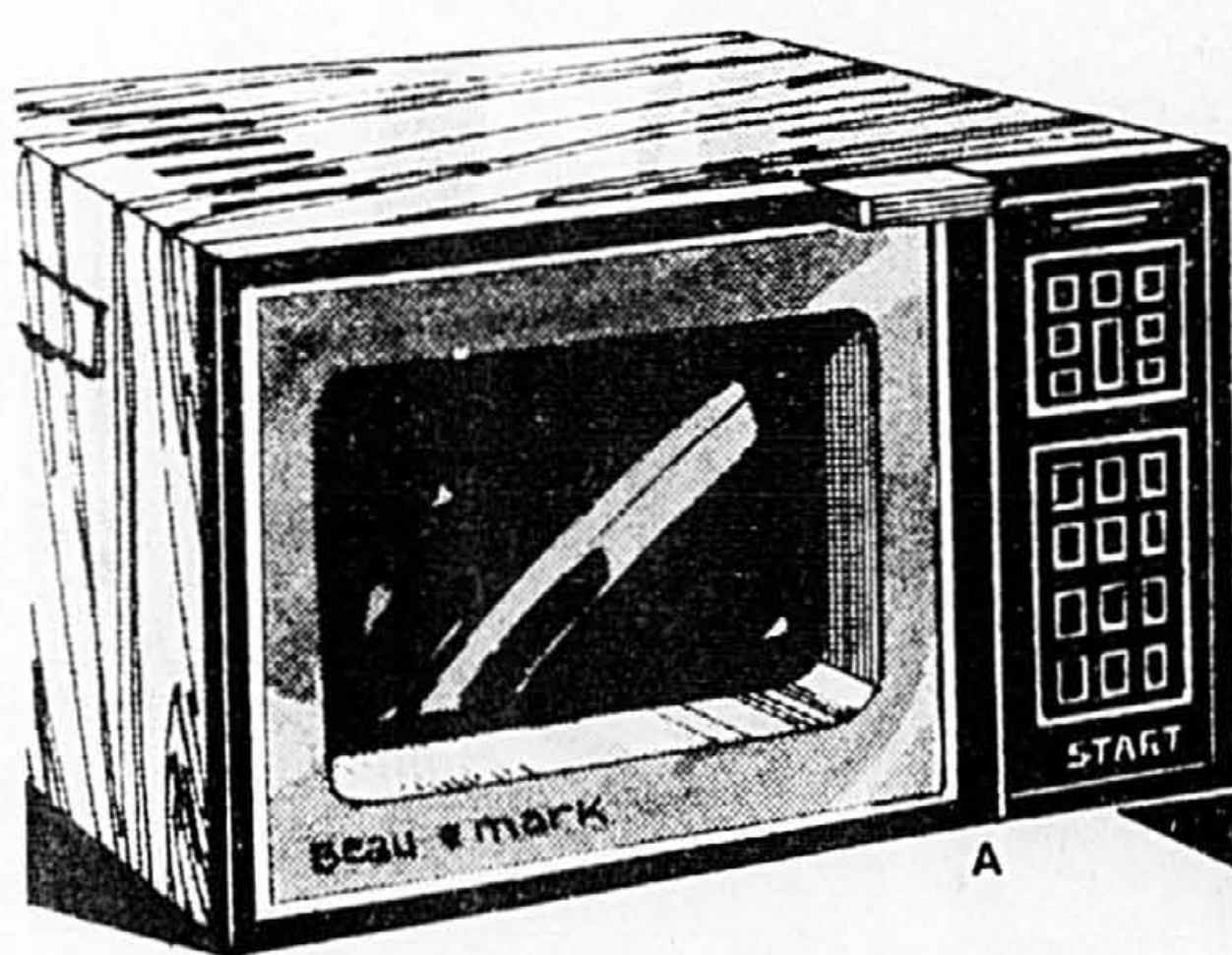
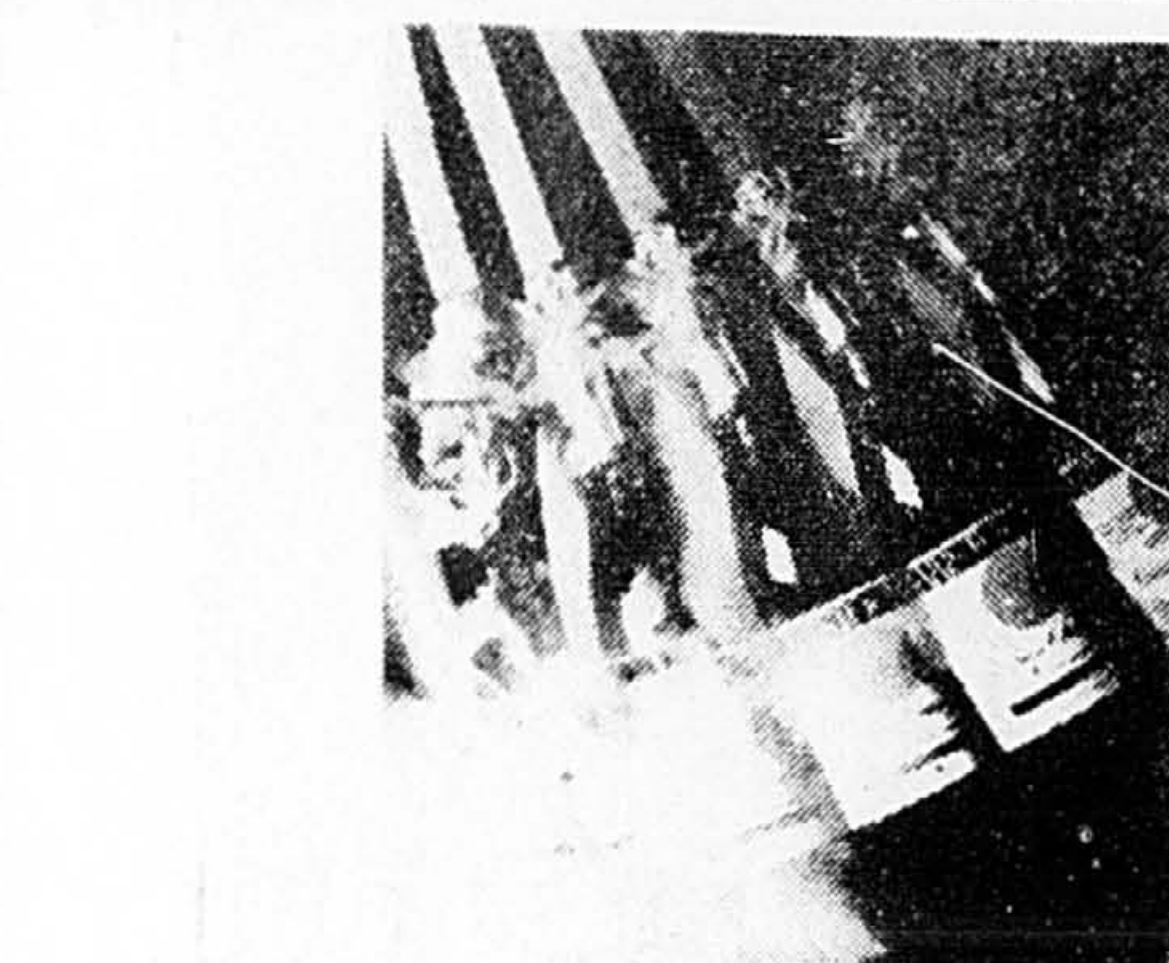
En juin dernier, deux hauts fonctionnaires du projet atomique du Pakistan, Anwar Ali et I. A. Bhatti se présentaient à l'ambassade du Canada à Islamabad pour obtenir un visa afin, disaient-ils, de «s'occuper d'affaires internes» au consulat du Pakistan, au 2100 de la rue Drummond, à Montréal.

Un chèque de \$5.000 a aussi été trouvé en possession de M. Khan. Il a expliqué qu'il avait refusé d'encaisser ce chèque car il n'avait voulu qu'aider son pays d'origine.

C'est le 15 décembre que les deux compagnies et les trois individus devront comparaître en cour en même temps à Montréal. Quant à la GRC elle poursuit son enquête et selon un porte-parole, d'autres accusations pourraient être portées.

# Beaumarck

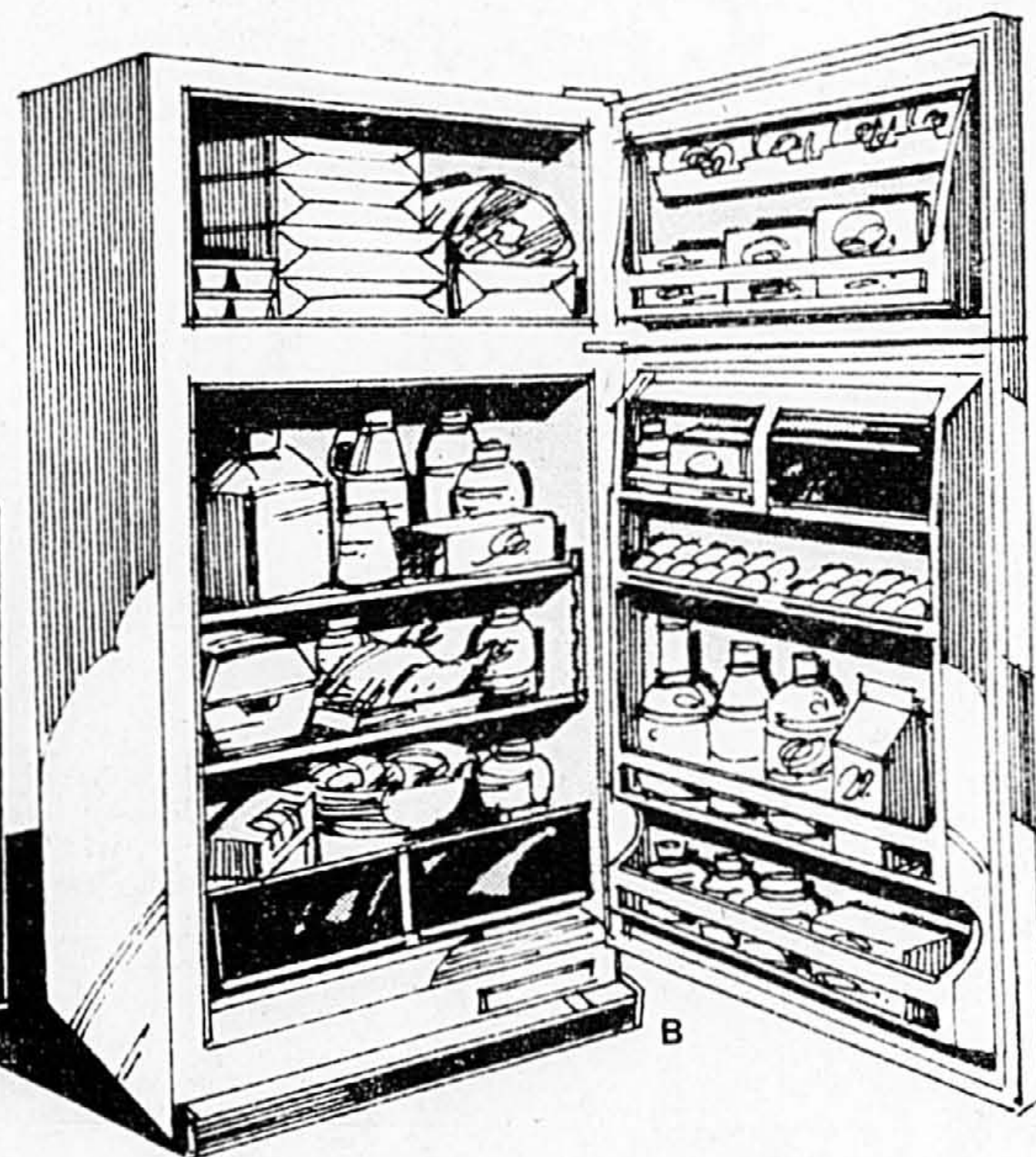
## Les nouveaux électroménagers chez Simpsons



**Four à micro-ondes avec réglage programmable**

Prix Simpsons **\$669**

A. Four à micro-ondes 1,2 pi. cu. avec intérieur en acier inoxydable. Sélection pour programmes et puissance; puissance variable de 70 à 700 watts. Minuterie 99 minutes, 99 secondes pour chaque étape de cuisson. Affichage numérique et témoins lumineux. Sonde pour température. Arrêt automatique lorsque la porte est ouverte. Coffret en similibois. 23 3/4" x 17 1/2" x 15". Livre de recettes bilingue. Modèle 02090.



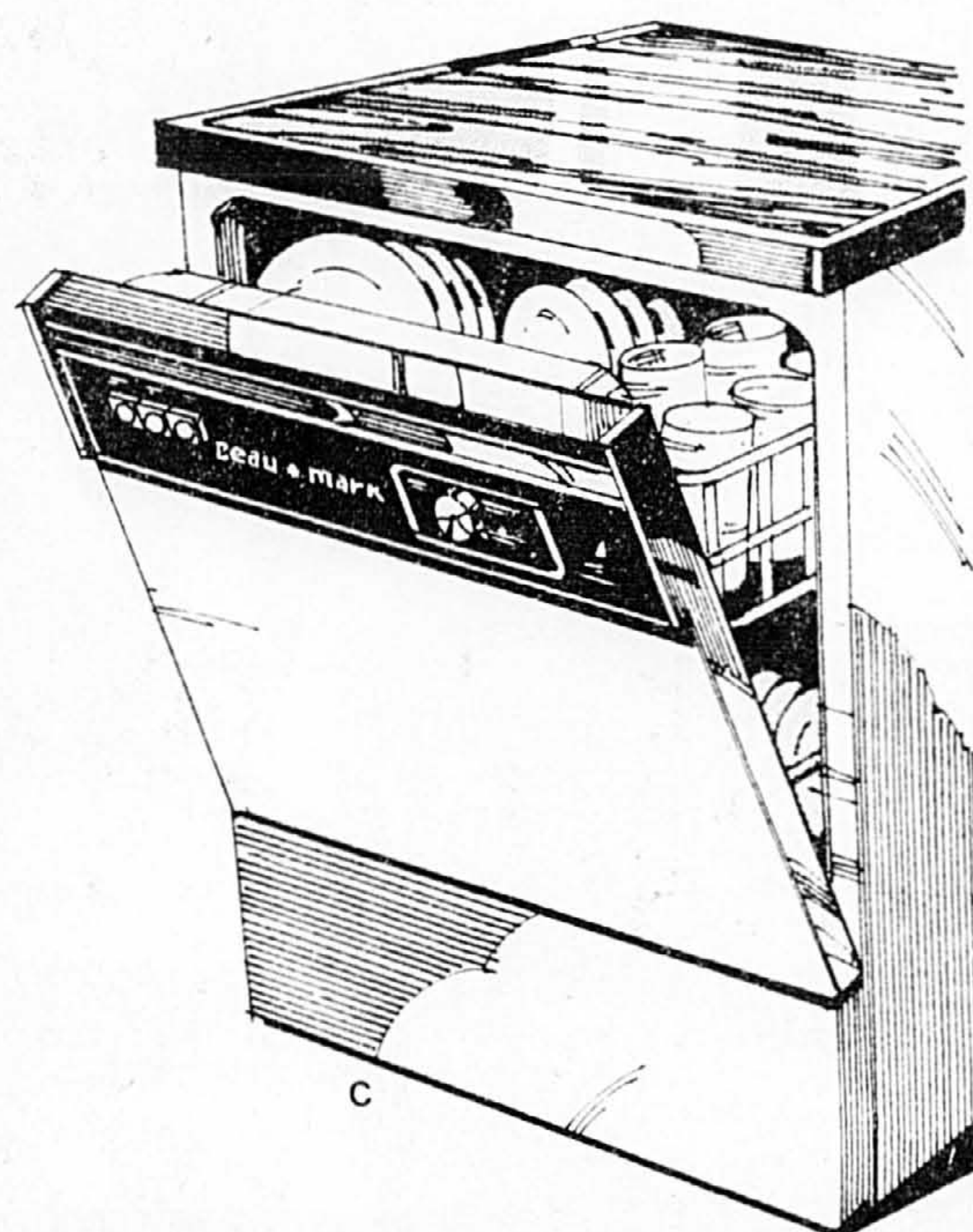
**Réfrigérateur sans givre 15 pi. cu.**

Prix Simpsons **\$579**

B. Isolant mousse pour économie d'énergie. Congélateur d'une capacité de 141,6 lb avec contrôle d'intensité séparé, plateau à glaçons. Section réfrigérateur à 1 clayette fixe et 2 clayettes réglables 10 positions. 2 hydrateurs, conditionneur à beurre et bacs à oeufs. Roulettes arrière. Blanc. 30" x 28" x 60". Modèle 35900. Couleurs... \$10 de plus.

B1. (Non représenté). Réfrigérateur sans givre 17,2 pi. cu. Congélateur d'une capacité de 166,2 lb. Section réfrigérateur avec 4 clayettes: 2 fixes, 2 réglables 10 positions. Blanc. 30" x 28" x 66". Modèle 37900. Couleurs... \$10 de plus

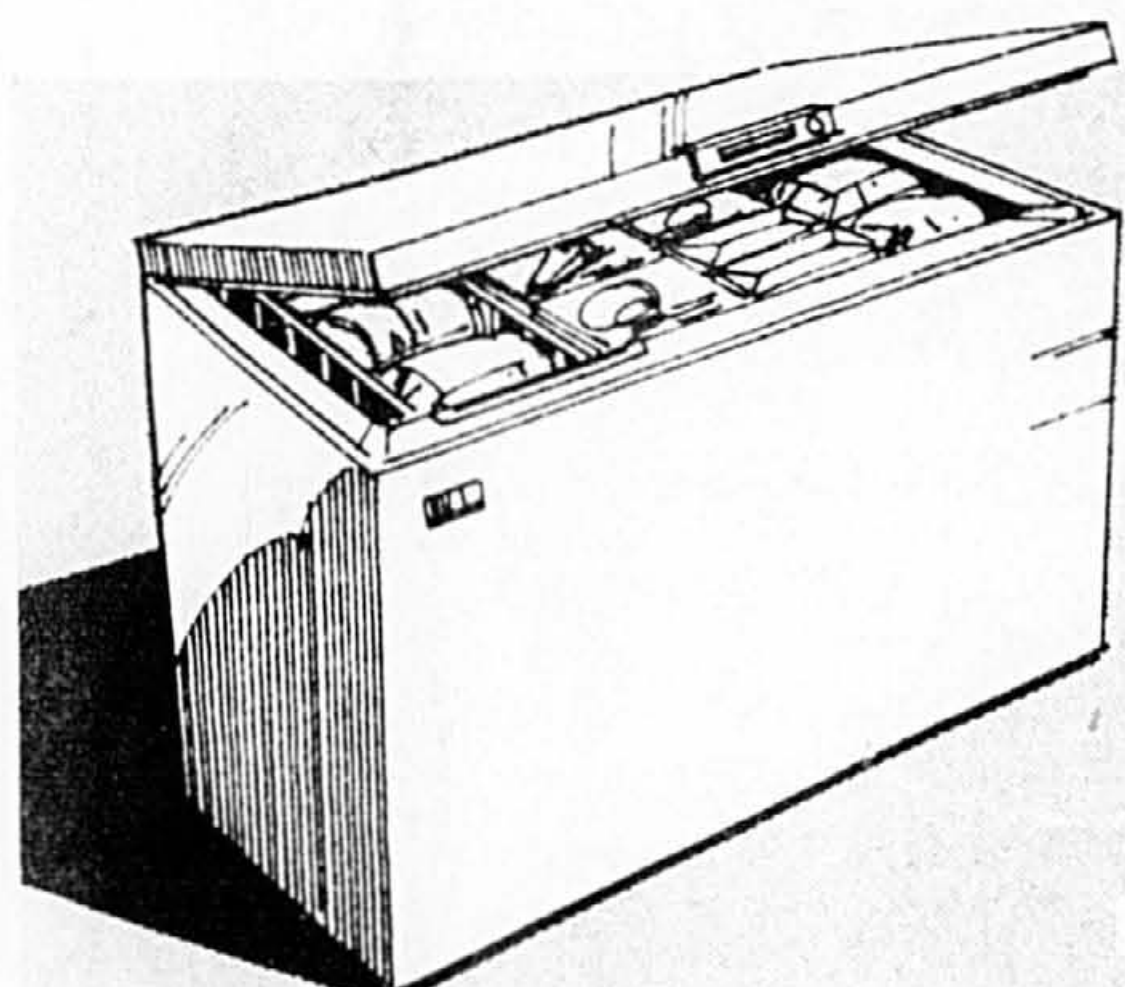
Prix Simpsons **\$619**



**Lave-vaisselle transformable «Beaumarck»**

Prix Simpsons **\$379**

C. Possède 3 cycles à bouton-poussoir: normal, rinçage/attente et normal «éconergie». Facile à remplir grâce aux paniers extensibles; panier pour argenterie. Action de lavage 3 niveaux. Distributeur jumelé de détergent. Macérateur d'aliments mous. Dessus en «Arborite», loquet de sûreté sur porte. 24 1/2" x 25" x 35". Blanc seulement. Modèle 40010.



**Congélateur-coffre 12,1 pi. cu. «Beaumarck»**

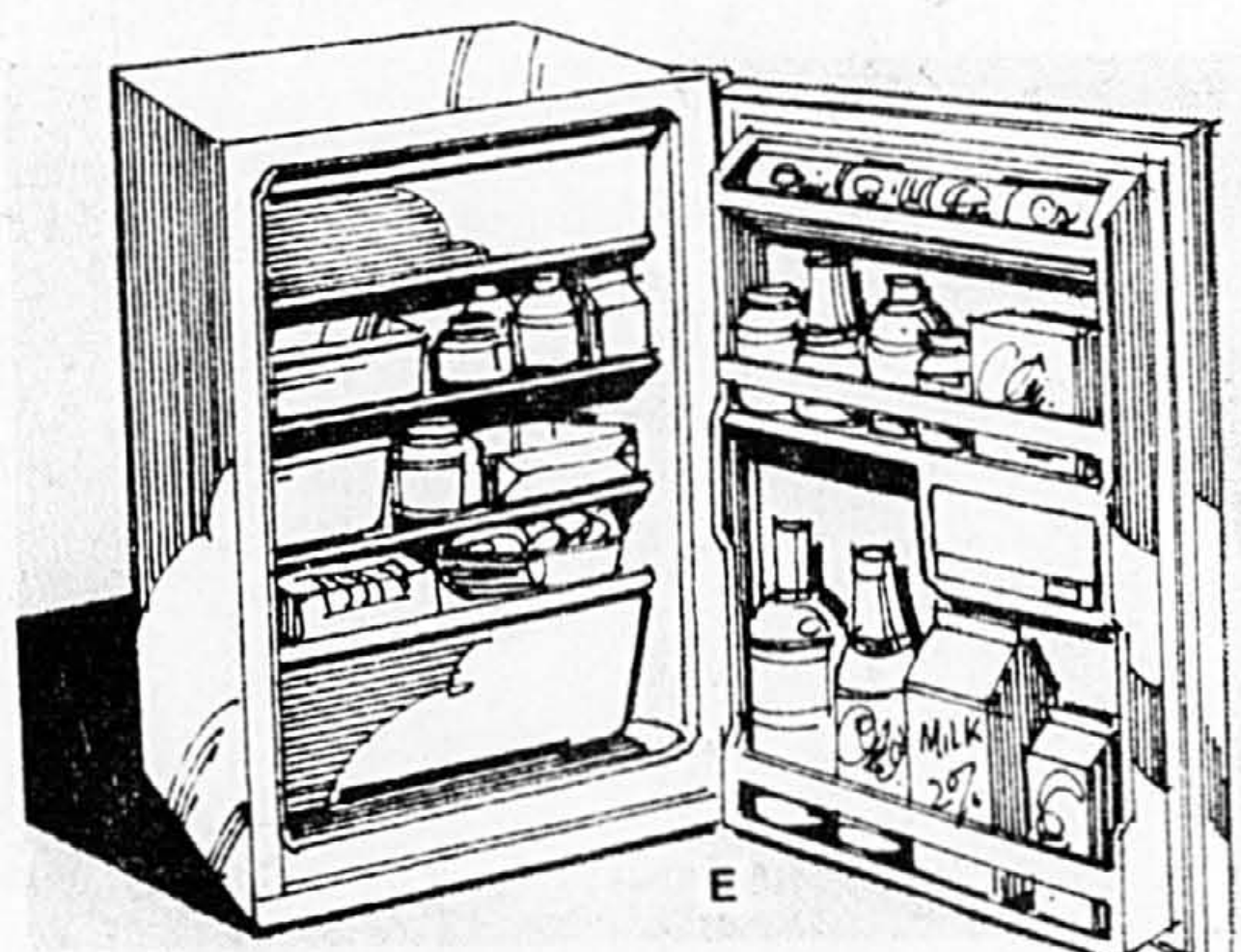
Prix Simpsons **\$309**

D. Peut contenir jusqu'à 423 lb d'aliments congelés. Isolant mousse haute densité et serpentins aux 5 parois pour économie d'énergie. Poignée dissimulée avec serrure et clé éjectable. Contrôle de température des plus sécuritaires. Panier de congélation. Blanc seulement. 51" x 22" x 36". Modèle 81200.

D1. (Non représenté). Identique à D mais avec éclairage intérieur, panier de congélation supplémentaire et témoin lumineux indiquant panes de courant. Blanc seulement. Modèle 81210.

Prix Simpsons **\$339**

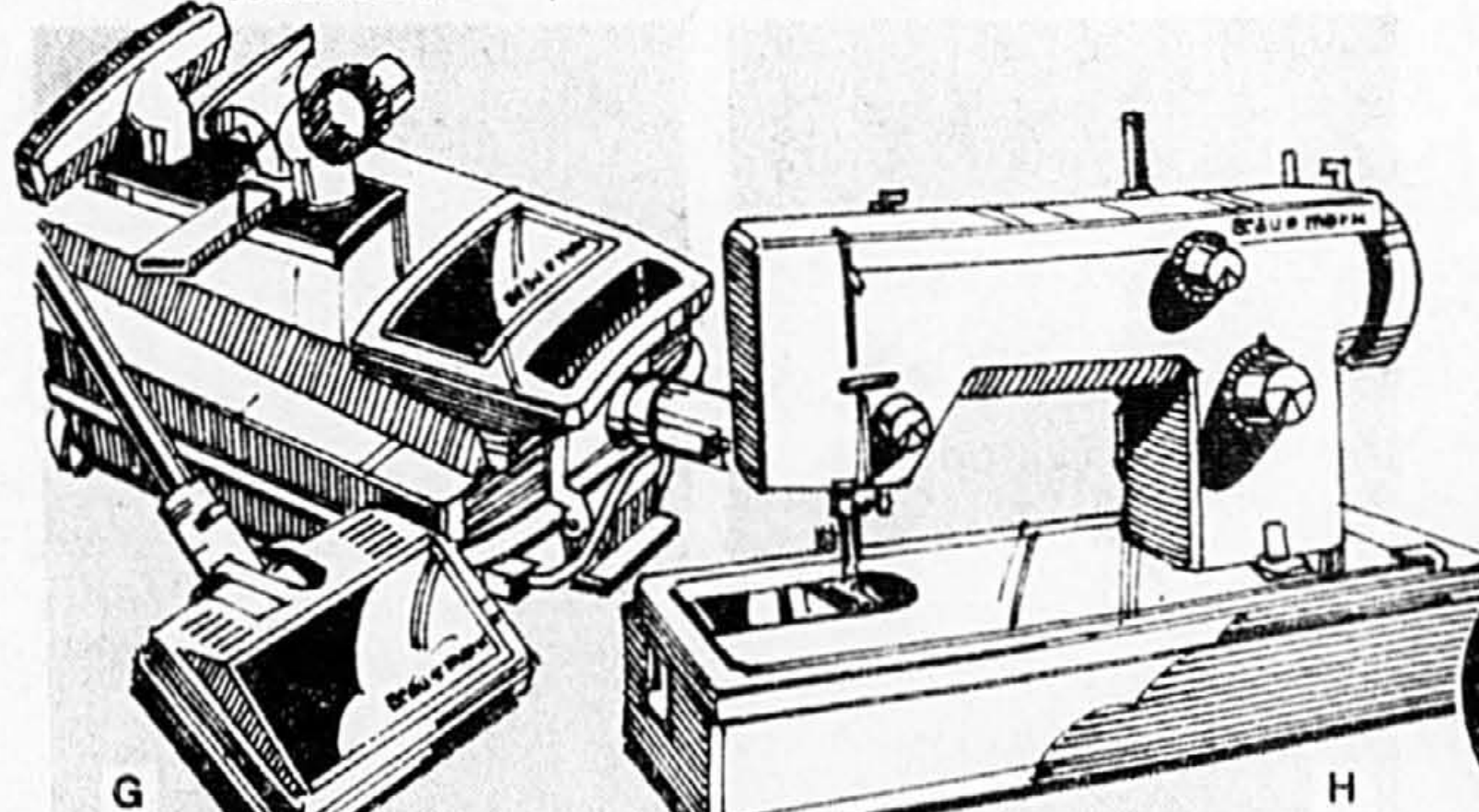
Toutes les dimensions sont approximatives. Rayon 430, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



**Réfrigérateur compact 5,1 pi. cu. «Beaumarck»**

Prix Simpsons **\$239**

E. Notez les caractéristiques suivantes: congélateur pleine largeur; section réfrigérateur à 2 clayettes et espace de rangement supplémentaire dans la porte, hydrateur pleine largeur. Blanc. Env. 21 1/2" x 24 1/2" x 33 1/2". Modèle 30500. Couleurs... \$10 de plus



**Aspirateur «Beaumarck»**

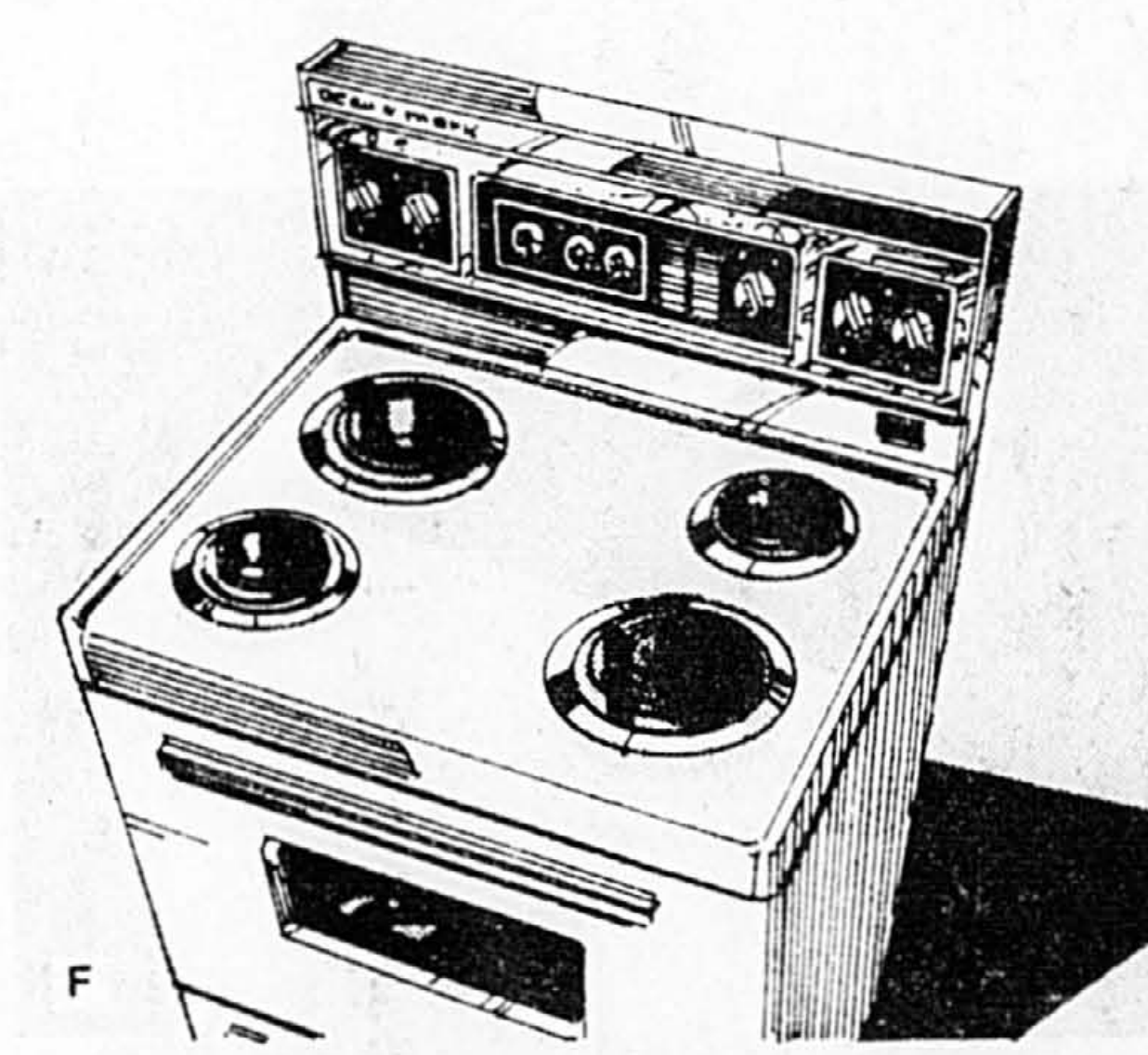
Prix Simpsons **259<sup>99</sup>**

G. Aspirateur avec «Powerhead» et boyau conducteur, barre de battage acier et brosse Pare-chocs, cordon 21', interrupteur à pédale. Comprend: brosse pour murs et planchers, rallonges acier chromé. Cordon s'enroulant automatiquement. Modèle 8400.

**Machine à coudre «Beaumarck»**

Prix Simpsons **119<sup>99</sup>**

H. Machine à coudre ordinaire avec points tout usage: droit et zig-zag. Tête en fonte. Modèle 2100. Rayon 371, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



**Cuisinière avec four à nettoyage facile**

Prix Simpsons **\$389**

F. Cuisinière à 2 éléments 6" et deux de 8". Préchauffage automatique du four, fonctions arrêt/cuisson et grill à intensité variable. Blanc. 30" x 27" x 46". Modèle 13050. Couleurs... \$10 de plus.

F1. (Non représenté). Identique à F mais avec four autonettoyant. Modèle 13750. Couleurs... \$10 de plus

Prix Simpsons **\$559**

Les appareils «Beaumarck» qui portent ce sceau vert, ont été mis à l'épreuve au point de vue qualité et ont été évalués par les laboratoires d'essai de la Fondation Canadienne de Recherche du Commerce de détail.

Tous les appareils «Beaumarck» portent une garantie écrite incluse avec le manuel d'instructions.



Service d'experts assuré à l'échelle du Canada.

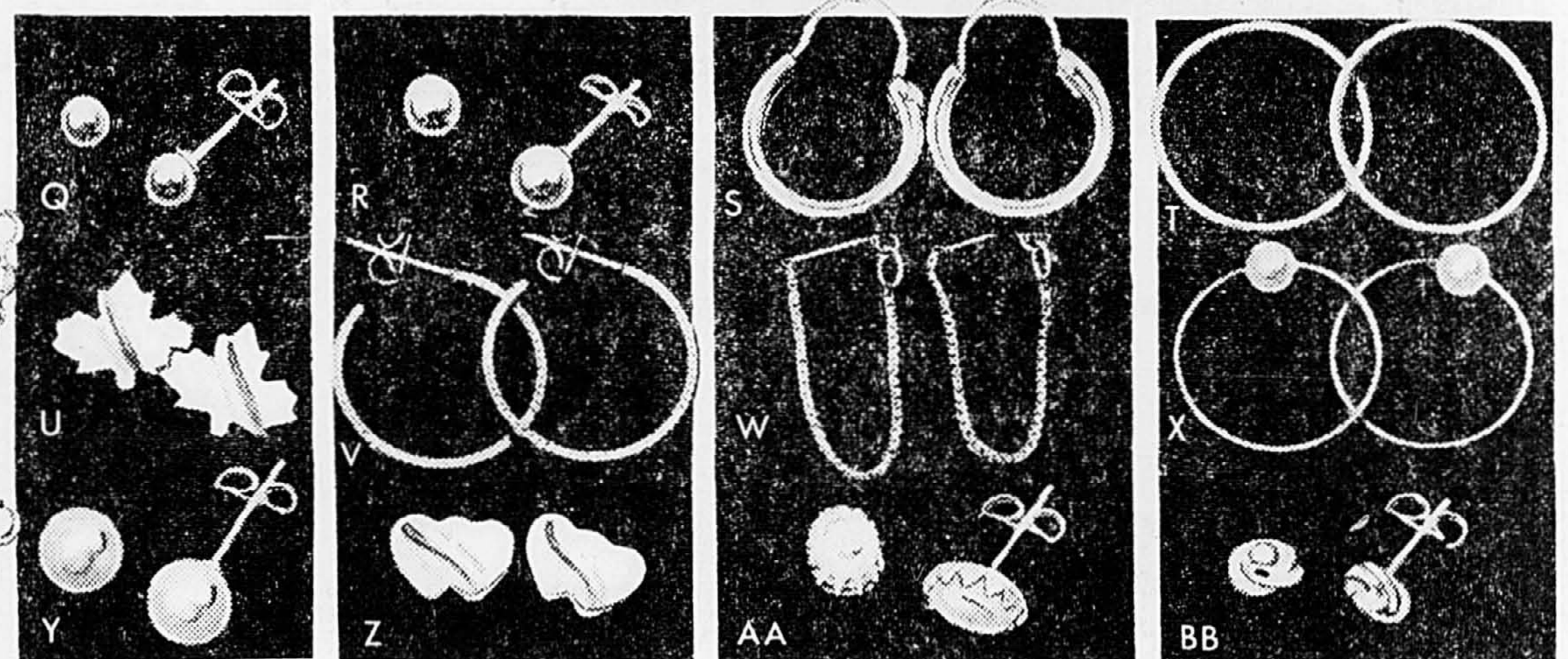
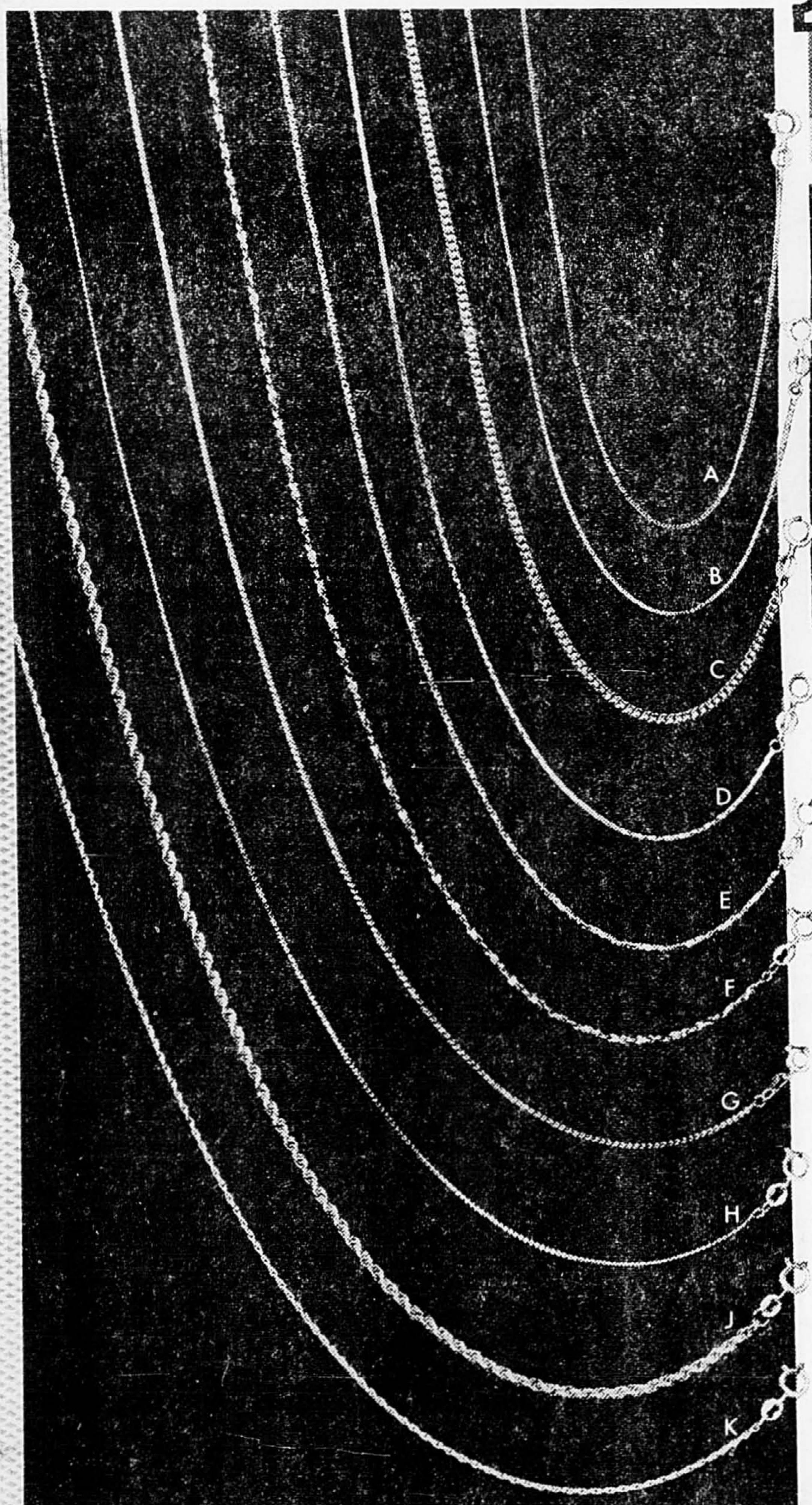


Venez, écrivez... ou composez **842-7221** jour et nuit



Étincelants bijoux en or 10K ou 14K...  
pour qu'elle rayonne de joie à Noël!

**1/2** prix



**Sélection de chaînes, gourmettes et boucles pour oreilles percées**

Une affaire d'or... c'est ce que vous réaliserez en profitant du rabais de 50% sur ces ravissants bijoux en or 10K ou 14K! Chaînes, gourmettes et toute une variété de boucles d'oreilles. Une offre irrésistible... surtout en ce temps des Fêtes!

**Chaînes en or 10K**

	Prix ord. Simpsons	
A. Fin sautoir, 16"	\$86	<b>43<sup>00</sup></b>
18"	\$95	<b>47<sup>50</sup></b>
B. Petit maillon gourmette, coupe biseautée, 16"	\$65	<b>32<sup>50</sup></b>
18"	\$72	<b>36<sup>00</sup></b>
C. Maillon gourmette, coupe biseautée, 18"	\$387	<b>193<sup>50</sup></b>
20"	\$428	<b>214<sup>00</sup></b>
D. Maillon cobra, coupe biseautée, 15"	\$133	<b>66<sup>50</sup></b>
18"	\$158	<b>79<sup>00</sup></b>
E. Maillon vénitien torsadé, coupe biseautée, 16"	\$154	<b>77<sup>00</sup></b>
18"	\$171	<b>85<sup>50</sup></b>
F. Maillon serpentins torsadé, coupe biseautée, 16"	\$178	<b>89<sup>00</sup></b>
18"	\$199	<b>99<sup>50</sup></b>
G. Maillon serpentins moyen, coupe biseautée, 16"	\$130	<b>65<sup>00</sup></b>
20"	\$161	<b>80<sup>50</sup></b>
H. Maillon serpentins, coupe biseautée, 15"	\$85	<b>42<sup>50</sup></b>
18"	\$99	<b>49<sup>50</sup></b>
J. Sautoir, 18"	\$342	<b>171<sup>00</sup></b>
K. Maillon vénitien, 16"	\$88	<b>44<sup>00</sup></b>
18"	\$97	<b>48<sup>50</sup></b>

**Gourmettes en or 10K (7/4")**

	Prix ord. Simpsons	
L. Fin maillon sautoir.....	\$48	<b>24<sup>00</sup></b>
M. Maillon sautoir.....	\$153	<b>76<sup>50</sup></b>
N. Maillon serpentins.....	\$51	<b>25<sup>50</sup></b>
P. Maillon vénitien.....	\$49	<b>24<sup>50</sup></b>

**Boucles en or 14K pour oreilles percées\***

	Prix ord. Simpsons	pai.
Q. Bouton avec boule 4 mm.....	48.50	<b>24<sup>25</sup></b>
R. Bouton avec boule 5 mm.....	56.00	<b>28<sup>00</sup></b>
S. Petit anneau, 11 mm.....	65.00	<b>32<sup>50</sup></b>
T. Anneau, 14 mm.....	38.50	<b>19<sup>25</sup></b>
U. Bouton feuille d'érable.....	63.00	<b>31<sup>50</sup></b>
V. Anneau sur tige.....	63.00	<b>31<sup>50</sup></b>
W. Chaîne vénitienne sur tige.....	70.00	<b>35<sup>00</sup></b>
X. Anneau avec perle de culture.....	56.00	<b>28<sup>00</sup></b>
Y. Bouton perle de culture.....	51.00	<b>25<sup>50</sup></b>
Z. Bouton coeur jumele.....	65.00	<b>32<sup>50</sup></b>
AA. Bouton avec opale.....	77.00	<b>38<sup>50</sup></b>
BB. Lacs d'amour.....	72.00	<b>36<sup>00</sup></b>

**Aussi disponibles (non représentées)**  
Sélection de magnifiques chaînes et gourmettes en or 14K. Plusieurs de genre unique dans la collection — hâtez-vous, profitez du vaste choix! Pour achat en personne seulement

\* Pour raisons d'hygiène, il n'y aura aucun échange ou remboursement sur boucles pour oreilles percées.

Les articles sont illustrés plus grands pour montrer les détails. Les dimensions sont approximatives.

Rayon 227, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez...  
ou composez  
**842-7221**  
jour et nuit  
(jusqu'à épuisement du stock)

